



RAPPORT ANNUEL 2001

sommaire

RAPPORT ANNUEL 2001 ROULARTA MEDIA GROUP

Chiffres clés consolidés	4
Chiffres clés par action	8
Structure du groupe	10
Subconsolidations	12
Management	18
Rapport d'activités	20
Mission Statement	37
Corporate Governance	38
Données financières	40
Comptes annuels consolidés	42
Comptes annuels abrégés	72
Adresses	88
Calendrier financier	99

*Ce rapport annuel
est disponible en français,
en néerlandais et en anglais.*

*En cas de différence
d'interprétation, seul le texte
néerlandais fera loi.*

*La version qui est disponible
sur internet (www.roularta.be)
ne l'est qu'à titre d'information.*

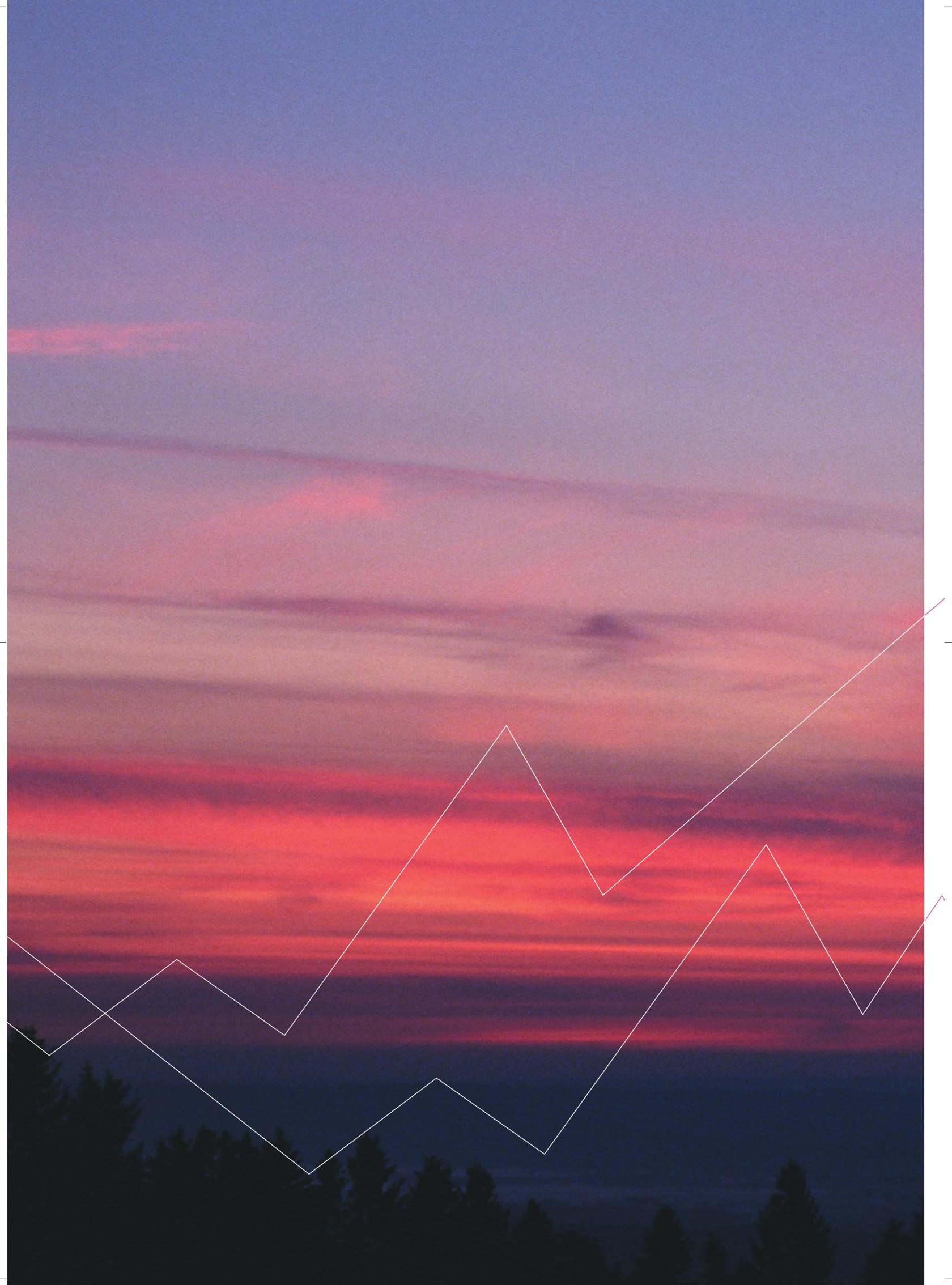
1999 2000 2001

CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS

BILAN	EN 1.000 EUR	1998	1999	2000	2001	Evolution en %
Actifs immobilisés		111.216	120.634	158.156	150.880	-4,6%
Actifs circulants		157.048	171.957	209.803	203.800	-2,9%
Total du bilan		268.264	292.591	367.959	354.680	-3,6%
Capitaux propres après répartition		116.563	124.390	158.975	142.012	-10,7%
Dettes		146.836	162.564	198.102	199.065	0,5%
Liquidité (actifs circulants / dettes à court terme)		1,3	1,2	1,3	1,2	
Solvabilité (fonds propres / total du bilan)		43,5%	42,5%	43,2%	40,0%	
Dettes financières nettes / fonds propres		1,3	1,3	1,2	1,4	
Rendement des fonds propres ⁶		6,9%	9,6%	6,8%	-4,8%	
Investissements		23.547	35.988	36.854	18.556	-49,6%
Frais de personnel		63.509	74.263	85.330	96.174	12,7%
Effectif du personnel		1.577	1.761	2.035	2.062	1,3%
CHIFFRES CONSOLIDÉS PAR ACTION		1998	1999	2000	2001	
EBITDAL			5,30	6,10	5,17	
EBITDA		5,48	5,13	5,70	4,16	
EBIT		3,00	2,95	3,15	1,73	
Bénéfice par action		0,84	1,24	1,13	-0,71	
Résultat net courant		2,23	2,26	1,82	0,12	
Cash-flow courant		4,19	3,92	4,19	2,55	
Cash-flow		3,50	3,89	4,05	2,25	
Dividende brut		0,37	0,50	0,50	0,40	
Nombre d'actions		9.611.034	9.611.034	9.611.034	9.553.679 *	

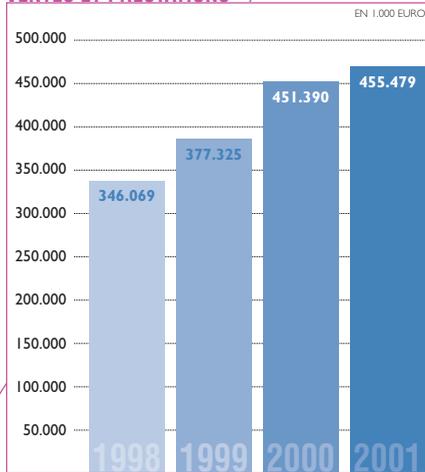
⁶ Résultat net part du groupe / fonds propres.

* moins 57.355 actions, soit : réalisation warrants + 61.950 et annulation actions propres (octobre 2001) - 119.305.

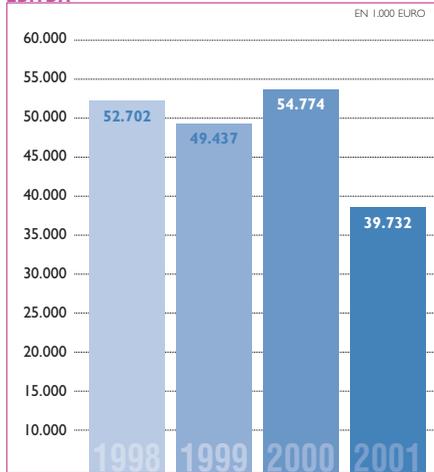


VUE GÉNÉRALE

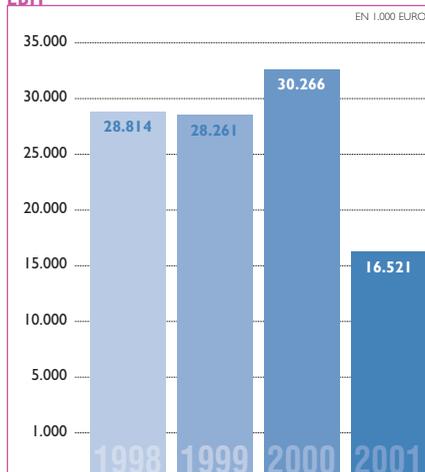
VENTES ET PRESTATIONS



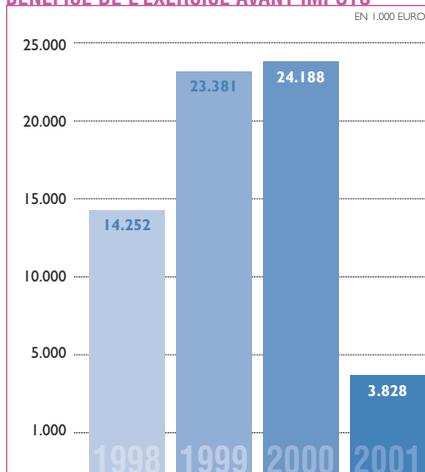
EBITDA



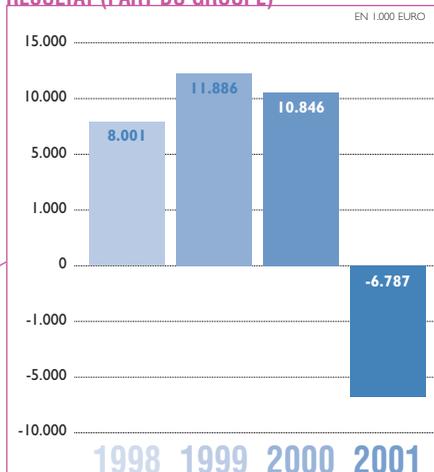
EBIT



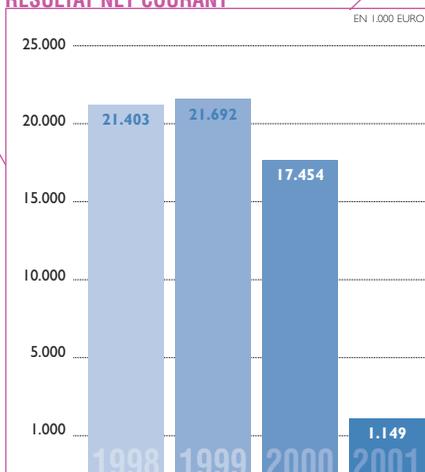
BENEFICE DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS



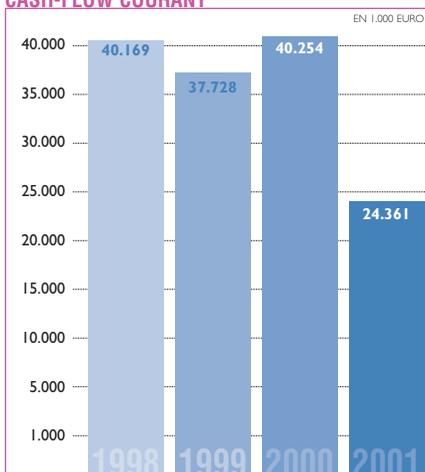
RESULTAT (PART DU GROUPE)



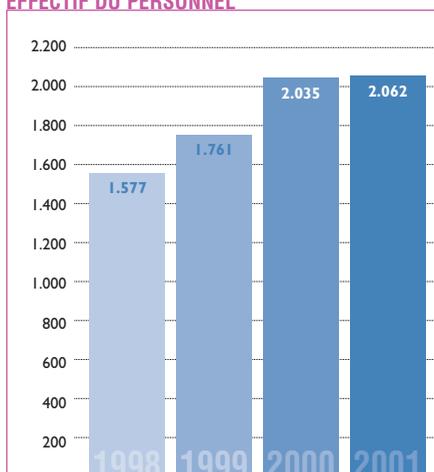
RESULTAT NET COURANT



CASH-FLOW COURANT



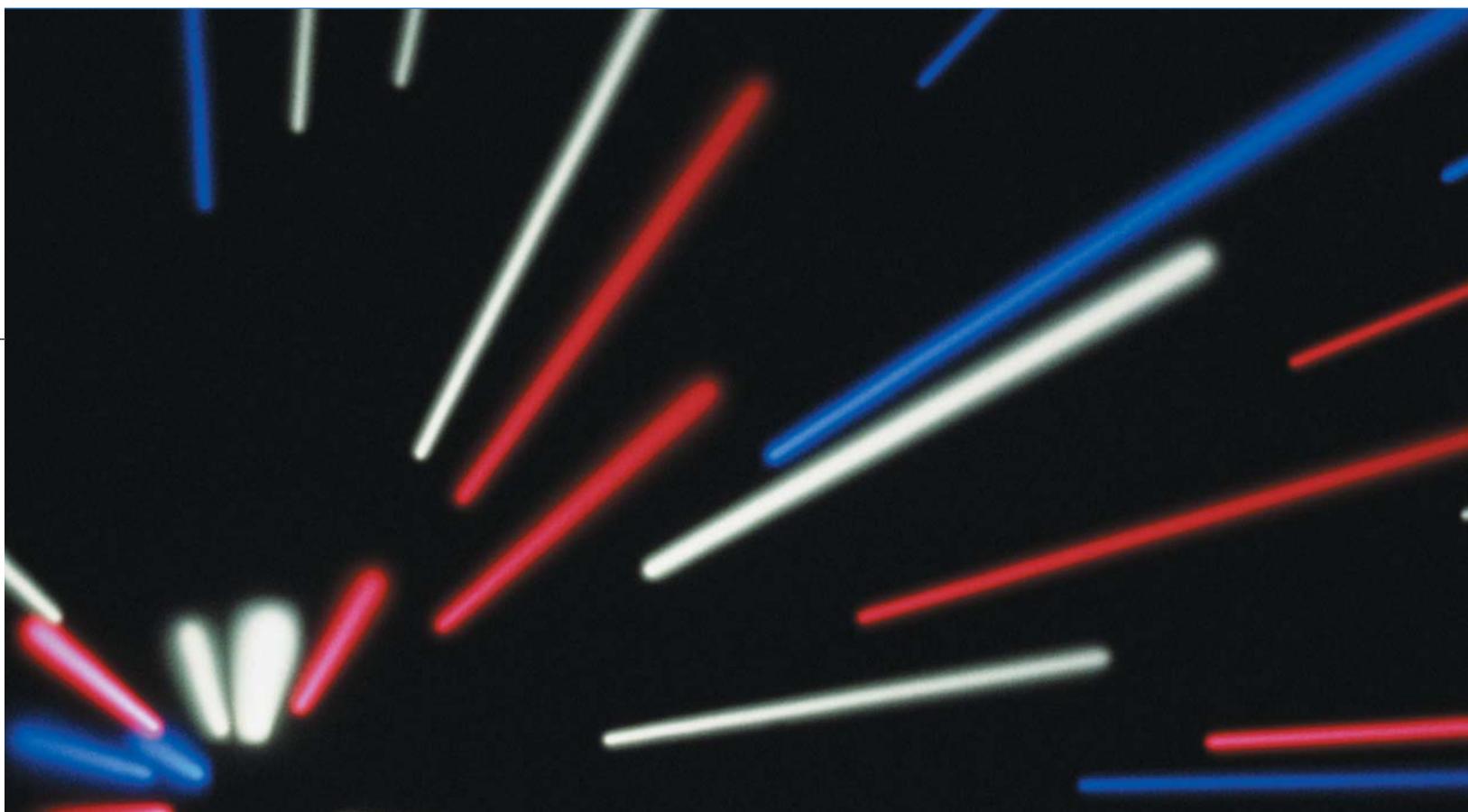
EFFECTIF DU PERSONNEL



chiffres-clés par action

RAPPORT ANNUEL 2001 ROULARTA MEDIA GROUP

ACTION ROULARTA M



MEDIA GROUP

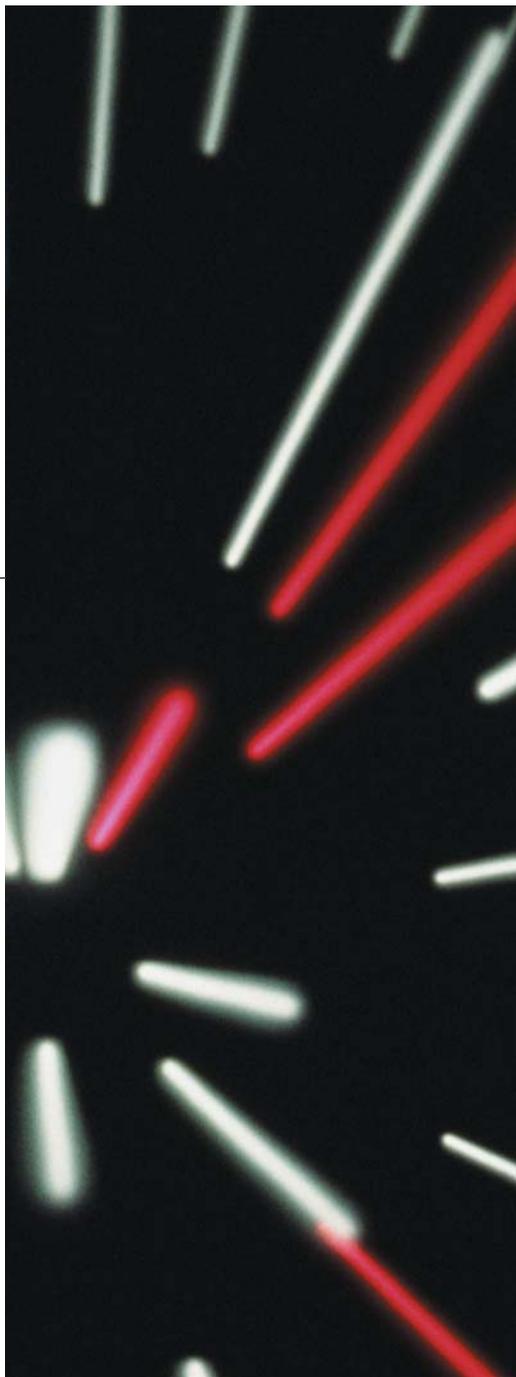
CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS PAR ACTION

DESCRIPTION	EN EURO	1998	1999	2000	2001
Fonds propres		12,12	12,94	16,53	14,86
EBITDAL			5,30	6,10	5,17
EBITDA		5,48	5,13	5,70	4,16
EBIT (Bénéfice d'exploitation)		3,00	2,95	3,15	1,73
Bénéfice - Part du groupe		0,84	1,24	1,13	-0,71
Résultat net courant		2,23	2,26	1,82	0,12
Cash-flow courant		4,19	3,92	4,19	2,55
Cash-flow		3,50	3,89	4,05	2,25
Dividende brut		0,37	0,50	0,50	0,40
Price/Net current result Ratio fin décembre		19,81	28,78	33,09	161,31
Price/Net current cash-flow Ratio fin décembre		10,56	16,55	14,35	7,61
Nombre d'actions		9.611.034	9.611.034	9.611.034	9.553.679
Prix de souscription		37,18			
Cours maximal		48,34	73,00	94,00	61,95
Cours fin décembre		44,13	64,95	60,10	19,40
Capitalisation en bourse en mill. d'euros (fin déc.)		424,10	624,22	577,62	185,34
Volume annuel en millions d'euros		21,42	64,63	106,08	31,69
Volume annuel en nombre		464.257	1.145.756	1.439.923	1.180.281

structure du groupe

RAPPORT ANNUEL 2001 ROULARTA MEDIA GROUP

ROULARTA MI



JOURNAUX	JOURNAUX TOUTES-BOÎTES	LIVRES ET ANNUAIRES
100% West-Vlaamse Media Groep	80% De Streekkrant- De Weekkrantgroep	100% Roularta Books
25% Vacature	Oost-Vlaamse Media Groep 100%	50% Editop
	De Vastgoed- makelaar 76,89%	50% Academici Roularta Media
	100% Style Magazine (NL)	Follow The Guide 100%
	40% Publiregioes (PT)	52% Hippos Vademecum
	30% A Nous Paris (F)	

STRUCTURE DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2001

	MAGAZINES	SERVICES	RADIO & TV	PRODUCTION
	100% Vlaamse Tijdschriften Uitgeverij	100% Newsco	50% Vlaamse Media Maatschappij	Vogue Trading
	100% Trends Magazine	25% Scripta	Paratel 51%	66,67% Video
	Roularta Medica 50%	50% Top Consult	Plopsaland 50%	Mercator Printing Group
	VM & Partners 100%	Regie De Weekkrant 100%	Vlaamse Media Holding 50%	Roularta Printing 100%
	50% Le Vif Magazine	Roularta IT Solutions 100%	33,33% Regionale TV Media	Mercator Press 100%
	100% Sportmagazine	25% Repropress	50% Focus Televisie	Imprimerie Georges Frère (F) 100%
	50% Publindus	18% Febelma Regie	Belgian Business Television 50%	100% Mercaprint
	InvestNet 100%	19% Eurocasino	RTL Z (NL) 50%	Concentra Grafic 100%
	IXSys 25%	11,11% Bemart	50% De Woonkijker	Concentra Prepress Group 100%
	50% Senior Publications		50% Eye-d	Concentra Litho Printing (GB) 100%
	Grieg Media (N) 100%		Faciliteiten 100%	Binderijgroep Vianen (NL) 50%
	50% Senior Publications Nederland (NL)		TV Studio Holland (NL) EN FAILLITE 50%	EN FAILLITE
	50% Belgomedia		Turnkey 90%	Binderijgroep A'pen 83,50%
	Senior Publications Verwaltung (D) 100%		Corporate Media Solutions 50%	16,50% EN LIQUIDATION
	Senior Publications Deutschland (D) 100%		50% Promotheus Inc.	
	50% Himalaya		Regionale Media Maatschappij 50%	
	50% Idéat Editions (F)			
	50% Studio Press (F)			
	Total Music (F) 100%			
	Band A Part (F) 100%			
	Studio Press (GB) 100%			

subconsolidations

RAPPORT ANNUEL 2001 ROULARTA MEDIA GROUP

199

EN 1.000 EUR	PRINTED MEDIA				TV & RADIO			
	1999	2000	2001	% évol.	1999	2000	2001	% évol.
Ventes et prestations	236.137	259.723	268.025	+ 3,2	108.833	123.308	123.755	+ 0,4
Chiffre d'affaires (net)	228.579	252.731	258.643	+ 2,3	103.142	117.156	116.807	- 0,3
Résultat d'exploitation	14.078	25.278	9.684	- 61,7	6.272	7.549	9.977	+ 32,2
Résultat financier	-423	-3.054	-5.032		415	201	393	
Résultat exceptionnel	-1.204	365	-578		135	-189	-538	
Impôts et impôts différés	-6.501	-9.411	-3.459	+ 63,2	-4.327	-4.207	-6.259	- 48,8
Résultat de l'exercice après impôts	5.950	13.178	615	- 95,3	2.495	3.354	3.573	+ 6,5
Résultat entreprises mises en équivalence	-293	99	-41	- 141,4	125	-429	-1.115	- 159,9
Résultat consolidé	5.657	13.277	574	- 95,7	2.620	2.925	2.458	- 16,0
RESULTAT (part du groupe)	5.635	13.293	732	- 94,5	2.618	2.920	2.458	- 15,8
EBITDA	25.635	33.896	18.160	- 46,4	9.771	12.439	13.868	+ 11,5
EBITDA (marge)	11,2%	13,4%	7,0%		9,5%	10,6%	11,9%	
EBIT	14.078	25.278	9.684	- 61,7	6.272	7.549	9.977	+ 32,2
EBIT (marge)	6,2%	10,0%	3,7%		6,1%	6,4%	8,5%	
Résultat net courant avant impôts	19.872	25.489	6.993	- 72,6	6.811	7.317	9.255	+ 26,5
Résultat net courant	12.929	16.351	3.260	- 80,1	2.444	2.917	2.757	- 5,5
Cash-flow courant	19.321	23.248	11.736	- 49,5	5.943	7.806	6.648	- 14,8
Cash-flow	19.842	23.715	10.968	- 53,8	5.534	6.430	6.258	- 2,7

1999 2000 2001

SUBCONSOLIDATIONS

1999	INDUSTRY 2000	2001	% évol.
92.918	99.912	101.304	+ 1,4
92.616	96.895	98.571	+ 1,7
7.911	-2.561	-3.015	- 17,7
-1.134	-113	-1.389	
-144	400	-1.732	
-473	100	101	+ 1,0
6.160	-2.174	-6.035	- 177,6
0	0	0	
6.160	-2.174	-6.035	- 177,6
6.160	-1.680	-6.035	- 259,2
14.030	8.441	7.703	- 8,7
15,1%	8,7%	7,8%	
7.911	-2.561	-3.015	- 17,7
8,5%	-2,6%	-3,1%	
6.776	-1.946	-4.103	- 110,8
5.757	-1.821	-4.124	- 126,5
11.877	9.181	6.594	- 28,2
11.887	9.285	4.506	- 51,5



199

EN 1.000 EUR	PRINTED MEDIA				TV & RADIO			
	1999	2000	2001	% évol.	1999	2000	2001	% évol.
Ventes et prestations	234.590	256.638	262.905	+ 2,4	107.251	123.308	123.315	+ 0,0
Chiffre d'affaires (net)	227.036	249.642	253.602	+ 1,6	101.561	117.156	116.375	- 0,7
Résultat d'exploitation	15.387	29.337	19.502	- 33,5	6.988	7.549	10.697	+ 41,7
Résultat financier	-394	-3.021	-4.868		452	201	393	
Résultat exceptionnel	-1.220	362	-1.997		134	-189	-538	
Impôts et impôts différés	-6.872	-10.468	-4.867	+ 53,5	-4.328	-4.207	-6.564	- 56,0
Résultat de l'exercice après impôts	6.901	16.210	7.770	- 52,1	3.246	3.354	3.988	+ 18,9
Résultat entreprises mises en équivalence	-293	99	-41	- 141,4	125	-429	-1.115	- 159,9
Résultat consolidé	6.608	16.309	7.729	- 52,6	3.371	2.925	2.873	- 1,8
RESULTAT (part du groupe)	6.586	16.325	7.708	- 52,8	3.368	2.920	2.873	- 1,6
EBITDA	26.785	37.737	27.409	- 27,4	10.392	12.439	14.314	+ 15,1
EBITDA (marge)	11,8%	15,1%	10,8%		10,2%	10,6%	12,3%	
EBIT	15.387	29.337	19.502	- 33,5	6.988	7.549	10.697	+ 41,7
EBIT (marge)	6,8%	11,8%	7,7%		6,9%	6,4%	9,2%	
Résultat net courant avant impôts	21.209	29.551	16.766	- 43,3	7.562	7.317	9.975	+ 36,3
Résultat net courant	13.908	19.355	11.055	- 42,9	3.195	2.917	3.172	+ 8,7
Cash-flow courant	20.142	26.034	18.962	- 27,2	6.599	7.806	6.789	- 13,0
Cash-flow	20.709	26.558	17.438	- 34,3	6.190	6.430	6.399	- 0,5

19 2000 2001

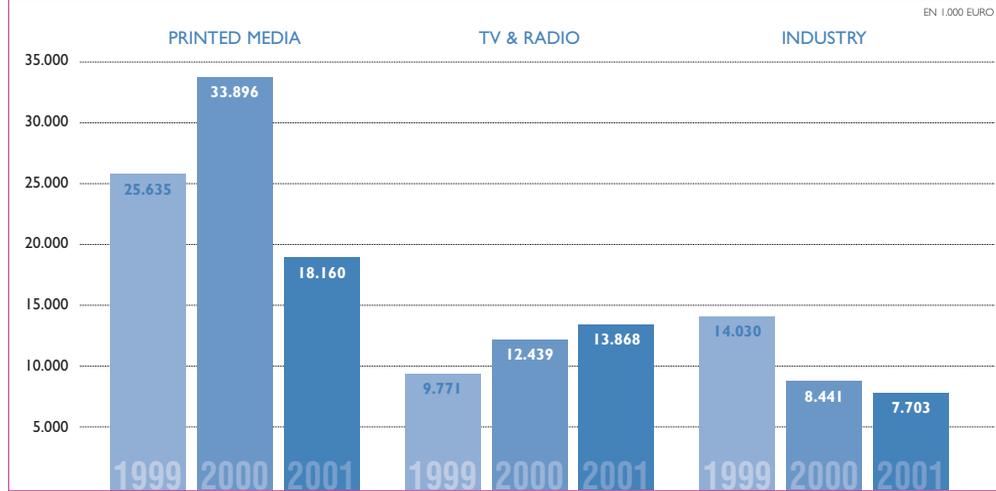
SUBCONSOLIDATIONS SANS FRAIS DE LANCEMENT

1999	INDUSTRY		% évol.
	2000	2001	
92.918	99.912	101.304	+ 1,4
92.616	96.895	98.571	+ 1,7
7.911	-2.561	-3.015	- 17,7
-1.134	-113	-1.389	
-144	400	-1.732	
-473	100	101	+ 1,0
6.160	-2.174	-6.035	- 177,6
0	0	0	
6.160	-2.174	-6.035	- 177,6
6.160	-1.680	-6.035	- 259,2
14.030	8.441	7.703	- 8,7
15,1%	8,7%	7,8%	
7.911	-2.561	-3.015	- 17,7
8,5%	-2,6%	-3,1%	
6.776	-1.946	-4.103	- 110,8
5.757	-1.821	-4.124	- 126,5
11.877	9.181	6.594	- 28,2
11.887	9.285	4.506	- 51,5

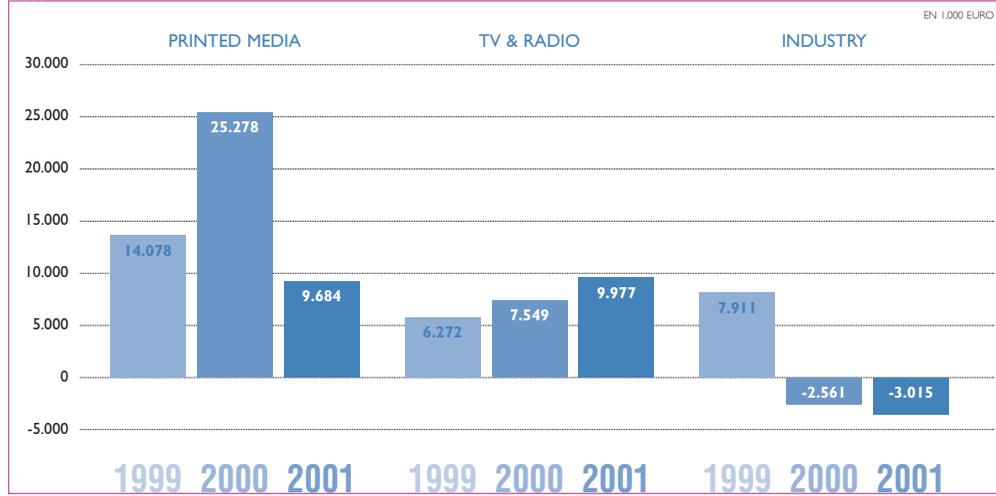


1. SUBCONSOLIDATIONS

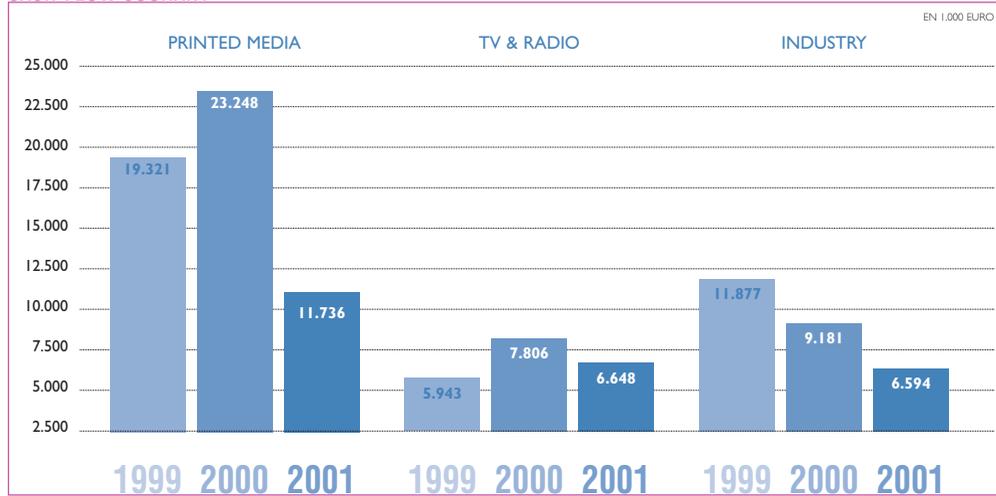
EBITDA



EBIT



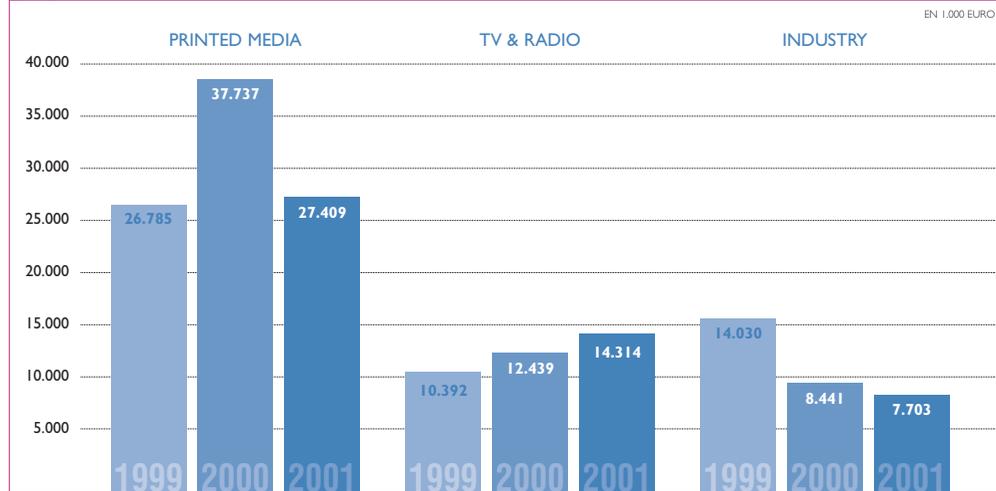
CASH-FLOW COURANT



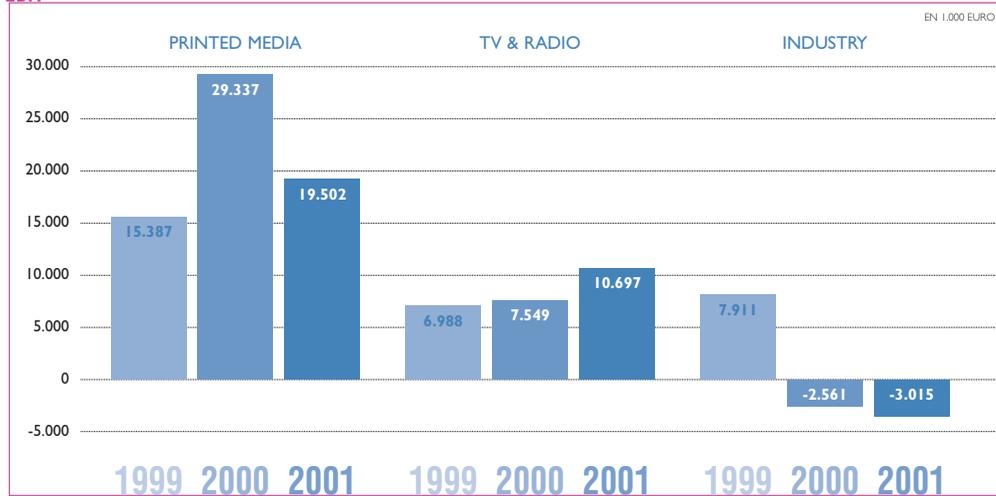
SUBCONSOLIDATIONS - VUE GÉNÉRALE

2. SUBCONSOLIDATIONS SANS FRAIS DE LANCEMENT

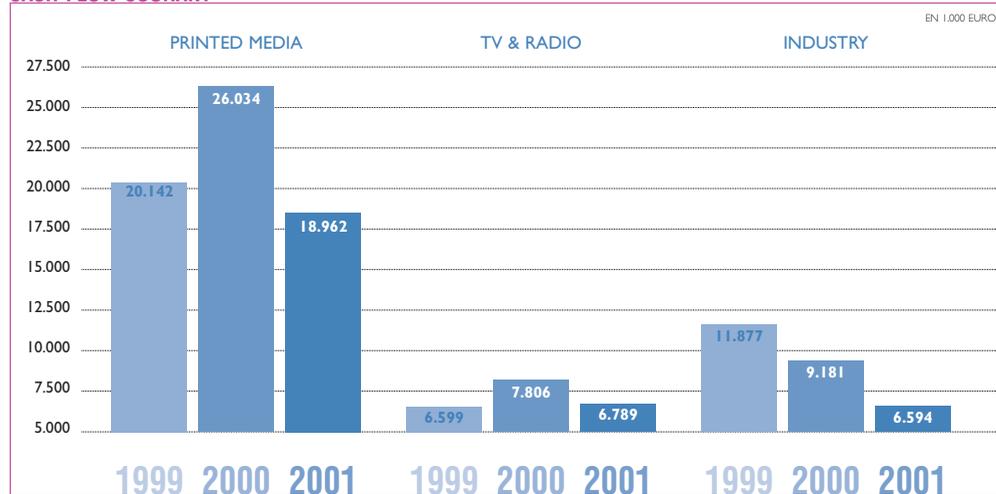
EBITDA



EBIT



CASH-FLOW COURANT



Conseil d'administration

MANAGEMENT ROUL

MANAGEMENT



1. Rik de Nolf
2. Leo Claeys
3. Lieve Claeys
4. Caroline De Nolf
5. Iwan Bekaert
6. Jean Pierre Dejaeghere
7. Clement De Meersman
8. Dirk Meeus
9. Hugo Vandamme

De Publigraaf NV	représentée par Rik De Nolf Kraselhoekstraat 12 8890 Moorslede Administrateur Délégué Président - 2004
Joedheco NV	représentée par Leo Claeys Meiboomlaan 110 8800 Roeselare Administrateur Vice-président - 2004
Lieve Claeys	Kasteelhoekstraat 1 8800 Roeselare Administrateur - 2002
Caroline De Nolf	Meiboomlaan 110 8800 Roeselare Administrateur - 2002
Iwan Bekaert	Ph. de Denterghemlaan 32 9831 St.-Martens-Latem Administrateur - 2004
Jean Pierre Dejaeghere	Oude Iepersestraat 43 8870 Izegem Administrateur - 2006
Clement De Meersman	Leffingestraat 17 8000 Brugge Administrateur indépendant - 2004
Dirk Meeus	Sint-Christinastraat 17 9200 Dendermonde Administrateur indépendant - 2004
HRV NV	représentée par Hugo Vandamme Leo D'Hulsterlaan 4 8700 Tielt Administrateur indépendant - 2004

Management team

Rik De Nolf	Président
Leo Claeys	Vice-président
Iwan Bekaert	Directeur Général
Jean Pierre Dejaeghere	Directeur financier et administratif
Eddy Brouckaert	Directeur journaux
Erwin Danis	Directeur pré-media
Hugo De Vidts	Directeur IT
Hugues De Waele	Directeur toutes-boîtes
Dirk Vandekerckhove	Directeur magazines
Dirk Van Roy	Directeur nouveaux médias
Mieke Verhelst	Directeur régie publicitaire nationale
Walter Verrijcken	Directeur radio et télévision

LARTA MEDIA GROUP

Comité de direction

Rik De Nolf	Président
Leo Claeys	Vice-président
Iwan Bekaert	Directeur Général
Jean Pierre Dejaeghere	Directeur financier et administratif

Comité d'audit

Clement De Meersman	Président
Iwan Bekaert	
Jean Pierre Dejaeghere	
Dirk Meeus	

Comité de rémunération

De Publgraaf NV	représentée par Rik De Nolf
Clement De Meersman	
HRV NV	représentée par Hugo Vandamme

Comité de nominations

De Publgraaf NV	représentée par Rik De Nolf
Joedheco NV	représentée par Leo Claeys
Dirk Meeus	



PRÉSIDENT RIK DE NOLF



UN GROUPE DE MÉDIAS AVEC UNE STRATÉGIE MULTIMÉDIA

Roularta continue à développer son avenir multimédia. Après une année 2001 difficile dans le secteur des médias, le groupe est prêt à franchir le cap du 22ème siècle.

Dans son activité principale, Roularta Media Group a réalisé en 2001 un résultat net positif. La division "médias imprimés" affichait un bénéfice net de 0,7 millions d'euros, tandis que sa division "radio & télévision" enregistrait un bénéfice net de 2,5 millions d'euros, malgré un marché publicitaire en baisse, l'augmentation du prix du papier (7 millions d'euros) et nombre de nouvelles initiatives dont les frais de lancement ne furent pas activés (10,5 millions d'euros).

Les performances de la division "industrie" étaient moins bonnes. La jonction organisationnelle de trois entreprises au sein de Mercator Printing Group a été finalisée en 2001 dans un marché difficile qui a mis les prix de vente sous pression. Ces circonstances ont contribué à quelques décisions, dont la fermeture des départements finition à Anvers et aux Pays-Bas. La production de disques optiques par contre est très prometteuse et Vogue Trading Video a réalisé le break-even avec un beau cashflow.

En consolidation, le résultat de RMG avant impôts était positif : 3,8 millions d'euros.

Le résultat tient également compte des charges nettes exceptionnelles et amortissements sur goodwill de consolidation, pour un montant total de 9,1 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration va proposer à l'Assemblée Générale de distribuer un dividende brut de 0,40 euro par action.

En consolidation, le résultat de RMG avant impôts était positif : 3,8 millions d'euros.

Le résultat tient également compte des charges nettes exceptionnelles et amortissements sur goodwill de consolidation, pour un montant total de 9,1 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration va proposer à l'Assemblée Générale de distribuer un dividende brut de 0,40 euro par action.

L'ANNÉE 2001

Le **chiffre d'affaires** passe de 435,7 à 438,6 millions d'euros (+ 0,7 %). Le **cashflow courant** atteint 24,4 millions d'euros, venant de 40,2 millions d'euros en 2000 (-39,5 %). Toutefois, si l'on tient compte des frais de lancement non activés des nouvelles initiatives, le cashflow courant s'élève à 31,7 millions d'euros contre 43,0 millions d'euros l'année dernière, soit une baisse de 26,3 %.

Le **résultat net courant** s'élève à 1,1 million d'euros contre 17,5 millions d'euros l'année dernière (- 93,4 %) mais si l'on prend en compte les frais de lancement, la différence n'est que de 54,3 % (9,4 contre 20,5 millions d'euros).

Le **cashflow** diminue de 38,9 à 21,5 millions d'euros, soit une différence de 44,7 %. Le **cashflow hors frais de lancement** diminue de 32,6 % (28,1 contre 41,7 millions d'euros).

Le **résultat consolidé** évolue d'un bénéfice avant impôts de 3,8 millions d'euros vers une perte de 6,9 millions après impôts. Cette imposition élevée s'explique par la structure de groupe qui ne permet pas de compensation entre joint-ventures bénéficiaires et déficitaires.

Les charges exceptionnelles comprennent, entre autres, l'arrêt des activités des entreprises de finition du groupe MPG à Anvers et aux Pays-Bas, des amortissements exceptionnels sur Canal Z/Kanaal Z et RTL Z aux Pays-Bas.

COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES CLÉS

En 2001, Roularta a dû faire face à des prix de papier en forte augmentation (dont impact sur les charges : 7 millions d'euros), l'évolution des salaires et un marché publicitaire souffrant de la crise économique.

De plus, les frais de lancement d'une série de nouvelles initiatives n'ont pas été activés mais repris directement dans les charges. ▶

► Le chiffre d'affaires des trois divisions est assez comparable à celui de l'année 2000. La légère augmentation (0,7 %) provient entre autres d'une modification de la consolidation de VTV (optical disc business) qui est repris maintenant à 100 % au lieu de 50 % et ce pour toute l'année.

Le chiffre d'affaires publicitaire de la division presse gratuite (e.a. De Streekkrant/De Weekkrant, De Zondag, Steps) est passé de 98,5 millions à 94,8 millions d'euros (- 3,71 %).

Les revenus publicitaires des journaux (Krant Van West-Vlaanderen et Vacature) ont diminué de 20,3 à 14,8 millions d'euros, vu l'évolution du marché de l'emploi.

La publicité dans les magazines a diminué de 6,18 % (de 61,9 à 58 millions d'euros).

Le marché des lecteurs (vente au numéro et abonnements) enregistra une progression de 11,17 %, passant de 44,4 à 49,4 millions d'euros. Le chiffre d'affaires de la radio et de la télévision progressa légèrement, passant de 108,2 à 108,7 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires provenant de la production de disques optiques augmenta de 52,4 % mais ici la consolidation à 100 % est appliquée à toute l'année.

Le chiffre d'affaires des activités d'imprimerie pour des tiers diminua de 5,4 % : 64,8 contre 68,5 millions d'euros.

"Trading & Services", y compris le nouveau guide téléphonique online easy.be, Roularta Books (les éditions de livres), Editop, Hippos Vademecum, AR Media et Follow the Guide, la vente de papier, etc. augmenta son chiffre de 30,5 %.

COÛTS DE LANCEMENT

Les résultats de l'année comptable 2001 sont fortement influencés par les frais de lancement de nouveaux produits :

(part dans la consolidation en 1000 euros)		
Nouveaux médias	100 %	4.633
Jornal da Região (nouvelles éditions au Portugal)	40 %	668
Metro (journal gratuit)	1/3	1.469
Grande (nouveau mensuel)	50 %	334
Lenz (nouveau magazine pour seniors en Allemagne)	50 %	2.386
Hippos Vademecum (Annuaire)	52 %	194
Q-Music & Jim TV	50 %	720
Studio Press Ltd.	50 %	167
Total		10.571

LES MAGAZINES

► Au second semestre de 2001, les revenus publicitaires dans le secteur AB-to-B ont fortement diminué. Suite au drame du 11 septembre, des ordres ont été annulés. Le secteur des banques et celui du IT-business gèlent encore toujours leurs budgets au premier trimestre de cette année. Le secteur lifestyle par contre reste stable.

En 2002, le prix du papier a diminué de 8 % pour les magazines et de 12 % pour les journaux et des économies ont été réalisées dans les rédactions et les départements de promotion.

Aux Pays-Bas et en Norvège, les magazines pour seniors ont de très belles perspectives devant eux, tandis qu'en Allemagne les efforts de marketing pour le nouveau magazine Lenz sont poursuivis mais à un tempo plus modéré.

Les nouveaux chiffres d'audience CIM (septembre 2001) confirment une tendance positive.

Knack gagne 2 % pour atteindre 736.000 lecteurs et *Weekend Knack* compte 623.000 lecteurs (+ 7 %).

Trends/Trends-Tendances stabilise à 226.000 lecteurs.

Le nouveau mensuel *Bizz* obtient du premier coup 119.000 lecteurs.

Sport Magazine augmente de 3 % pour arriver à 424.000 lecteurs (+ 15 % si l'on tient compte des lecteurs à partir de 12 ans).

Télépro gagne 12 % pour atteindre 566.000 lecteurs.

Plus (nouveau nom de Notre Temps/Onze Tijd) progresse de 1 % et atteint 444.000 lecteurs.

Le Vif/L'Express est le seul titre qui voit son audience diminuer : 480.000 lecteurs, soit 9 % de moins.

RMG édite les six newsmagazines belges :

Le Vif/L'Express et *Knack*, les newsmagazines généralistes, *Trends* et *Trends-Tendances*, les newsmagazines business, *Sport/Foot* et *Sport/Voetbal Magazine*, les newsmagazines sportifs.

Ensemble, ils touchent 1.662.000 lecteurs CIM (de 12 ans et +) avec un profil très intéressant :

19 % de la population belge de 12 ans et plus

34 % des groupe sociaux les plus élevés : 1 + 2

27 % de la population belge des groupes sociaux 1 à 4

36 % des cadres masculins

38 % de tous les hommes des groupes sociaux 1 + 2

30 % de tous les hommes des groupes sociaux 1 à 4

23 % des étudiants

22 % de tous les jeunes entre 12 et 24 ans

RMG regroupe les six newsmagazines belges dans une combinaison publicitaire, appelée "**Be in the News**". RMG est persuadé que l'on peut encore réaliser une croissance énorme dans ce secteur. *Sport Magazine* surtout a encore un potentiel remarquable, à l'instar de *Sports Illustrated* aux Etats-Unis, qui devance des titres prestigieux comme *Time* et *Business Week* dans le ranking des plus grands magazines. En effet, ce titre jouit non seulement d'une audience importante mais aussi d'un volume publicitaire conséquent. ►

Roularta a obtenu une belle septième place dans le ranking des entreprises où les Belges aimeraient le plus travailler. C'est ce qui ressort d'une enquête menée par Randstad-Icma auprès de 6000 Belges confrontés à un échantillon de 107 entreprises.



Be in the News : les 6 newsmagazines belges

Le paquet Knack : Knack - Weekend Knack - Focus Knack - Vacature Magazine

Le paquet Le Vif : Le Vif/L'Express - Weekend Le Vif/L'Express - Télévif - Vacature Références



- C'est un fait : pour le prix de trois parutions dans les quotidiens (trois jours au format magazine), la formule "Be in the News" permet d'être présent (avec le même format) dans les newsmagazines belges pendant dix semaines. En touchant un public plus large et plus intéressant d'un point de vue qualitatif.

Knack et Le Vif/L'Express

Knack se vit adjoindre Focus Knack, un magazine de loisirs complet, comprenant tous les programmes de télévision et comptant, au total, un minimum de 100 pages de reportages, de sélections et de commentaires. Focus Knack a une nouvelle maquette, adaptée à un public plus jeune. Patrick Duynslaegher en est le nouveau rédacteur en chef. Il veille sur une offre journalistique variée.

Avec le newsmagazine, le magazine lifestyle Weekend Knack, le nouveau magazine de l'emploi Vacature et le Focus Knack, le package Knack offre ainsi un panorama complet d'informations utiles. C'est une formule unique qui a fait en sorte que Knack (tout comme Le Vif/L'Express) atteigne une pénétration inégalée de 14 % dans la population belge et présente un profil de lecteurs très qualitatif. Les deux titres (Knack en néerlandais et Le Vif/L'Express en français) ont une pénétration supérieure à celle atteinte par L'Express, Le Point, Le Nouvel Observateur et Marianne pris ensemble, pour ne citer qu'un

exemple (pris en France). La raison en est évidente : Knack informe tous les membres de la famille, hommes et femmes, jeunes et plus âgés. Le degré d'utilité de Knack – et il en va de même pour Le Vif/L'Express – est tel que les abonnements sont renouvelés à plus de 85 %, ce qui permet de générer, chaque année encore, une légère croissance.

Knack a un nouveau directeur-rédacteur en chef, Rik Van Cauwelaert, qui s'est fixé des objectifs ambitieux, en planifiant des dossiers très fouillés. Il est secondé par un conseil de rédaction qui comprend Hubert Van Humbeeck, Frank De Moor, Jos Grobben et Koen Meulenaere.

Comme tous les newsmagazines, ces trois titres flamands et ces trois titres francophones de RMG axent leur politique de distribution sur l'abonnement. Ils ont ainsi un lectorat fidèle qui, plutôt que de faire des achats impulsifs en fonction d'une couverture spectaculaire, s'assure de disposer d'une information complète qui touche à tous les centres d'intérêt.

En mars 2002, Weekend Knack a perdu son rédacteur en chef, Pol Moyaert, décédé des suites d'une longue maladie. Nous gardons le souvenir d'un homme sensible et doux, avec un sens remarquable de la diplomatie et de l'humour, avec un goût de la perfection que ne le quitta à aucun instant. Il ne cessa de se battre contre le cancer qu'on diagnostiqua chez lui il y a deux ans, avec courage et une grande

Depuis plus de 20 ans, Roularta sponsorise l'équipe de volley-ball Knack Roeselare. Une équipe qui a participé pour la cinquième fois au Final Four européen, avec succès cette fois-ci puisqu'elle gagna la coupe européenne, attribuée pour la toute première fois à une équipe masculine belge.

Knack est donc champion européen de la Top Team Competition.

Trends Scholarship

L'Université d'Anvers et la maison d'édition Roularta Media Group créent un fonds destiné à subsidier la formation de coopérants flamands et indigènes.

Le magazine Trends et son éditeur, Roularta Media Group, sont les premiers sponsors privés du nouveau Fonds Pater Louis Bruyns s.j. Ce Fonds est créé par les membres de l'Université d'Anvers (UA) et des sponsors privés. Il veut contribuer à la formation de dirigeants dans les pays en voie de développement ainsi qu'à la sensibilisation de jeunes Flamands au Tiers Monde. Le Fonds démarre ses activités en disposant d'un demi-million d'euros et cherche une aide financière supplémentaire auprès du privé.

Le Fonds Pater Louis Bruyns s.j. comprend deux bourses d'études : le Trends Scholarship et le Bruyns Scholarship. Le premier offre deux bourses destinées à des étudiants de pays en voie de développement qui sont admis, soit à un enseignement de base (candidature, licencié), soit à un enseignement prolongé à l'Université d'Anvers, ainsi qu'à des étudiants de la même université qui, au cours de leurs études régulières, vont suivre quelque temps un enseignement dans un pays en voie de développement. Le second scholarship offre également deux bourses.

Pour les étudiants d'un pays en voie de développement qui entament des études à l'UA, la bourse atteint au maximum 625 euros par mois. Cette bourse est accordée pour dix mois au plus. Les étudiants doivent avoir l'intention de valoriser cette formation dans leur pays d'origine ou dans un autre pays en voie de développement.

L'initiative de créer ce nouveau fonds cadre dans la collaboration entre Trends et le terrain social. Incofin (autrefois Company Partnership Plan) est une organisation financière à vocation humanitaire à laquelle Trends et Managers van het Jaar collaborent activement. Incofin conclut des parrainages entre des entreprises du Premier et Tiers Monde. En Afrique du Sud, par exemple, elle ouvre des centres d'entreprises pour PMO de gens de couleurs, noirs et autres.

La Fondation Trends, qui démarra lors du 25ème anniversaire du magazine, entame sa deuxième année de fonctionnement. Elle organise des rencontres entre des jeunes allochtones et les principaux entrepreneurs flamands, lors de visites d'entreprises et de panels de discussion. Ainsi, la Fondation Trends collabore, entre autres, avec Ex Oriente Lux, la fédération des associations marocaines et de l'association des étudiants de Louvain.



La combinaison Trends-Cash!-Vacature (N/F)

diginité, tout en gardant des liens forts avec son magazine, aussi longtemps qu'il en avait la force.

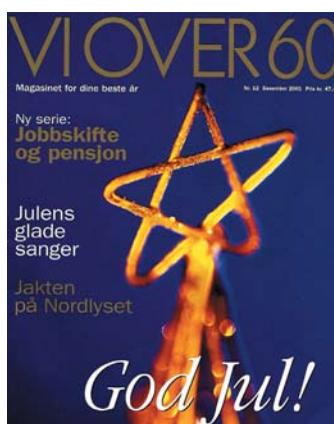
Entre-temps, la rédaction a été renforcée par la venue de *Lodewijk Deleu* qui assistera *Tessa Vermeiren*, directeur de la rédaction, en tant que rédacteur en chef adjoint.

Weekend Knack et **Weekend Le Vif** (sous la direction de *Christine Laurent*) livrent chaque semaine un aperçu richement illustré de tout ce qui bouge et vit dans le monde de la mode, du design, de l'intérieur et du jardin, des voyages et de l'automobile, de

la psychologie et de la sociologie. Les six numéros spéciaux qu'ils consacrent, chaque année, à la mode, les quatre spéciaux habitat & décoration mais également les quatre nouveaux spéciaux dédiés aux vins et à la gastronomie sont devenus des guides dont les amateurs ne pourraient plus se passer.

Trends et Trends/Tendances

Trends poursuit sa voie avec une maquette rafraîchie et une structure basée sur l'actualité en bref, suivie d'une série de dossiers ►



Les magazines pour les seniors de Belgique, des Pays-Bas, de Norvège et d'Allemagne

► complets touchant à des thèmes actuels et de rubriques pratiques comme Talent (les gens derrière les chiffres), Fortuin (personal finance) et Stijl (lifestyle et sélections).

Les directeurs de rédaction, *Frans Crols* (N) et *Tony Coenjaerts* (F), s'appuient sur les rédacteurs en chef *Piet Depuydt* (N) et *Amid Faljaoui* (F) pour animer les équipes rédactionnelles et développer les synergies croissantes.

L'offre de Trends comprend le nouveau magazine *Vacature*, en plus du journal pour les investisseurs *Cash!*. Ainsi, le package informatif de Trends/Tendances se voit complété davantage encore. *Cash!* publie des dizaines de graphiques et de commentaires sur les entreprises cotées en Bourse, en plus de ses rubriques spécifiques traitant des produits financiers dérivés et des autres possibilités d'investissement.

L'équipe rédactionnelle est dirigée par *Danny Reweghs* (N) et *Guy Legrand* (F).

Sport/Foot Magazine et Sport/Voetbal Magazine

Sport/Foot Magazine (F) et *Sport/Voetbal Magazine* (N) sont les newsmagazines sportifs. La formule entend traiter tout ce qui se passe dans le monde du football mais s'intéresse aussi beaucoup aux sports d'équipe importants, tels que le basket et le volley, le tennis et d'autres sports de haut niveau.

Chaque semaine, une interview dresse le portrait du sportif de la semaine. Les deux rédacteurs en chef, *Jacques Sys* (N) et *John Baete* (F), dirigent une équipe bilingue. Une approche rédactionnelle aussi vivante que professionnelle a fait en sorte que le nombre d'abonnés atteint déjà les 50.000 et que le tirage monte à 90.000 exemplaires, vente au numéro comprise. Ce magazine sportif complète l'offre des newsmagazines belges.

LES MAGAZINES POUR SENIORS

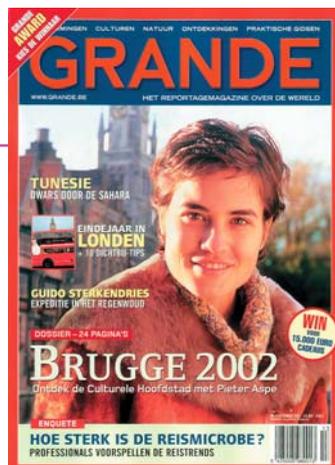
Ensemble avec son partenaire Bayard Presse (Paris), RMG continue à développer un groupe international. En Belgique, *Plus* atteint le cap des 100.000 exemplaires en diffusion nette. Aux Pays-Bas, *Plus* dépasse les 220.000 abonnements et sa diffusion nette est de 250.000 exemplaires. En Norvège, *VI over 60* a encore un grand potentiel de croissance, grâce au savoir-faire de Roularta et de Bayard en matière de direct marketing. Entre-temps, ces deux sociétés ont repris toutes les actions de la société norvégienne. En Allemagne, enfin, le nouveau mensuel *Lenz* a démarré en janvier 2001. Après un an, *Lenz* compte déjà une diffusion nette de 120.000 exemplaires, après la reprise du mensuel *Weltbild*. En 2002, la croissance et les efforts de marketing seront continués mais de façon un peu plus modérée.

LES AUTRES MAGAZINES SPÉCIALISÉS

À la fin de cette année, Roularta Media Group lancera un nouveau magazine lifestyle : 'NEST'. Ce magazine néerlandophone paraîtra pour la première fois le 27 septembre prochain et sera tiré à 120.000 exemplaires.

Dès le départ, 'NEST' comptera déjà 80.000 abonnés. En effet, ce titre remplacera 'Levend Land' et 'spijs&drank'. 'Levend Land' compte actuellement 68.000 abonnés dans des ménages intéressants car ils sont propriétaires d'une maison et d'un jardin et habitent hors des villes. À partir de septembre, ils recevront également un bulletin d'information supplémentaire de 8 pages.

Quant aux 12.000 abonnés de 'spijs&drank', ils recevront 'NEST' dès la même date. Ils y retrouveront leur information gastronomique tant appréciée, avec les reportages et les fiches de recettes, puisque 'NEST' comprendra une large rubrique 'spijs&drank'.



Les magazines spécialisés : Nest - Grande - Bizz - Industrie

En plus des abonnements postaux (80.000 exemplaires), une large distribution sera organisée et promue auprès des marchands de journaux.

Dans la forme, 'NEST' aura un caractère très personnel et un climat de lecture unique. Une mise en page moderne et au goût du jour, telle que mise en œuvre jadis pour 'spijs&drank' et 'Weekend Knack'. 'NEST' sera imprimé sur un papier de belle qualité et, pour la finition, il a été opté pour un dos carré et une couverture laquée.

'NEST' sera donc un magazine lifestyle, construit sur cinq piliers rédactionnels : le country living, la maison et le jardin, spijs&drank (la gastronomie et les vins), hobby et loisirs, la mode et la santé.

'NEST' s'adressera donc par essence à un public d'un certain niveau, qui aime la nature et la vie.

'NEST' sera également complémentaire à l'audience de Weekend Knack, au sein d'une catégorie de magazines lifestyle que nous pourrions cataloguer comme 'unisex'. Weekend Knack s'attache à la 'culture', la 'ville' et les 'tendances', tandis que 'NEST' met plutôt l'accent sur la 'nature', la 'campagne' et les 'valeurs fondamentales'. Mais les deux titres s'adresseront à un public d'hommes et de femmes qui partagent un grand souci de qualité de la vie.

La direction rédactionnelle est confiée à Tessa Vermeiren. Tessa est l'une des conceptrices de magazines les plus expérimentées du pays. Ces dix dernières années, elle fit de Weekend Knack le magazine lifestyle le plus réussi en Flandre. Elle sera secondée par le rédacteur en chef Peter Vandeweerd, qui est actuellement rédacteur en chef de 'Levend Land'.

Au second semestre, 'NEST' paraîtra trois fois : le 27 septembre,

le 25 octobre et le 6 décembre.

En 2003 sont prévus trois numéros au premier semestre et trois numéros au second semestre.

En peu de temps, le mensuel **Bizz** a conquis un lectorat fort attrayant pour le monde publicitaire. *Frédéric Mahoux*, le rédacteur en chef, réussit à produire, chaque mois, un choix étonnant de dossiers offrant des solutions pratiques.

Avec sa diffusion contrôlée, **Industrie Magazine**, le news-magazine de l'industrie, atteint un public-cible idéal pour la publicité business to business. Le rédacteur en chef, *Peter Ooms*, fait un magazine qui contient des articles variés pour les managers du monde industriel.

De Kwaliteitskrant accompagne Industrie Magazine pour les managers de l'industrie flamande.

Trends Wheels et **Fleet Management** sont devenus des valeurs sûres dans le monde de l'automobile.

En septembre 2000, Himalaya, une SA dans laquelle RMG participe à hauteur de 50 %, lança **Grande**, un mensuel de reportages. Après un an et demi, le magazine a déjà gagné sa place et ravit tous ceux qui aiment voyager et découvrir le monde. Grande, réalisé par des collaborateurs internes, est un magazine de reportages à l'allure internationale qui tient compte des goûts et intérêts du lectorat belge.

ROULARTA MEDICA

En 2001, The European Business Press Group, une joint-venture entre les éditeurs Roularta et Biblo, a repris VM & Partners et changé de ►

Roularta Medica : des hebdomadaires, mensuels et annuaires





**Krant van West-Vlaanderen avec les éditions :
Brugsch Handelsblad - Kortrijk's Handelsblad - De Zeewacht -
De Weekbode - Het Wekelijks Nieuws**



**Les magazines gratuits : De Streekkrant -
De Weekkrant - Steps - De Zondag**

A partir de 2002, il est prévu de joindre à ses magazines, au lieu d'un épais journal, Vacature-magazine qui fournira un résumé des offres d'emploi avec une formule rédactionnelle originale destinée à de jeunes lecteurs.

LES JOURNAUX GRATUITS

Les hebdomadaires toutes-boîtes

De Streekkrant/De Weekkrant est un vrai phénomène. C'est le plus grand média belge. Son tirage de 2.704.000 exemplaires est diffusé dans les boîtes aux lettres : chaque semaine dans ceux de tous les ménages de la partie flamande du pays, deux fois par semaine dans ceux de Gand et de Bruges.

Les quelques cinquante éditions régionales atteignent une audience de 3.568.000 lecteurs CIM.

Même en périodes difficiles, les annonceurs continuent à investir en publicité tactique et en actions promotionnelles, utilisant pour ce faire les toutes-boîtes locaux et le marché local des offres d'emploi continue à se développer.

En 2002, l'amélioration de la maquette et du contenu rédactionnel sera continuée, les annonces classées seront traitées de façon encore plus professionnelle et l'organisation de vente sera renforcée pour maintenir la dynamique et assurer une croissance structurelle.

Pour le secteur immobilier, un nouveau magazine est lancé en 2002 : Easy Immo Magazine, un périodique pratique avec des annonces en quadrichromie pour les biens de catégorie supérieure. Il est diffusé à 180.000 exemplaires avec Knack et Trends et via les agents immobiliers.

Le journal de dimanche gratuit

Avec ses 14 éditions, De Zondag atteint à présent toute la Flandre. La formule de distribution originale, qui consiste à utiliser les boulangeries, permet de diffuser le dimanche matin, donc à un moment privilégié, près de 500.000 exemplaires auprès d'un public

sélectif et intéressant.

Ce sont, en effet, les gens les plus éveillés de Flandre qui, chaque dimanche matin, se chargent du petit-déjeuner festif. Dans notre pays, il est de tradition que les boulangers reçoivent le dimanche matin, et en quelques heures seulement, une clientèle bien spécifique : des pères de famille qui viennent chercher des petits pains frais ou des croissants pour leurs enfants.

Ce petit-déjeuner du dimanche mérite un journal du dimanche. Un journal qui parle de sa région, qui donne l'agenda des activités de ce dimanche, avec des annonces classées et une information commerciale locale mais aussi nationale (puisque la couverture est nationale).

Hormis De Streekkrant, De Zondag est le plus grand journal du pays. Et il parvient chez le lecteur à un moment où aucun autre journal ne paraît, où il n'est distrait par aucun autre média, où il a l'esprit éveillé et réceptif.

En France

En France, A Nous Paris s'est développé avec grand succès. Chaque lundi, 400.000 exemplaires sont distribués au moyen de présentoirs disposés dans les gares de métro à Paris. Pour obtenir cette concession, il a fallu proposer un formule hebdomadaire. C'est un guide pour sortir à Paris, avec une sélection des meilleurs endroits culturels et de loisirs. RMG participe pour 30 % à cette initiative et assure l'impression heatset sur format tabloïd et sur un papier offset amélioré chez Roularta Printing (Mercator Printing Group).

Au Portugal

Au Portugal, on a continué à investir dans le développement du groupe Jornal da Região. En 2001, de nouvelles éditions ont été lancées à Porto et dans ses environs.

Depuis, le lancement de nouvelles éditions a été momentanément arrêté et dans les grandes villes Porto et Lisbonne la formule de



VMM : VTM - Kanaal 2 - Jim TV - Q-music - Radio Mango - Top Radio

- distribution a été corrigée. Dorénavant, un tirage plus réduit est distribué au moyen de présentoirs qui sont situés dans des endroits fort fréquentés.

RMG participe à hauteur de 40 % dans les initiatives portugaises, ensemble avec le groupe portugais Impresa qui est coté en Bourse.

Les mensuels toutes-boîtes

Steps, le magazine lifestyle gratuit, a réalisé un bon résultat et, en 2002, la version Style aux Pays-Bas améliorera sensiblement le sien grâce à une restructuration qui a pour but de centrer les efforts sur les régions du Brabant et du Limbourg.

En Belgique, Steps a un tirage de 1.821.000 exemplaires qui sont diffusés de manière sélective. Aux Pays-Bas, ce tirage est de 620.000 exemplaires. En 2002, une meilleure qualité de papier sera utilisée pour les annonces en couleurs.

TÉLÉVISION

VLAAMSE MEDIA MAATSCHAPPIJ

VTM

Pour VTM, 2001 fut une année réussie. Pour la première fois depuis 1995, l'émetteur commercial a réussi à attirer plus de spectateurs dans toutes les couches de la population de quatre ans et plus. La part de marché a augmenté, passant de 29,3 à 29,7 %, et il est resté le plus grand émetteur de Flandre.

L'un des points forts de VTM, c'est son offre d'informations particulièrement riche. Le journal télévisé est le fer de lance de VTM. Chaque jour à nouveau, il fait preuve d'une grande qualité journalistique, de rapidité et de fraîcheur dans tous les sujets traités. Ces douze dernières années, le journal de VTM a souvent donné le ton. L'année dernière aussi. Il a créé une rubrique Bourse quotidienne dans sa dernière édition du soir, grâce à la collaboration de Canal Z. Au second semestre, il a également créé le bandeau défilant en bas de l'écran qui enrichit le journal du soir. Et à ceux qui veulent être informés des événements importants, il a proposé un abonnement à "Breaking News", qui informe sur-le-champ à l'aide de messages SMS. VTM Nieuws a acquis une réputation qui s'est traduite en chiffres d'audience. Sa part de marché a sensiblement augmenté depuis les événements du 11 septembre. Ainsi, la part de marché moyenne était de 40,7 % (770.000 spectateurs) en septembre, de 44,25 % (849.000 spectateurs) en décembre.

L'équipe en charge de l'actualité anime également Telefacts, un classique, et les journaux de JIMtv et de Q-Music. Et elle permet à "Polspoel & Desmet" de monter un programme basé sur des débats de société.

VTM avait aussi l'ambition de créer des séries dramatiques flamandes. L'un des programmes les plus regardés était sans nul doute la comédie romantique, créée au premier semestre : "Veel geluk, Professor !", tirée du roman du même nom de Aster Berkhof et

adapté à la télévision par Paul Koeck.

Dans le genre plus difficile que sont les programmes humoristiques, VTM a fait œuvre de pionnier en lançant des productions telles que "Dennis" et "Droge Voeding Kassa 4" ou avec des concepts nouveaux tels que "Debby & Nancy Laid Knight" et "Hans & de Griet", qui a beaucoup plu aux plus jeunes.

VTM se lança également dans un genre plus nouveau : le "docu-soap". "Hartslag 100" traita des heurs et malheurs des patients du service d'urgence de l'AZ à Jette, tandis que "Miss Belgian Beauty (derrière les coulisses)" suivait les candidates au prix de beauté, des premières sélections à la grande finale.

Dans le domaine des fictions populaires, VTM n'a de leçons à recevoir de personne. "Wittekerke", qui atteignit le cap des 500 épisodes en mars dernier, et "Spoed" prenaient chaque semaine les premières places dans les classements des émissions les plus regardées, tandis que "Familie" fêtait son dixième anniversaire fin décembre, devenant ainsi le soap flamand le plus populaire et avec la plus grande longévité. D'autres anniversaires ont été fêtés : "Lekker Thuis", le programme de recettes de cuisine de Piet Huysentruyt et Ilse De Meulemeester connut une millième édition festive, tandis que "Blind Date", le programme de rencontres de Ingeborg, reçut le ruban de la centième émission.

VTM est un émetteur familial et ne peut dès lors oublier les jeunes spectateurs. "Tam Tam" est une émission qui prévoit une programmation pour les jeunes et très jeunes et qui passe chaque matin, du lundi au dimanche. Et que les enfants se plaisent chez VTM est évident puisque l'émetteur atteint la part de marché la plus élevée depuis que la mesure d'audience a été introduite, il y a cinq ans : 22,1 % dans la tranche 4 à 14 ans.

Kanaal 2

Pour Kanaal 2, 2001 était l'année de confirmation. Et en effet, il devint la seconde chaîne flamande la plus regardée par les 15 - 34 ans.

La preuve pour Kanaal 2 que ses options étaient les bonnes pour son marché : une offre variée des meilleures séries télévisées et de premières de films. Les toutes nouvelles séries de l'année dernière avaient pour nom : Dark Angel, Get Real et Largo Winch. Mais les spectateurs ont eu également droit aux séries qui avaient déjà prouvé leur valeur les années précédentes : Mc Beal, The X-files, La Femme Nikita, NYPD Blue, etc. Et les fans du cinéma ont pu apprécier "De Nacht van de Wansmaak" (La Nuit du Mauvais Goût) et "Films Night Specials".

Outre les séries et les films, Kanaal 2 pimenter son offre avec une bonne dose de sport. Les matchs de qualification des Diables Rouges pour la Coupe du Monde au Japon ont atteint les plus hauts chiffres d'audience. Le match le plus regardé fut celui opposant la Belgique à l'Ecosse (1,125 millions de spectateurs). Les matchs de tennis de nos championnes au Davis Cup et au Fed Cup connurent également beau-

coup de succès. Mais le sport automobile, le vélo cross, le basket, le volley et l'athlétisme ne furent pas oubliés non plus à Kanaal 2.

Big Brother, lui aussi, tint la route. Les pessimistes s'attendaient à une forte chute d'audience. Ils se trompaient. Les chiffres d'audience se sont maintenus au même niveau que l'année précédente.

Kanaal 2 a introduit une nouveauté : le journal télévisé après le film de la soirée, adapté au profil plus jeune de l'émetteur. Un journal complet, de qualité, qui relate tous les événements importants de la journée.

JIMtv

Le 2 avril 2001, à 16 h 56 précises, JIM démarra on line et à la télévision. En dix semaines à peine, une période de préparation démentielle, une vingtaine de jeunes enthousiastes firent le plongeon dans les eaux tumultueuses du paysage télévisuel flamand. Ils passèrent tant bien que mal les premiers jours des vacances de Pâques et, depuis, tout va de mieux en mieux et de plus en plus vite.

La première année d'existence de JIM est une source de fierté. JIMtv a rapidement conquis sa place aux côtés des grands comme TMF et MTV. Fin 2001, il atteignit une audience moyenne quotidienne de 284.000 spectateurs et de 9,4 % dans la cible des jeunes. Tout cela avec une programmation, un style et une interactivité jusque là inconnus en télévision flamande.

JIM.be, le site interactif de ce projet unique, a pris son essor avec largement 5.000 visiteurs uniques par jour. La preuve que le concept du community building et du transfert entre télévision et PC marche pour une marque jeune. Nous avons d'autant plus apprécié la distinction qui fut réservée à JIM par la presse professionnelle : en décembre il fut élu "Nederlandstalig Medium van het Jaar" (Le Média flamand de l'Année).

JIM est également une plate-forme efficace pour les présentateurs et les rédacteurs qui ont ainsi l'occasion d'évoluer vers les autres émetteurs de VMM. Il monte des projets de merchandising remarquables, lance des programmes innovants, essaye de nouvelles technologies qui, une fois testées et approuvées, peuvent servir aux autres marques du groupe.

La télévision régionale

En 2001, les émetteurs de télévision régionaux étaient encore nettement en déficit mais, depuis, Roularta a modifié de façon structurelle sa position dans ces émetteurs. Depuis octobre 2001, l'exploitation dans la province de Flandre Occidentale (**WTV et Focus TV**) a été reprise par la SA RMM, dans laquelle Roularta détient 50 % des parts, ensemble avec deux détenteurs d'une licence (des asbl) qui apportent une aide précieuse dans la conclusion de nouveaux accords commerciaux avec les pouvoirs locaux, récoltant ainsi des revenus supplémentaires.

Dans les provinces de Flandre Orientale (AVS et Kanaal 3) et de Brabant (Ring TV) Roularta n'assure plus que la régie de publicité ►

- (Kanaal 3 éventuellement à partir du 1er juillet, Ring TV à partir du 1er avril).

Canal Z/Kanaal Z

Canal Z/Kanaal Z (50 % RMG) et RTL Z (Pays-Bas / 25 % RMG), les émetteurs pour le monde des affaires, ont fort souffert de la chute des investissements publicitaires.

Entre-temps, le budget dépenses de Canal Z/Kanaal Z a été réduit de 3 millions d'euros et la participation dans RTL Z a été cédée à Holland Media Group. Roularta détient maintenant 51 % des parts et une option sur 75 %.

Canal Z/Kanaal Z est un succès d'audience : plus de 630.000 spectateurs (base : la semaine) avec un profil très intéressant.

LA RADIO

Pour Vlaamse Media Maatschappij, le six septembre 2001 est une date historique. C'est en effet ce jour-là que le Vlaamse Commissariaat voor de Media annonça qu'une des deux licences pour le lancement d'une radio commerciale nationale lui était attribuée. L'issue heureuse d'une véritable course contre la montre. Vlaamse Media Maatschappij avait déjà démarré les préparatifs en 2000. Les moyens humains et techniques avaient été dégagés pour disposer d'un dossier en béton dès que le marché des radios serait enfin libéré. Toutes les activités radio furent réunies en un seul business unit qui avait pour tâche principale d'obtenir cette licence pour une radio commerciale nationale. Le 20 juin, Vlaamse Media Maatschappij présenta le nom et le logo de la nouvelle radio : Q-Music. Trois mois plus tard, la bonne nouvelle fut annoncée : Q-Music pouvait prendre place sur la fréquence nationale. Vlaamse Media Maatschappij dispose ainsi de trois radios, les deux autres étant Radio Mango et Topradio. Elles sont

non seulement complémentaires, elles offrent un large éventail de possibilités aux annonceurs. De plus, VMMA-radio est la seule société audiovisuelle belge qui dispose d'une propre régie de publicité.

Q-Music

C'est le samedi 10 novembre que Q-Music prit son véritable départ, avec une émission marathon qui ne se termina que le lundi 12 novembre au matin. Deckers & Ornelis avaient donné le ton de cette nouvelle radio. Q-Music, c'est un autre son, une radio où la musique prime. L'émetteur s'adresse à une cible de 18 à 44 ans, plus particulièrement aux jeunes actifs entre 18 et 34 ans des classes sociales supérieures.

Les premiers résultats font apparaître que Q-Music a très vite trouvé sa place dans le paysage radio flamand. Une propre enquête a révélé que, après deux mois d'existence seulement, le nom était déjà connu de 80 % de la population. Après le premier mois, Q-Music avait déjà dépassé les prévisions d'audience et de part de marché, alors que le parc d'émetteurs n'était pas encore complété. Dans la cible des 18 à 44 ans, l'audience atteint près de 40 %, dans celle de 18 à 34 ans, près de 34 %. Le profil des auditeurs correspond donc entièrement aux objectifs : Q-Music est très sélectif dans les cibles visées.

TOPradio

Les énormes efforts que Vlaamse Media Maatschappij a consentis pour obtenir la licence de radio, n'ont pas empêché les deux autres radios de continuer leur croissance.

TOPradio est une véritable radio de jeunes. L'année dernière, la programmation a été revue en profondeur pour mieux la faire correspondre aux attentes et aux besoins sans cesse changeants des jeunes auditeurs. Le résultat ne s'est pas fait attendre : l'ambition de

Business TV: Canal Z - Kanaal Z



gagner une part de marché de 10 % dans la cible 12 à 24 ans fut réalisée dans les plus brefs délais. C'était la troisième année de croissance consécutive. TOPradio suit maintenant de près la valeur sûre qu'est Studio Brussel.

Radio Mango

Les jeunes ont TOPradio, les adultes choisissent plutôt Radio Mango. En 2001, Radio Mango a ravi ses auditeurs en diffusant de la musique des trente dernières années. Le jour de l'Ascension, il y avait les Hemelse 100 (les divins 100), choisis par les auditeurs.

Plus tard dans l'année, il y eut la semaine Abba et la semaine des Seventies.

Fin 2001, le très expérimenté Michel Follet a rejoint radio Mango. Avec l'aide de Bert Geenen et des autres collaborateurs, il donne une nouvelle direction à l'émetteur, en observant la devise : "plutôt une douce évolution qu'une révolution".

Via la S.A. Promotheus Inc. (50 % RMG), Roularta se charge de l'exploitation des radios locales à Bruges, Courtrai, Ostende et Roulers qui font partie du réseau Mango en Flandre Occidentale. Promotheus organise des événements musicaux et remplit des missions de promotion pour les émetteurs régionaux de radio et de télévision, ainsi que pour la Vlaamse Media Maatschappij.

LA PRODUCTION ET LES ÉQUIPEMENTS TV

Eye-d (50 % RMG avec GIMV et les familles Coulier) est en charge des programmes d'actualité pour Canal Z/Kanaal Z, l'émetteur pour le monde des affaires.

Eye-d est également spécialisé en installation d'équipements TV, en enregistrements et en présentations. Via la maison de production Turnkey, des programmes de télévision sont réalisés (pour Kanaal Z et

VRT, entre autres) ainsi que des documentaires pour le marché belge et étranger.

Ainsi, Eye-d se charge des enregistrements au sein du parlement et a équipé le nouveau bâtiment de théâtre à Bruges d'une installation audiovisuelle.

DVD, CD ET CD-ROM

L'offre de VTV (Vogue Trading Video - 66,66 % RMG) est unique: il s'agit d'une approche entièrement intégrée qui permet tant la réalisation de commandes au départ d'un disque mère, que la réplique, l'impression, l'impression des pochettes et de tout le matériel annexe, l'emballage, la distribution, le rack-jobbing dans les grandes surfaces, y compris la facturation et le factoring. VTV s'est imposé comme la solution idéale pour le marché belge et a attiré ainsi une clientèle supplémentaire, internationale. Aujourd'hui, 75 % du chiffre d'affaires provient de l'exportation.

Après un premier trimestre plutôt difficile, Vogue Trading Video (VTV) a réussi à atteindre le break-even, le cashflow atteignant 3,9 millions d'euros pour un chiffre d'affaires stable.

Grâce à la percée du DVD, une forte croissance est à nouveau attendue en 2002. Pour autant que cette croissance le permette, des investissements pour un montant maximal de 7,5 millions d'euros seront réalisés en 2002-2003.

MERCATOR PRINTING GROUP

2001 était une année difficile pour MPG, qui regroupe trois entreprises. Le marché a très fortement souffert de la récession économique.

Début 2002, un plan de restructuration global a été appliqué et les synergies seront ainsi exploitées de façon optimale. ▶

VTV : Le plus grand fabricant de disques optiques en Belgique



Mercator Printing Group : le plus grand groupe d'imprimeries en Belgique





Easy.be : l'annuaire téléphonique 'online' et bien plus encore

► Roularta enregistre en consolidation une perte nette de 5,9 millions d'euros pour sa participation dans MPG (39,15 %), tenant compte toutefois de 2,3 millions d'euros en charges exceptionnelles.

Comme prévu, Roularta a cédé entre-temps 5,82 % des actions à Concentra. Ainsi, les trois partenaires Concentra, Mercator et Roularta disposent chacun d'un tiers des parts.

NOUVEAUX MÉDIAS

Les News sites et les Community sites de Knack et Trends

Roularta Media Group utilise ses deux marques les plus prestigieuses pour chapeauter toutes ses initiatives journalistiques sur Internet. **Knack.be** et **Trends.be** augmentent ainsi sans cesse l'interactivité entre les rédactions et les lecteurs. Le journaliste renvoie le lecteur vers le site pour plus d'informations sur le sujet qu'il traite dans son article. Dans le magazine, ledit article raconte, de façon vivante et claire, ce qui se passe, comment et pourquoi. Le lecteur qui est intéressé par le sujet, qui devient curieux et veut en savoir plus, peut ensuite trouver une documentation plus fouillée sur le site. Il y trouvera des liens vers d'autres articles et vers les archives, vers d'autres textes, articles de loi, etc.

Les abonnés ont un accès gratuit au numéro de la semaine, à partir de 20 heures précédant la date de parution. Ils peuvent également consulter les archives des trois derniers mois, toujours gratuitement. En 2002, les archives complètes pourront être consultées contre paiement.

Les community sites sont chapeautés par Knack.be et Trends.be.

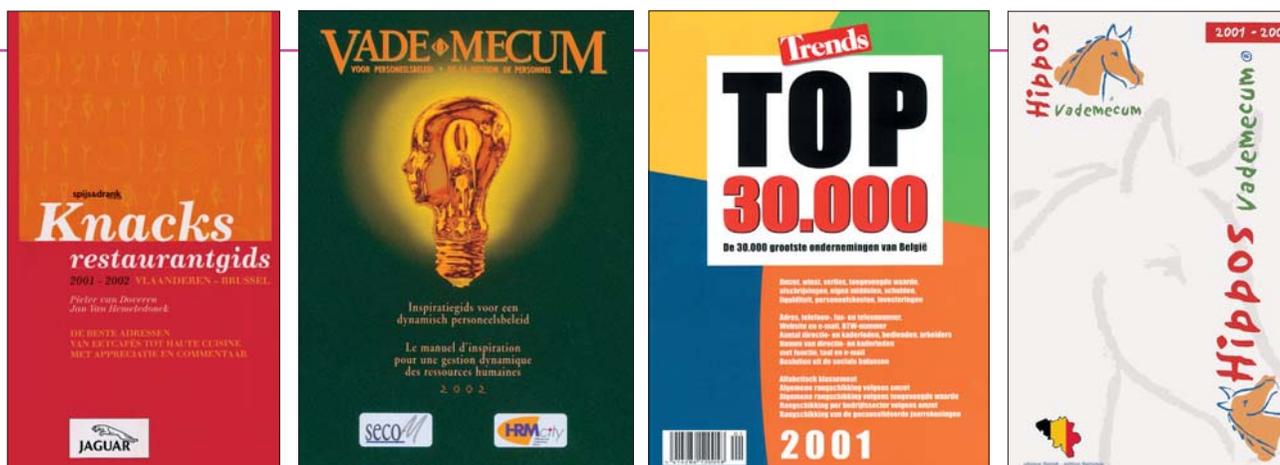
Quant à het.beleggers.net, c'est devenu un site très fréquenté et rentable. Ce site sert de modèle pour d'autres initiatives ciblées telles que het.gastronomen.net et het.reiswijzers.net. Ces deux derniers sites ont également été développés par une rédaction spécialisée qui peut faire appel au réseau journalistique de RMG. Ils comportent des liens avec les banques de données du groupe, les archives, les guides et annuaires.

T-Zine a proclamé Vacature.com comme site Internet de l'année 2001. Ce que les lecteurs de l'e-magazine appartenant à Tijd apprécient particulièrement dans ce site dédié au recrutement et aux carrières, c'est sa clarté, sa richesse en informations, son sens du service et de l'interactivité. Knack.be a obtenu la cinquième place dans ce même classement.

Le nouveau guide téléphonique et de l'Internet : Easy.be

Le domaine des guides, comptant plus de 165.000 visiteurs uniques par mois, qui génèrent plus de 3,5 millions de pages consultées. Easy.be veut toutefois offrir plus que des simples adresses et numéros de téléphone. Le visiteur du site peut chercher un commerçant, un restaurant, une boutique, une agence, etc. en sélectionnant le nom. Il peut également effectuer sa recherche via le type de produit ou de service. Qui cherche une auto ou une maison, peut préciser sa demande en fixant un prix ou en indiquant une région. Ce service est entièrement gratuit pour le consommateur. Easy.be est un guide qui comprend quelque 750.000 adresses intéressantes dans

Grâce à Easy.net, Roularta Media Group est un des joueurs principaux en matière de fichiers d'adresses et bénéficie, chaque mois, de 165.000 visiteurs uniques qui consultent plus de 3,5 millions de pages.



Les annuaires de Roularta Books, AR-Media, Editop en Hippos Vademecum

toute la Belgique, reprises gratuitement.

L'annonceur qui s'inscrit à Easy.be profite automatiquement d'une place prioritaire dans les rankings, d'une adresse Internet et e-mail, d'un site de présentation sur le web et, surtout, de la possibilité de communiquer un tas d'informations, allant jusqu'au catalogue ou au portefeuille complet de biens et services. L'annonceur peut annoncer des actions de promotion ou publier, s'il le souhaite, des bons de valeur que le consommateur pourra sortir sur son imprimante afin d'aller les échanger dans le magasin.

Le visiteur est invité à prendre contact immédiatement, via e-mail, via un numéro de téléphone unique qui fait partie du service de Easy.be, ou via un lien avec le site de l'annonceur.

Easy.be offre un service optimal, grâce à son lien avec les banques de données des annonces classées du groupe. L'interaction entre l'Internet et les médias imprimés est continue. Les journaux indiquent, dans leurs têtes de rubriques, les sites easyImmo, easyAuto, easyResto, easyShopping, etc. et créent ainsi un trafic vers le site. Easy.be profite donc d'un soutien continu de la marque, ainsi que d'une promotion et d'une activation permanentes.

Les annonces classées dans les journaux sont munies d'un numéro de code Easy qui permet de consulter directement sur Internet.

Easy.be répond de façon très rapide aux questions des visiteurs, à l'aide de gros serveurs et d'un software sans cesse amélioré.

RMG participe également dans Bemart, une organisation qui permet aux grandes entreprises de distribution de mettre leurs efforts en commun pour examiner toutes les possibilités offertes par l'e-commerce, dans le cadre du principe clickx & mortar. Ils participent aux coûts de la recherche technologique et du marketing d'un nouveau portail de distribution.

VMM sur Internet

JIM TV et Q-Music tentent de réaliser une interaction optimale entre l'écran TV et Internet. Webmaster et régisseur final collaborent afin de permettre aux spectateurs de trouver, sur leur écran TV, ce qui se crée sur le site et vice versa.

Les messages SMS relatifs à l'actualité chaude profitent également d'un intérêt grandissant auprès du public.

ROULARTA SEMINARS

En 2001, Roularta Seminars s'est développé et est à présent une Entreprise saine.

Les rendez-vous mensuels des lecteurs de Trends (N et F) sont un et les séminaires tactiques sont un exemple d'organisation et de communication professionnelles.

Roularta Seminars développe son réseau de partenariats et offre chaque fois, à ses partenaires, des possibilités de communication optimales, grâce à ses médias, garantissant ainsi une présence réussie.

En 2002, fut organisé pour la première fois le CEO-Summit belge. L'organisation parfaite de cet événement put ainsi servir de base pour un projet à long terme.

LES LIVRES

Tout comme Roularta Seminars, Roularta Books continue à prendre des initiatives, en synergie avec les divers médias du groupe. Toutes ces initiatives sont autant d'actions de promotion et de soutien des marques de RMG et rendent un réel service aux lecteurs, aux auditeurs et aux spectateurs.

Depuis 2001, Roularta Books s'occupe également de la diffusion en Belgique des livres édités aux Pays-Bas par Sun et Cossee.

Pour **Media Club**, son entreprise de vente par correspondance, Roularta a conclu un accord avec ECI. Dorénavant, ECI se charge de l'exploitation et du back office et rémunère Roularta en fonction de la vente et du recrutement de membres réalisés.

Media Club, un club de livres, de CD, de DVD et de multimédia, utilise de façon optimale les divers canaux de RMG, ainsi que les divers sites qui favorisent le trafic, et aide ainsi à fidéliser la clientèle.

En 2001, **AR-Media** (50 % RMG) a repris la maison d'édition **Follow the Guide** et édite à présent des annuaires dans deux domaines : les ressources humaines et le monde de la construction et de la rénovation.

Editop (50 % RMG) a réalisé une belle croissance, en chiffre d'affaires et en résultat, grâce à l'édition du Trends Top 50.000, une combinaison entre un annuaire, un CD-Rom et un site Internet qui compte, grâce entre autres à Trends.be, un nombre croissant de visiteurs.

Hippos Vademecum (52 % RMG) a démarré en 2001 avec l'édition d'un premier guide pour le monde hippique en Belgique. En 2002, une première édition est prévue aux Pays-Bas. ■

PERSPECTIVES GÉNÉRALES

En 2002, Roularta ne prévoit pas de nouveaux lancements, hors le nouveau magazine lifestyle "NEST" qui n'est en fait que la continuation de spijs & drank et Levend Land.

Les nouveaux projets sont soumis à une réévaluation systématique et des corrections seront apportées, le cas échéant. Fin 2001, Roularta renonça ainsi à sa participation au journal gratuit "Metro".

L'émetteur de télévision pour le monde des affaires, Canal Z/Kanaal Z, fonctionne en 2002 avec un budget de dépenses réduit de 3 millions d'euros, et la participation dans RTL Z aux Pays-Bas a été cédée. Les risques dans le domaine des télévisions régionales ont été supprimés.

Des mesures structurelles ont été prises dont l'effet global atteint

20 millions d'euros. Quant aux investissements, ils seront limités à l'avenir puisque MPG dispose déjà d'un équipement de production renouvelé et élargi.

Les coûts relatifs aux technologies d'information seront, eux aussi, limités puisque le développement de Easy.be en 2001 a été repris dans les charges.

Le prix des matières premières (papier) a diminué de 10 % en moyenne et les coûts opérationnels ont été sensiblement réduits.

Dans l'attente d'une amélioration de la situation économique, Roularta tient compte d'un chiffre d'affaires en légère diminution (5 %) dans la division "médias imprimés" et un chiffre d'affaires stable dans la division "radio et tv".

Les diverses mesures qui ont été prises permettent de tableer sur un résultat nettement meilleur qu'en 2001.

Actionnariat

RMG a annulé 119.305 de ses propres actions, le total s'élevant maintenant à 9.553.679, avec un free float de quasi 25 %.

Un nouveau site internet

A partir du 20 avril 2002, le rapport annuel 2001 peut être consulté intégralement sur le site de société rénové de Roularta Media Group (www.roularta.be).

Les investisseurs y trouveront une large rubrique, créée pour eux, avec toutes les informations financières souhaitées.

Ce site permet également de poser des questions au CEO, de consulter celles d'autres personnes intéressées, ainsi que les réponses qui leur ont été données. En outre, il est loisible de s'annoncer comme membre du club des investisseurs de Roularta.

Les membres de ce club reçoivent un e-mail avec les dernières nouvelles de Roularta relatives aux nouveaux produits et services, les changements de structure dans le groupe, les fusions, les reprises, les résultats, etc. Pour les sociétés cotées en Bourse, c'est un précédent.

“ Roularta continue à développer son avenir multimédia. En Belgique et hors frontières.

Par le passé, la croissance était surtout le fait de propres initiatives, de nouvelles initiatives chaque fois.

Roularta a lancé lui-même, au cours des dernières décennies, la plupart des hebdomadaires du groupe De Streekkrant, a lancé le nouveau phénomène de la presse belge, De Zondag, a créé les divers newsmagazines belges, ainsi qu'une série de magazines de niche spécifiques. Il prit l'initiative de lancer les émetteurs de télévision VTM, Kanaal 2, JIM TV, Canal Z et les premières télévisions régionales dans la partie flamande du pays.

Cette croissance n'a pas été réalisée par une politique de reprises et de concentration.

Roularta doit sa croissance aux propres initiatives d'une équipe de collaborateurs enthousiastes qui sont tous, chacun dans son domaine, créatifs et entrepreneurs. ”



“ En tant qu’entreprise multimédia,
RMG veut créer de la valeur pour ses lecteurs,
spectateurs, auditeurs, pour ses clients-annonceurs,
collaborateurs et actionnaires. ”



CORPORATE GOVERNANCE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se compose de 9 membres :
- six administrateurs qui, conformément au droit de proposition statutaire, représentent l'actionnaire de référence : De Publigraaf NV, représenté par son administrateur délégué, *monsieur Rik De Nolf* (2004), Joedheco NV, représenté par son administrateur délégué, *monsieur Leo Claeys* (2004), *madame Lieve Claeys* (2002), *madame Caroline De Nolf* (2002), *monsieur Iwan Bekaert* (2004) et *monsieur Jean Pierre Dejaeghere* (2006).

- trois administrateurs indépendants qui occupent tous une fonction sociale dirigeante: *monsieur Clement De Meersman* (2004), administrateur délégué de Deceuninck NV, *monsieur Dirk Meeus* (2004), associé de Allen & Overy, ainsi que HRV NV, représenté par son administrateur délégué, *monsieur Hugo Vandamme* (2004), vice-président de Barco NV.

Ayant atteint l'âge de la pension, *monsieur Johan Devisch* a présenté sa démission en tant qu'administrateur en septembre 2001.

Les statuts prévoient que les administrateurs sont nommés pour une période de six ans. Ceux-ci sont révocables à tout moment et sur-le-champ, par décision de l'Assemblée Générale. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le mandat de *madame Lieve Claeys* et de *madame Caroline De Nolf* arrive à échéance à la réunion annuelle du 21 mai 2002. Il sera proposé à l'Assemblée Générale de renouveler leur mandat.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se réunit cinq fois par an, dont une fois pour discuter du budget de l'exercice suivant et l'approuver. Les quatre autres réunions se tiennent au rythme de une par trimestre.

En dehors de ces cinq réunions, le Conseil d'administration est convoqué par son président chaque fois que les intérêts de la société l'exigent. En 2001, il s'est réuni huit fois.

Outre l'agenda de la réunion, les administrateurs reçoivent, avant la réunion, tous les documents utiles à leur information. Ils peuvent ainsi préparer les points mis à l'agenda de façon approfondie. Chaque réunion

fait l'objet d'un rapport.

Le conseil d'administration délibère des objectifs, de la mission et de la stratégie de l'entreprise. Son terrain d'action comprend également les délibérations et les décisions relatives au businessplan, au budget, aux résultats trimestriels, semestriels et annuels, aux financements, aux aspects relatifs aux droits des sociétés, aux fusions et acquisitions, ainsi qu'à la communication externe.

Les autres points importants, soumis à l'approbation du conseil d'administration ont trait, entre autres, à la nomination de responsables de haut niveau, de la consultation d'experts extérieurs, de l'élaboration de plans de warrants et/ou de stock options, d'investissements particuliers.

Même si les statuts prévoient que les décisions du conseil d'administration se prennent à la majorité, celles-ci font, en pratique, l'objet d'un consensus.

Pour l'exercice 2001, la société a payé à ses administrateurs un million d'euros en rémunérations directes et indirectes.

SURVEILLANCE DE LA GESTION QUOTIDIENNE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La gestion quotidienne de la société est assurée par l'administrateur délégué, De Publigraaf NV, représenté par son administrateur délégué, *monsieur Rik De Nolf*. Il est assisté en cela par le comité de direction et par le management team.

Le **comité de direction** est composé de quatre personnes : l'administrateur délégué, le vice-président du conseil d'administration, le directeur général et le directeur financier et administratif.

Le comité de direction se réunit deux fois par mois, délibère et décide sur base d'un agenda fixé d'avance. Chaque réunion fait l'objet d'un rapport. Les points de l'agenda récurrents sont : la trésorerie de l'entreprise et le rapport financier. Les réunions traitent également des nouveaux projets et investissements qui sont proposés et si leur évaluation se révèle positive, il sont examinés plus en profondeur, en vue de constituer un dossier pour le conseil d'administration.

corporate governance

RAPPORT ANNUEL 2001 ROULARTA MEDIA GROUP

Le **management team** compte douze membres. Outre les quatre membres du comité de direction, y siègent huit managers qui représentent les divers unités d'activité de l'entreprise. Le management team se réunit tous les trois mois et chaque responsable y fait un rapport sur la situation de son unité.

PROTOCOLE DE PRÉVENTION CONTRE LES DÉLITS D'INITIÉS

Pour éviter que des informations privilégiées soient utilisées de façon illégale, ou même que l'impression puisse en être donnée, le conseil d'administration a élaboré un protocole de prévention contre les délits d'initiés. Les administrateurs, la direction et les membres du management team ont souscrit à ce protocole.

COMITÉS INSTALLÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **comité d'audit** a été mis en place lors de l'entrée en Bourse et vérifie les rapports financiers, veille au respect des procédures administratives, juridiques et fiscales et assure le suivi des contrôles financiers et opérationnels. Ce comité rapporte directement au conseil d'administration. Il contrôle et donne des avis.

Le comité est composé du directeur général, monsieur Iwan Bekaert et du directeur financier et administratif, monsieur Jean Pierre Dejaeghere, ainsi que de deux administrateurs indépendants, monsieur Clement De Meersman, qui assure la présidence du comité, et monsieur Dirk Meeus. Ceci afin de garantir l'indépendance du comité d'audit et d'assurer une information correcte.

A l'invitation de son président, le commissaire, Deloitte & Touche, Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représenté par *monsieur Jos Vlamincx*, assiste aux réunions du comité d'audit.

En 2001, le comité d'audit s'est réuni quatre fois. A son initiative, un auditeur interne a été engagé en avril 2001. Il assiste aux réunions chaque fois qu'il y est invité par le président.

Le **comité de rémunération** définit la politique salariale pour les hauts cadres de l'entreprise et veille aux émoluments des administra-

teurs. Il est composé de De Publigraaf NV, représenté par son administrateur délégué, *monsieur Rik De Nolf*, et de deux administrateurs indépendants, *monsieur Clement De Meersman* et NV HRV, représenté par *monsieur Hugo Vandamme*.

Lors de l'entrée en Bourse, la société a également installé un **comité de nominations**. Les trois membres de ce comité sont : De Publigraaf NV, représenté par son administrateur délégué, *monsieur Rik De Nolf*, Joedheco NV, représenté par son administrateur délégué, *monsieur Leo Claeys* et un administrateur indépendant, *monsieur Dirk Meeus*. Le comité de nominations se réunit quand les intérêts de l'entreprise l'exigent pour des remplacements, des engagements de membres de la direction, du management team ou des cadres supérieurs.

Au cours de l'année 2002, les modifications suivantes seront apportées :
Au niveau du conseil d'administration, la présidence sera transmise à NV HRV, représenté par son administrateur délégué, *monsieur Hugo Vandamme*.

Le management team comptera un membre de plus : *monsieur Johan Plets*, comme contrôleur.

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires du 21 mai 2002
relatif aux comptes annuels consolidés, clôturés au 31 décembre 2001

Chers actionnaires,

Conformément à l'article 119 du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités et sur la gestion de l'ensemble consolidé de notre entreprise pour l'exercice écoulé, clôturé au 31 décembre 2001.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Le projet de comptes annuels consolidés a été établi conformément à l'AR du 6 mars 1990 sur les comptes annuels consolidés des entreprises, ainsi qu'aux dispositions légales et administratives applicables à l'entreprise.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Le bilan, le compte de résultats et les annexes vous donnent un aperçu général des activités du groupe et des résultats réalisés.

BILAN

Actif

L'évolution des écarts de consolidation positifs résulte à la fois de la croissance du goodwill dû, entre autres, à la prise de nouvelles participations (Studio Press, Idéat Editions, VM & Partners) et à l'augmentation de notre participation dans Grieg Media AS, et de la diminution due à des amortissements et à la liquidation de quelques plus petites sociétés.

En général, on peut faire remarquer que, par rapport à l'exercice précédent, moins d'investissements ont été consentis, ce qui a pour conséquence que les immobilisations corporelles ont diminuées. A cet égard, les investissements les plus importants en 2001 concernent du matériel informatique et des logiciels pour prépresse, ainsi que des installations pour Q-Music et Jim-TV.

Les placements ont essentiellement trait aux actions propres qui ont été achetées durant l'exercice. Au cours de cet exercice 2001, le conseil d'administration a acquis 131.139 actions propres pour un montant total de 3.236.060,80 euros. Ces actions propres ont été reprises dans l'Actif, sous la rubrique 'Placements', au cours enregistré le 31.12.2001, pour un montant total de 2.544.096,60 euros. Suite à la baisse du cours de l'action, une moins-value sur actions propres a été comptabilisée pour un montant de 691.964,20 euros.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2001, les 119.305 actions acquises au cours de l'exercice 2000 ont été annulées et comptabilisées en diminution des réserves indisponibles.

Passif

Le capital consolidé à hauteur de 111.743.000 euros est constitué par le seul capital de Roularta Media Group NV. Par rapport au bilan consolidé au 31.12.2000, le capital a été modifié dans le sens qu'il a été augmenté de 691.065,17 euros par la conversion de warrants, pour être ensuite augmenté à nouveau de 797,10 euros par l'incorporation de réserves. Il a ainsi été porté au montant arrondi de 111.743.000 euros.

La rubrique provisions pour autres risques et charges comprend essentiellement des provisions pour un litige entre VMM NV et l'ONSS, divers autres litiges, les indemnités pour licenciements, les coûts pour l'assainissement de sols et les provisions pour le financement et la liquidation de Binderijgroep Antwerpen NV, ainsi que le financement des pertes en 2002 de RTL Z (au Pays-Bas) avec lequel la collaboration a été arrêtée.

COMPTE DE RÉSULTATS

Résultat d'exploitation

L'évolution et la composition du chiffre d'affaires consolidé se présente comme suit :

Chiffre d'affaires consolidé

en 1.000 euro	2001	2000	Evolution en %
Publicité journaux toutes-boîtes	94.843	98.499	- 3,71
Publicité journaux	14.778	20.312	- 27,24
Publicité magazines	58.066	61.891	- 6,18
Abonnements et vente au numéro	49.413	44.448	+ 11,17
Publicité télévision et radio	108.698	108.176	+ 0,48
Réplication CD & DVD	25.858	16.970	+ 52,37
Composition et impression	64.787	68.480	- 5,39
Services et divers	22.142	16.973	+ 30,45
Chiffre d'affaires consolidé	438.585	435.749	+ 0,65

15 % du chiffre d'affaires consolidé provient de l'étranger.

Le chiffre d'affaires total avoisine celui de l'exercice 2000.

L'augmentation sensible du chiffre d'affaires en réplique de CD et de DVD est due à la modification de la consolidation de VTV NV, repris maintenant à 100 %.

La vente de papier par Roularta Media Group NV à sa filiale Mercator Printing Group explique l'augmentation dans la rubrique "Services et divers".

Les charges d'exploitation augmentent suite à la hausse des prix du papier, à de nouvelles participations et à de nouveaux produits. De plus, les rémunérations, charges sociales et pensions ont subi deux sauts d'index.

Le résultat d'entreprise diminue de 30,2 à 16,5 millions d'euros.

Résultat financier

L'évolution du résultat financier s'explique surtout par l'augmentation des charges financières dues à un endettement accru et par l'augmentation des amortissements sur écarts de consolidation.

Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont principalement déterminés par la plus-value réalisée sur la vente de machines et de bâtiments.

Les charges exceptionnelles comprennent, entre autres, un amortissement additionnel sur goodwill relatif à la télévision régionale, les pertes sur quelques entreprises filiales dont les liquidations ont été clôturées et nombre de provisions, entre autres pour Maribel, Binderijgroep Antwerpen, Canal Z/Kanaal Z et RTL Z.

DÉVELOPPEMENTS PRÉVUS

Le conseil d'administration ne prévoit pas de nouveaux lancements en 2002, hors le nouveau mensuel lifestyle "Nest" qui est, en fait, le prolongement de "Spijs & Drank" et "Levend Land".

Au courant de l'année 2002, le conseil d'administration continuera sans relâche le programme de diminution des coûts. D'éventuelles

nouvelles participations seront systématiquement évaluées. Le conseil d'administration suivra de près les développements du marché et restera attentif aux opportunités de rachat dans la gamme de produits qui sont familiers au groupe.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DES COMPTES

Début 2002, les départements de finition à Anvers et aux Pays-Bas de la filiale Mercator Printing Group NV, dans lequel Roularta Media Group a diminué sa participation de 5,82 % pour atteindre 33,33 %, ont été fermés.

Mi-mars 2002, Roularta Media Group a acquis un pour cent (1 %) d'actions (clé) dans Belgian Business Television NV (Canal Z/Kanaal Z), pour monter sa participation à 51 %.

Pour sa part, Belgian Business Television NV a cédé sa participation de 50 pour cent dans VOF RTL Z.

Début 2002, Roularta Media Group NV a pris une participation de 51 % dans la société néerlandaise Zeeuws Vlaams Mediabedrijf BV, responsable entre autres de l'édition Zeeuwsch Vlaams Advertentieblad.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CIRCONSTANCES QUI POURRAIENT INFLUENCER DE FAÇON CONSIDÉRABLE L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

Nous ne prévoyons pas de circonstances notables qui pourraient influencer de façon considérable l'évolution de la société.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Il n'y a pas eu de recherche et de développement au cours de l'année 2001.

Etabli à Roeselare le 22 mars 2002

Le Conseil d'Administration

comptes annuels consolidés

RAPPORT ANNUEL 2001 ROULARTA MEDIA GROUP

BILAN 2001 2000

1. BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION

ACTIF	EN MILLIERS D'EUROS	2001	2000
Actifs immobilisés		150.880	158.156
I. Frais d'établissement		1.361	1.472
II. Immobilisations incorporelles		12.382	10.735
III. Ecarts de consolidation		47.269	48.930
IV. Immobilisations corporelles		82.525	89.872
A. Terrains et constructions		35.929	35.593
B. Installations, machines et outillage		38.820	41.664
C. Mobilier et matériel roulant		4.568	4.230
D. Location - financement et droits similaires		2.736	3.745
E. Autres immobilisations corporelles		344	502
F. Immobilisations en cours et acomptes versés		128	4.138
V. Immobilisations financières		7.343	7.147
A. Entreprises mises en équivalence		2.340	2.265
1. Participations		2.111	1.572
2. Créances		229	693
B. Autres entreprises		5.003	4.882
1. Participations, actions et parts		800	914
2. Créances		4.203	3.968
Actifs circulants		203.800	209.803
VI. Créances à plus d'un an		367	135
A. Créances commerciales		332	0
B. Autres créances		35	135
VII. Stocks et commandes en cours d'exécution		45.000	47.476
A. Stocks		44.110	46.755
B. Commandes en cours d'exécution		890	721
VIII. Créances à un an au plus		133.868	132.501
A. Créances commerciales		120.864	121.446
B. Autres créances		13.004	11.055
IX. Placements de trésorerie		5.744	10.070
A. Actions propres		2.566	7.192
B. Autres placements		3.178	2.878
X. Valeurs disponibles		15.262	15.971
XI. Comptes de régularisation		3.559	3.650
Total de l'actif		354.680	367.959

PASSIF	EN MILLIERS D'EUROS	2001	2000
Capitaux propres		142.012	158.975
I. Capital		111.743	111.051
A. Capital souscrit		111.743	111.051
II. Primes d'émission		309	312
III. Plus-values de réévaluation		29.224	29.224
IV. Réserves consolidées		-267	17.542
V. Ecarts de consolidation		571	356
VI. Ecarts de conversion		71	52
VII. Subsidés en capital		361	438
Intérêts de tiers		5.190	5.140
Provisions, impôts différés et latences fiscales		8.413	5.742
IX. A. Provisions pour risques et charges		6.952	4.202
1. Pensions et obligations similaires		903	503
2. Charges fiscales		62	0
4. Autres risques et charges		5.987	3.699
B. Impôts différés et latences fiscales		1.461	1.540
Dettes		199.065	198.102
X. Dettes à plus d'un an		22.055	29.366
A. Dettes financières		21.416	26.105
1. Emprunts subordonnés		728	728
3. Dettes de location-financement et assimilées		274	977
4. Etablissements de crédit		19.906	23.808
5. Autres emprunts		508	592
B. Dettes commerciales		620	3.036
1. Fournisseurs		620	3.036
D. Autres dettes		19	225
XI. Dettes à un an au plus		174.889	166.084
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		6.328	6.535
B. Dettes financières		27.923	15.167
1. Etablissements de crédit		27.923	14.813
2. Autres emprunts		0	354
C. Dettes commerciales		100.219	104.958
1. Fournisseurs		98.497	101.852
2. Effects à payer		1.722	3.106
D. Acomptes reçus sur commandes		14.099	13.142
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		21.361	21.225
1. Impôts		6.103	5.967
2. Rémunérations et charges sociales		15.258	15.258
F. Autres dettes		4.959	5.057
XII. Comptes de régularisation		2.121	2.652
Total du passif		354.680	367.959

COMPTE DE RESULTATS

2. COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTATS	EN MILLIERS D'EUROS	2001	2000
I. Ventes et prestations		455.479	451.390
A. Chiffre d'affaires		438.585	435.749
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution		-168	-184
C. Production immobilisée		1.266	175
D. Autres produits d'exploitation		15.796	15.650
II. Coût des ventes et des prestations		-438.958	-421.124
A. Approvisionnements et marchandises		186.758	181.713
1. Achats		184.609	194.333
2. Variation des stocks		2.149	-12.620
B. Services et biens divers		129.021	124.676
C. Rémunérations, charges sociales et pensions		96.174	85.330
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		21.831	22.730
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales		789	1.087
F. Provisions pour risques et charges		592	691
G. Autres charges d'exploitation		3.793	4.897
III. Bénéfice d'exploitation		16.521	30.266
IV. Produits financiers		2.852	3.351
A. Produits des immobilisations financières		446	626
B. Produits des actifs circulants		788	626
C. Autres produits financiers		1.618	2.099
V. Charges financières		-12.424	-10.103
A. Charges des dettes		3.504	2.509
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs		6.069	5.289
C. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub II.E		692	808
D. Autres charges financières		2.159	1.497
VI. Bénéfice courant avant impôts		6.949	23.514

RS 2001 2000

COMPTE DE RESULTATS	EN MILLIERS D'EUROS	2001	2000
VII. Produits exceptionnels		4.195	3.141
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		211	15
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		177	192
D. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		0	12
E. Plus - values sur réalisation d'actifs immobilisés		3.716	2.820
F. Autres produits exceptionnels		91	102
VIII. Charges exceptionnelles		-7.316	-2.467
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		558	520
C. Réductions de valeur sur immobilisations financières		128	1.018
D. Provisions pour risques et charges exceptionnels		1.873	84
E. Moins - values sur réalisation d'actifs immobilisés		2.250	352
F. Autres charges exceptionnelles		2.507	493
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts		3.828	24.188
X. Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales		187	125
XI. Impôts sur le résultat		-9.804	-13.643
A. Impôts		-9.827	-13.722
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		23	79
XII. Bénéfice de l'exercice			10.670
Perte de l'exercice		-5.789	
XIII. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		-1.156	-330
B. Résultats en perte		-1.156	-330
XIV. Bénéfice consolidé			10.340
Perte consolidée		-6.945	
A. Part des tiers		-158	-506
B. Part du groupe		-6.787	10.846

ANNEXE AUX C

3. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

I. Liste des entreprises consolidées et des entreprises mises en équivalence

A. FILIALES CONSOLIDÉES PAR CONSOLIDATION GLOBALE			
Dénomination, adresse complète du siège et, pour les entreprises de droit belge, mention du numéro de TVA ou du numéro national	Méthode d'incorporation dans les comptes (1) (2)	Fraction du capital détenue (en %) (3)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) (4)
Roularta Media Group NV Meiboomlaan 33 - 8800 Roeselare (Belgique) BE 434.278.896	G	100,00	0,00
Newsco NV Rue de la Fusée 50 Boîte 12 - 1130 Bruxelles 13 (Belgique) BE 439.844.223	G	100,00	0,00
Regie De Weekkrant NV Meiboomlaan 33 - 8800 Roeselare (Belgique) BE 471.891.241	G	100,00	0,00
Roularta Books NV Rue de la Fusée 50 - 1130 Brussel 13 (Belgique) BE 433.233.969	G	100,00	0,00
Roularta IT-Solutions NV Meiboomlaan 33 - 8800 Roeselare (Belgique) BE 471.894.409	G	100,00	0,00
Sportmagazine NV Rue de la Fusée 50 Boîte 5 - 1130 Bruxelles 13 (Belgique) BE 420.273.482	G	100,00	0,00
Style Magazine BV Paardeweide 2-4 4824 EH Breda (Pays-Bas)	G	100,00	0,00
Trends Magazine NV Rue de la Fusée 50 Boîte 4 - 1130 Bruxelles 13 (Belgique) BE 422.389.072	G	100,00	0,00
Vlaamse Tijdschriften Uitgeverij NV Rue de la Fusée 50 Boîte 2 - 1130 Bruxelles 13 (Belgique) BE 420.260.517	G	100,00	0,00
West-Vlaamse Media Groep NV Meiboomlaan 33 - 8800 Roeselare (Belgique) BE 434.259.496	G	100,00	0,00

COMPTES CONSOLIDES

De Streekkrant-De Weekkrantgroep NV Meiboomlaan 33 - 8800 Roeselare (Belgique) BE 462.032.378	G	80,00	0,00
Oost-Vlaamse Media Groep NV Meiboomlaan 33 - 8800 Roeselare (Belgique) BE 419.120.172	G	80,00	-0,02
Vogue Trading Video NV P. Verhaegestraat 8 - 8520 Kuurne (Belgique) BE 430.655.551	G	66,67	0,00
De Vastgoedmakelaar NV Meiboomlaan 33 - 8800 Roeselare (Belgique) BE 472.234.107	GI	61,51	9,21
Hippos Vademecum NV Baron Ruzettelaan 27-29 - 8310 Brugge (Belgique) BE 474.565.570	G	52,00	52,00
B. FILIALES CONSOLIDÉES PAR CONSOLIDATION PROPORTIONNELLE			
Dénomination, adresse complète du siège et, pour les entreprises de droit belge, mention du numéro de TVA ou du numéro national	Méthode d'incorporation dans les comptes (1) (2)	Fraction du capital détenue (en %) (3)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) (4)
Academi Roularta Media NV Londenstraat 20-22 - 2000 Antwerpen I (Belgique) BE 451.763.939	P	50,00	0,00
Band A Part SARL 15, rue Traverse - 93200 Saint-Denis (France)	P	50,00	50,00
Belgian Business Television NV Rue de la Fusée 50 - 1130 Brussel 13 (Belgique) BE 461.874.705	P	50,00	0,00
Belgomedica SA Rue des Grandes Rames 12 - 4800 Verviers (Belgique) BE 435.771.213	P	50,00	0,00
Corporate Media Solutions NV Ingberthoeveweg 3A - 2630 Aartselaar (Belgique) BE 467.286.216	P	50,00	0,00
De Woonkijker NV Rijnkaai 101/Hangar 26 - 2000 Antwerpen (Belgique) BE 461.238.760	P	50,00	0,00

Editop NV de Jamblinne de Meuxplein 33 - 1030 Bruxelles 3 (Belgique) BE 439.307.258	P	50,00	0,00
Eye-d NV Legeweg 2B - 8490 Jabbeke (Belgique) BE 428.610.930	P	50,00	0,00
Faciliteiten NV Meiboomlaan 33 - 8800 Roeselare (Belgique) BE 453.140.745	P	50,00	0,00
Focus Televisie NV Industriezone 2 - 8490 Jabbeke (Belgique) BE 448.906.892	P	50,00	0,00
Follow The Guide NV Londenstraat 20-22 - 2000 Antwerpen I (Belgique) BE 463.229.042	P	50,00	0,00
Grieg Media AS Valkendorfs gate 1A - 5012 Bergen (Norvège)	P	50,00	25,00
Himalaya NV Kerkplein 24 bus 7 - 1930 Zaventem (Belgique) BE 472.725.738	P	50,00	0,00
Idéat Editions SA 12-14, rue Jules César - 75012 Paris (France)	P	50,00	50,00
INVESTNet CVBA Place de Jamblinne de Meux 33 - 1030 Bruxelles 3 (Belgique) BE 464.140.941	P	50,00	0,00
Le Vif Magazine SA Rue de la Fusée 50 Boîte 6 - 1130 Bruxelles 13 (Belgique) BE 423.269.792	P	50,00	0,00
Prometheus Incorporated NV Meiboomlaan 33 - 8800 Roeselare (Belgique) BE 450.929.244	P*	50,00	-15,00
Publindus NV Place de Jamblinne de Meux 33 - 1030 Bruxelles 3 (Belgique) BE 439.307.159	P	50,00	0,00
Regionale Media Maatschappij NV Kleine Weg 19 - 8800 Roeselare (Belgique) BE 475.952.274	P	50,00	50,00
Roularta Medica NV Brasschaatsteenweg 308 - 2920 Kalmthout (Belgique) BE 435.161.004	P	50,00	0,00
Senior Publications SA Rue de la Fusée 50 boîte 10 - 1130 Bruxelles 13 (Belgique) BE 432.176.174	P	50,00	0,00

Senior Publications Deutschland GMBH & CO KG Lütticher Strasse 1 - 3 - 50674 Köln (Allemagne)	P	50,00	50,00
Senior Publications Nederland BV Olmenlaan 8 - 1404 DG Bussum (Pays-Bas)	P	50,00	0,00
Senior Publications Verwaltung GMBH Lütticher Strasse 1 - 3 - 50674 Köln (Allemagne)	P	50,00	0,00
Studio Press SAS 4, rue Marcel Sembat - 93401 Saint-Ouen (France)	P	50,00	50,00
Studio Press LTD The Offices Business Center, Glaston Road Uppingham, Rutland (Grande-Bretagne)	P	50,00	50,00
Top Consult SA Rue de la Fusée 50 - 1130 Bruxelles 13 (Belgique) BE 433.558.425	P	50,00	0,00
Total Music SARL 151, rue Blomet - 75015 Parijs (France)	P	50,00	50,00
Vlaamse Media Holding NV Brusselsesteenweg 347 - 1730 Asse-Kobbegem (Belgique) BE 433.203.879	P	50,00	0,00
Vlaamse Media Maatschappij NV Medialaan 1 - 1800 Vilvoorde (Belgique) BE 432.306.234	P	50,00	0,00
VM & Partners NV Brasschaatsteenweg 308 - 2920 Kalmthout (Belgique) BE 436.830.788	P	50,00	50,00
Turnkey NV Legeweg 2B - 8490 Jabbeke (Belgique) BE 463.345.244	P	45,00	0,00
Publiregioes LDA Rua Duque de Palmela 37 - 2 dt - 1100 Lisboa (Portugal)	P	40,00	0,00
Concentra Grafic NV Herckenrodesingel 10 - 3500 Hasselt (Belgique) BE 450.461.763	P	39,15	0,00
Concentra Litho Printing LTD 61 Chandos Place London 2WC 4HG (Grande-Bretagne)	P	39,15	0,00
Concentra Prepress Group NV Herckenrodesingel 10 - 3500 Hasselt (Belgique) BE 415.622.432	P	39,15	0,00
Imprimerie Georges Frère SA 47, rue de Reckem 59960 Neuville-en-Ferrain (France)	P	39,15	0,00

Mercaprint NV Industriezone 2 - 8490 Jabbeke (Belgique) BE 415.696.369	P	39,15	0,00
Mercator Press NV Industriezone 2 - 8490 Jabbeke (Belgique) BE 424.819.121	P	39,15	0,00
Mercator Printing Group NV Katwilgweg 2 - 2050 Antwerpen (Belgique) BE 430.375.043	P	39,15	0,00
Roularta Printing NV Meiboomlaan 33 - 8800 Roeselare (Belgique) BE 468.667.871	P	39,15	0,00
Regionale TV Media NV Research Park - De Haak - 1731 Zellik (Belgique) BE 448.708.637	P	33,33	0,00
Paratel NV Medialaan 1 - 1800 Vilvoorde (Belgique) BE 452.588.043	P	25,50	0,00

C. ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

Dénomination, adresse complète du siège et, pour les entreprises de droit belge, mention du numéro de TVA ou du numéro national	Méthode d'incorporation dans les comptes (1) (2)	Fraction du capital détenue (en %) (3)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) (4)
A Nous Paris SA 10, avenue de la Grande Armée - 75017 Paris (France)	EI	30,00	0,00
Plopsaland NV De Pannelaan 68 - 8660 Adinkerke (Belgique) BE 466.400.051	EI	25,00	0,00
RTL Z VOF en liquidation Franciscusweg 219 - 1200 TV Hilversum (Pays-Bas)	E4	25,00	25,00
Scripta NV E. Demunterlaan 1/Greenland BOI - 1090 Brussel 9 (Belgique) BE 452.164.906	EI	25,00	0,00
Vacature CVBA Pontbeekstraat 4 - 1702 Groot-Bijgaarden (Belgique) BE 457.366.183	EI	25,00	0,00
IXSys NV Pastoriestraat 58 - 3370 Boutersem (Belgique) BE 466.709.164	EI	12,50	0,00

(1) G = consolidation globale P = consolidation proportionnelle
EI = mise en équivalence d'une entreprise associée
E4 = mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités

(2) Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'une astérisque.
(3) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.
(4) Si la composition de l'ensemble consolidé est affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis sous l'état V.

II. Liste des filiales exclusives et communes non intégrées dans les comptes et des entreprises associées non mises en équivalence

Dénomination, adresse complète du siège et, pour les entreprises de droit belge, mention du numéro de TVA ou du numéro national	Motif d'exclusion (1)	Fraction du capital détenue (en %) (2)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) (3)
Repropress CVBA Av. Paepsem 22 - 1070 Bruxelles (Belgique) BE 473.030.990	A	25,00	0,00
Binderijgroep Antwerpen NV Katwilgweg 2 2050 Antwerpen (Belgique) BE 458.749.919	D	39,15	0,00

(1) Motif de l'exclusion à indiquer :

A. Filiale d'importance négligeable.

D. Action ou parts détenues dans la filiale exclusivement en vue de leur cession ultérieure.

(2) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(3) Si la composition de l'ensemble consolidé est affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis sous l'état V.

III. Entreprises autres que les filiales et les entreprises associées

Ci-dessous sont reprises les sociétés, autres que celles visées aux numéros I et II de l'annexe, dans lesquelles les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors détiennent, soit elles-mêmes, soit par une personne agissant en son nom mais pour leur compte, un pourcentage du capital de 10 % au moins. Ces informations peuvent être omises lorsqu'elles ne sont que d'un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

Dénomination, adresse complète du siège et, pour les entreprises de droit belge, mention du numéro de TVA ou du numéro national	Fraction du capital détenue (en %) (1)	Informations reprises des derniers comptes annuels (2)			
		Comptes annuels arrêtés le	Unités monétaire	Capitaux progress	Résultat
Eurocasino NV Rue Steyls 119 - 1020 Bruxelles 2 (Belgique) BE 467.730.238	19,00	31.12.01	EUR	176	-161
Febelma Regie CVBA Av. Paepsem 22 Boîte 8 - 1070 Bruxelles 7 (Belgique) BE 451.085.335	17,50	31.12.01	EUR	112	7
Bemart NV Research Park - 1731 Zellik (Belgique) BTW 473.653.968	11,00	31.12.01	EUR	223	-137
Belgium On Line NV en liquidation Av. de l'Humanité 116 Boîte 11 - 1070 Bruxelles 7 (Belgique) BE 457.311.547	10,20	31.12.01	EUR		

(1) Fraction du capital détenue par les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors.

(2) Ces informations peuvent être omises lorsque l'entreprise concernée n'est pas tenue de rendre ces indications publiques.

V. Critères de consolidation et modifications du périmètre de consolidation

A. Identification des critères qui président à la mise en œuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères.

- Les filiales dont il existe un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.
 - Les filiales communes sont consolidées par intégration proportionnelle.
 - Les entreprises associées sont évaluées en appliquant la mise en équivalence.
 - Des filiales et des filiales associées en liquidation sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence pour autant qu'elles aient connu des activités normales durant l'exercice.
- Plopsaland SA est également repris en appliquant la mise en équivalence.

B. Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes annuels consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable.

Au 31.12.2001 le périmètre de consolidation comprend la société Roularta Media Group NV avec ses filiales et ses entreprises associées.

DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION, LES CHANGEMENTS SUIVANTS ONT EU LIEU :

Augmentation du capital, sans changement du pourcentage de détention, dans les entreprises suivantes :

- Roularta Media Group NV
- Publiregioes LDA
- Plopsaland NV (via Vlaamse Media Maatschappij NV)

Versement entière du capital non appelé :

- Senior Publications SA
- Vlaamse Media Maatschappij NV
- Ixsys NV (via Publindus NV)

Nouvelles participations dans :

- Senior Publications Deutschland GMBH&Co
- Regionale Media Maatschappij NV
- Hippos Vademecum NV
- Idéat Editions SA
- Studio Press SAS
- Studio Press Ltd (via Studio Press SAS)
- Total Music SARL (via Studio Press SAS)
- Band A Part SARL (via Studio Press SAS)
- VM & Partners NV (via Roularta Medica NV)
- RTL Z (via Belgian Business Television NV)

Acquisition supplémentaire (augmentation du pourcentage de détention) :

- Grieg Media (via Senior Publications SA)
- De Vastgoedmakelaar NV (via DSDW NV)
- Investnet NV (via Publindus NV : versement supplémentaire sans augmentation du pourcentage de détention)

Diminution du pourcentage de détention :

- Promotheus Incorporated NV

Liquidation :

- RTL Z (mise en équivalence)
- Binderijgroep Antwerpen NV (pas repris dans la subconsolidation MPG NV)

Clôture de liquidation :

- Studio Kortrijk Produkties NV
- VHL Associates BVBA
- R.OM NV
- Dolimont Media SA
- VTV Print NV

Faillite :

- Binderijgroep Vianen (pas repris dans la subconsolidation MPG NV)
- TV Studio Holland BV (pas repris dans la consolidation RMG NV)

Changement de dénomination :

- Promotheus Incorporated NV (avant : West-Vlaamse Radio NV)
- Roularta Medica NV (avant : European Business Press Group NV)

Vente de participation (reprise du compte de résultats jusqu'au moment de vente) :

- Mass Transit Media NV (jusqu'au 30.09.2001)
- Easy Solutions NV (jusqu'au 31.12.2001)

VI. Règles d'évaluation et méthodes de calcul des latences fiscales**A. Relevé des critères ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes annuels consolidés, notamment les critères relatifs :**

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une monnaie différente de celle dans laquelle les comptes annuels consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des entreprises associés de droit étranger.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à la valeur d'acquisition et sont amortis à 100%. Dans le cas où ces frais d'établissement comprennent des montants importants, ils sont amortis linéairement sur une période de 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les titres acquis de tiers ou les titres obtenus par une mise de fonds, les frais de génériques, de logos etc., ainsi que les films étrangers achetés et les propres productions qui peuvent être diffusées plusieurs fois. Elles sont amorties sur leur durée de vie économique estimée. La durée de vie de la plupart des titres atteint 10 à 12 ans : ils sont amortis linéairement à 10% et 8,33 %. De manière exceptionnelle, il arrive qu'un titre soit amorti linéairement à 25 %. Les softwares sont amortis linéairement à 20 % ou à 33,33 %.

Les frais d'étude et de développement sont immédiatement imputés sur le compte de résultats. Le Conseil d'Administration peut décider l'activation de montants importants.

Écarts de consolidation

Les écarts de consolidation représentent les différences entre la valeur d'acquisition des participations d'une part et la partie correspondante dans les capitaux propres de la société consolidée d'autre part.

L'écart est repris dans les comptes consolidés sous le poste 'écarts de consolidation' du côté actif ou passif du bilan selon que la valeur d'acquisition est plus grande ou plus petite que la part dans les capitaux propres. Les écarts de consolidation positifs sont amortis linéairement à 20 % à l'exception de la participation de la NV Roularta Media Group dans la NV Vlaamse Media Holding et dans la NV Vlaamse Media Maatschappij, qui est amortie linéairement à 5 % en raison de la perspective à long terme.

Les écarts de consolidation négatifs restent du côté passif du bilan.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont estimées à la valeur d'acquisition, dont on déduit les amortissements et les diminutions de valeur appliquées. Les frais supplémentaires comme ceux de mise en service et de transport sont imputés au résultat. La TVA non déductible sur les voitures est activée.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant les pourcentages d'amortissement suivants :

	Linéaire		Dégressif	
	min.	max.	min.	max.
Terrains		0%		
Constructions	2%	10%	4%	20%
Parkings	10%	20%	10%	25%
Diverses installations	5%	20%	10%	40%
Gros entretien	10%	50%	10%	25%
Machines	20%	33,33%	20%	50%
Installations et machines de captation TV	10%	33,33%	40%	40%
Matériel de bureau	10%	33,33%	20%	50%
Matériel roulant	20%	33,33%		
Immobilisation en cours (pas d'acomptes versés)	0%			

Le matériel et les machines d'occasion sont amortis linéairement à 50 %.

Les œuvres d'art qui ne subissent pas de diminution de valeur ne sont pas amorties.

Immobilisations financières

La valeur comptable des participations dans les sociétés qui sont l'objet d'une mise en équivalence est adaptée à la partie proportionnelle des capitaux propres de ces sociétés, qui est fixée d'après les règles de consolidation.

Les participations mentionnées dans la rubrique 'Autres entreprises' sont estimées à la valeur d'acquisition, moyennant déduction éventuelle d'une perte de valeur en cas de dévalorisation durable.

Stocks

Les stocks sont estimés à la valeur d'acquisition ou à la valeur du marché si celle-ci est inférieure. Les matières premières, les matières auxiliaires et les marchandises sont estimées selon la méthode FIFO. Les stocks surannés et à rotation lente sont dépréciés systématiquement.

Les droits de diffusion achetés et non diffusés sont également repris dans les stocks à leur valeur d'acquisition.

Le stock disponible d'imprimés est estimé au prix de fabrication, frais indirects de production compris.

Créances

Les créances sont estimées sur base de leur valeur nominale.

Les dépréciations sont appliquées proportionnellement soit aux pertes constatées, soit sur base des soldes individuels jugés douteux.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Actions propres sont évaluées au cours de clôture.

Ces rubriques sont imputées à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation (actif)

Les frais à transférer (prorata des frais qui sont à la charge des exercices suivants) et les produits acquis (prorata des produits relatifs à l'exercice écoulé) sont imputés sur les comptes de régularisation de l'actif.

Réserves consolidées

Les réserves du groupe comprennent les réserves et les résultats reportés de l'entreprise consolidante, auxquels on ajoute la quote-part du groupe dans les résultats de l'exercice, après déduction des versements effectués, des autres sociétés consolidées intégralement et proportionnellement et des sociétés auxquelles on applique la mise en équivalence.

Ecarts de conversion

Pour les comptes annuels des filiales exprimés dans une autre monnaie que le BEF/EUR, tous les postes du bilan sont convertis au cours de clôture et ceux du compte de résultats au cours moyen. Les ressources propres restent à leur valeur historique en BEF/EUR. L'écart qui apparaît ainsi vis-à-vis du cours de clôture est transféré vers la rubrique 'Ecarts de conversion'. L'écart entre le cours de clôture et le cours moyen sur les résultats est également transféré vers cette rubrique.

Subsides en capital

Cette rubrique comprend les subsides en capital attribués. Ceux-ci sont repris dans le résultat selon le rythme d'amortissement des actifs auxquels ils se rapportent.

Le montant des impôts différés sur les subsides en capital est transféré vers le compte "Impôts différés".

Provisions pour risques et charges

Sur base d'une appréciation réalisée par le Conseil d'Administration à la date du bilan, des provisions sont instaurées pour couvrir les pertes éventuelles qui sont probables ou certaines mais dont la portée n'est pas encore déterminée précisément.

Dettes

Les dettes sont reprises dans le bilan sur base de leur valeur nominale.

A la date du bilan, les provisions sociales, fiscales et commerciales nécessaires sont constituées.

Comptes de régularisation (passif)

Les frais à imputer (prorata des frais relatifs à l'exercice social écoulé) et les produits à transférer (prorata des produits pour les exercices sociaux suivants) sont imputés sur les comptes de régularisation du passif.

Devises étrangères

Les créances et les dettes en devises étrangères sont portées en compte lors de leur création au cours en vigueur pendant la période. Les créances et les dettes exprimées en devise étrangère sont converties à la fin de l'exercice au taux de clôture sauf si celles-ci sont garanties spécifiquement.

Les écarts de conversion qui en découlent sont imputés au compte de résultats si le calcul par monnaie donne lieu à un écart négatif et ils sont repris sur les comptes de régularisation du passif si le calcul par monnaie donne lieu à un écart positif.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les revenus de publicité net, après déduction des commissions des centrales d'achat et agences de publicité, et après déduction des commissions des distributeurs et libraires pour le chiffre d'affaires de la vente au numéro.

B. Impôts différés et latences fiscales

Ventilation de la rubrique "Impôts différés et latences fiscales" du passif, en milliers d'euros :	1.461
- Impôts différés	1.461

VII. Etat des frais d'établissement

En milliers d'euros	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	1.472
Mutations de l'exercice :	
- Nouveaux frais engagés	583
- Ammortissements	-847
- Autres	153
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	1.361
dont : Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement	1.361

VIII. Etat des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licences	Goodwill
A. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	993	13.038	72.076
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions, y compris la production immobilisée	105	3.147	3.133
- Cessions et désaffectations	-50	-2.486	
- Transferts d'une rubrique à une autre	258	-258	
- Ecart de conversion	0	32	
- Autres variations	1	632	
Au terme de l'exercice	1.307	14.105	75.209
C. Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	480	10.647	64.245
Mutations de l'exercice :			
- Actés	922	1.518	1.426
- Repris car excédentaires			-211
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-50	-577	
- Transférés d'une rubrique à une autre	-191	191	
- Autres variations	-9	-152	
Au terme de l'exercice	1.152	11.627	65.460
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	155	2.478	9.749

IX. Etat des immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Terrains et constructions	Installations, machines, outillage	Mobilier et matériel roulant
A. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	57.006	90.638	14.925
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions, y compris la production immobilisée	3.934	5.277	2.110
- Cessions et désaffectations	-805	-6.200	-798
- Ecart de conversion		4	
- Autres variations		2.204	328
Au terme de l'exercice	60.135	91.923	16.565
B. Plus-values			
Au terme de l'exercice précédent	7.065	16.340	5
Au terme de l'exercice	7.065	16.340	5
C. Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	28.478	65.314	10.700
Mutations de l'exercice :			
- Actés	3.405	11.694	1.847
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-612	-4.461	-593
- Ecart de conversion		3	
- Autres variations		-3.107	48
Au terme de l'exercice	31.271	69.443	12.002
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	35.929	38.820	4.568

En milliers d'euros	Location - financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
A. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	10.281	1.699	4.138
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions, y compris la production immobilisée	10	8	128
- Cessions et désaffectations	-451	-143	
- Transferts d'une rubrique à une autre			-4.138
- Autres variations		38	
Au terme de l'exercice	9.840	1.602	128
B. Plus-values			
Au terme de l'exercice précédent	2.912		
Au terme de l'exercice	2.912		
C. Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	9.447	1.196	
Mutations de l'exercice :			
- Actés	691	39	
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-122	-20	
- Autres variations	0	43	
Au terme de l'exercice	10.016	1.258	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	2.736	344	128
dont : - Installations, machines et outillage	2.603		
- Mobilier et matériel roulant	133		

X. Etat des immobilisations financières

En milliers d'euros	Entreprises mises en équivalence	Autres entreprises
I. Participations		
A. Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	1.572	1.383
Mutations de l'exercice :		
- Acquisitions		37
- Cessions et retraits	-111	-150
- Transferts d'une rubrique à une autre	1.069	
Au terme de l'exercice	2.530	1.270
C. Réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent		410
Au terme de l'exercice		410
D. Montants non appelés		
Au terme de l'exercice précédent		60
Au terme de l'exercice		60
E. Variations des capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-419	
Quote-part dans le résultat de l'exercice	-1.155	
Autres types de variations des capitaux propres	736	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	2.111	800
2. Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	693	3.968
Mutations de l'exercice :		
- Additions	98	1.742
- Remboursements	-229	-1.378
- Réductions de valeur actées		-128
- Autres	-333	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	229	4.204
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice		1.103

XI. Etat des réserves consolidées

En milliers d'euros	
Réserves consolidées au terme de l'exercice précédent	17.542
Mutations de l'exercice :	
- Quote-part du groupe dans le résultat consolidé	-6.787
- Autres variations :	
Dividende	-3.769
Diminution réserve immunisée, lors de l'annulation d'actions propres	-7.170
Autres	-83
Réserves consolidées au terme de l'exercice	-267

XII. Etat des écarts de consolidation et de mise en équivalence

En milliers d'euros	Ecarts de consolidation positifs	Ecarts de consolidation négatifs
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	48.930	355
Mutations de l'exercice :		
- Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	4.951	
- Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	-1.180	
- Amortissements	-6.069	
- Autres variations	637	216
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	47.269	571

XIII. Etat des dettes

A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle

En milliers d'euros	Echéant dans l'année	Ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	Ayant plus de 5 ans à courir
Dettes financières	6.327	17.698	3.718
1. Emprunts subordonnés		728	
3. Dettes de location-financement et assimilées	114	274	
4. Etablissements de crédit	6.213	16.188	3.718
5. Autres emprunts		508	
Dettes commerciales		620	
1. Fournisseurs		620	
Autres dettes	1	19	
Total	6.328	18.337	3.718

B. Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation

En milliers d'euros	
Dettes financières	5.371
4. Etablissements de crédit	5.371
Total	5.371

XVI. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation qui ne sont pas comprises dans la consolidation

	Entreprises liées		Entreprises avec un lien participation	
	2001	2000	2001	2000
En milliers d'euros				
1. Immobilisations financières	5	0	95	72
Participations et actions	5		95	72
2. Créances				180
A un an au plus				180

XVII. Relations financières avec les administrateurs ou gérants de la société consolidante

En milliers d'euros	2001
A. Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans cell-ci, dans ses entreprises filiales et dans ses entreprises associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens administrateurs ou gérants.	1.509

COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ ET LE COMPTE DE RÉSULTATS AU 31.12.2001

ACTIF

Frais d'établissement (1,4 million EUR)

Cette rubrique comprend principalement les frais non amortis de l'introduction en Bourse de Roularta Media Group NV (0,5 million EUR) et les frais d'établissement de Mercator Printing Group NV (0,6 million EUR).

Immobilisations incorporelles (12,4 millions EUR)

Les immobilisations incorporelles couvrent principalement la partie non encore amortie de licences pour logiciels, des titres de publications et du goodwill appartenant à Roularta Media Group NV, au groupe De Streekkrant-De Weekkrant et à Grieg Media AS, ainsi que les frais activés pour études de marché de Senior Publications Deutschland GmbH & Co Kg.

Ecarts de consolidation positifs (47,3 millions EUR)

Cette rubrique a trait au goodwill de consolidation sur des entreprises intégralement et proportionnellement consolidées. Il est amorti sur cinq ans, à l'exception du goodwill de consolidation relatif à la participation de Roularta Media Group NV dans Vlaamse Media Holding NV, dans Vlaamse Media Maatschappij NV et dans Mercator Printing Group NV qui est, quant à lui, amorti sur 20 ans.

Immobilisations corporelles (82,5 millions EUR)

Les immobilisations corporelles sont réparties comme suit (valeur comptable nette) :

Terrains et bâtiments	35,9
Installations, machines et outillage	38,8
Mobilier et matériel roulant	4,6
Location-financement et droits similaires	2,7
Autres immobilisations corporelles	0,4
Immobilisations en cours et acomptes versés	0,1
	82,5

Les investissements en "Terrains et bâtiments" concernent, entre autres, ceux consentis dans le Brussels Media Centre, les bâtiments administratifs de Roularta Media Group NV à Roulers et à Zellik, ainsi que dans les bâtiments de Vlaamse Media Maatschappij NV et de Mercator Printing Group NV.

Les investissements dans "Installations, machines et outillage" ont trait aux activités prépresse et imprimerie de Newsco NV et de Mercator Printing Group NV, ainsi qu'aux investissements en machines pour la réplique de CD et de DVD chez Vogue Trading Video NV et en matériel audiovisuel pour Vlaamse Media Maatschappij NV et Eye-d NV.

Les investissements en "Mobilier et matériel roulant" comprennent principalement ceux dans le mobilier de bureau et le matériel informatique de toutes les sociétés appartenant au groupe Roularta.

Les actifs compris dans la rubrique "Location-financement" concernent essentiellement les machines servant aux activités d'imprimerie de Mercator Printing Group NV et de Vogue Trading Video NV.

Les immobilisations en cours se rapportent aux investissements dans Mercator Printing Group NV.

COMMENTAIRES

Immobilisations financières (7,3 millions EUR)

Les entreprises sur lesquelles la méthode de mise en équivalence a été appliquée sont Scripta NV, Vacature CVBA, A Nous Paris SA et Plopsaland NV. Cela signifie que, la mise en équivalence étant effectuée, ces participations sont évaluées à hauteur de leur part dans les capitaux propres au 31.12.2001.

La rubrique "Participations – Autres entreprises" comprend les entreprises non associées.

La rubrique "Créances" correspondante couvre, à hauteur de 3,7 millions EUR, la part proportionnelle non éliminée des créances sur des entreprises qui sont reprises dans la consolidation selon la méthode de consolidation proportionnelle.

Stocks et commandes en cours d'exécution (45 millions EUR)

Le stock consolidé comprend principalement le stock de droits de diffusion (films, séries télévisées, documentaires) de Vlaamse Media Maatschappij NV qui a été consolidé pour un montant de 35,2 millions EUR.

La rubrique couvre également le stock de papier, d'encre et de produits accessoires, tenu par RMG NV et Mercator Printing Group NV pour ses activités d'imprimerie, et ce pour un montant de 7,4 millions EUR.

Créances à un an au plus (133,9 millions EUR)

Au 31.12.2001, les créances commerciales s'élèvent à 120,9 millions EUR ou 34,08 % du total bilantaire.

PASSIF

Capitaux propres (142 millions EUR)

Au 31.12.2001, les capitaux propres consolidés sont composés comme suit :

Capital	111,7
Primes d'émission	0,3
Plus-values de réévaluation	29,2
Réserves consolidées	- 0,3
Ecart de consolidation	0,6
Ecart de conversion	0,1
Subsides en capital	0,4
	142,0

Capital (111,7 millions EUR)

Le capital consolidé comprend uniquement le capital de Roularta Media Group NV pour un montant de 111,7 millions EUR, représenté par 9.553.679 actions.

Primes d'émission (0,3 million EUR)

La prime d'émission consolidée s'élève à 0,3 million EUR et couvre uniquement celle de l'entreprise consolidée Roularta Media Group NV.

Réserves consolidées (- 0,3 million EUR)

Par rapport au bilan consolidé au 31.12.2000, l'évolution des réserves consolidées se présente comme suit :

Réserves consolidées au 31.12.2000	17,5
Résultat du groupe au 31.12.2001	-6,8
Dividende RMG attribué pour l'exercice 2001	-3,8
Diminution des réserves non disponibles par annulation de 119.305 actions propres	-7,2
Réserves consolidées au 31.12.2001	-0,3

Intérêts de tiers (5,2 millions EUR)

Cette rubrique comprend les intérêts de tiers dans les entreprises suivantes :

Vogue Trading Video NV	4,40
De Streekkrant-De Weekkrantgroep NV	0,80
De Vastgoedmakelaar NV	0,07
Oost-Vlaamse Media Groep NV	0,07
Hippos Vademecum NV	- 0,14
	5,20

Provisions et impôts différés et latences fiscales (8,4 millions EUR)

Les provisions consolidées couvrent :

- des provisions pour pensions et obligations similaires de Roularta Media Group NV pour un montant de 0,7 million EUR;
- des provisions pour autres risques et charges, pour un montant de 6 millions EUR, comprenant des litiges qui sont pendants et des indemnités de préavis de Roularta Media Group NV, Vlaamse Media Maatschappij NV, Mercator Printing Group NV et Roularta Books NV, ainsi que des provisions pour le financement de la liquidation de Binderijgroep Antwerpen NV et le financement des pertes de RTL Z en 2002, avec lequel la collaboration a été arrêtée.

Les impôts différés s'élèvent à 1,5 million EUR.

Dettes à plus d'un an (22 millions EUR)

Les dettes consolidées à plus d'un an ont principalement trait à un emprunt subordonné de Mercator Printing Group NV (0,7 million EUR) et à des dettes financières auprès d'instituts de crédit de Mercator Printing Group NV (7,9 millions EUR), Roularta Media Group NV (6,2 millions EUR) et Vlaamse Media Maatschappij NV (5,3 millions EUR).

Dettes à un an au plus (174,9 millions EUR)

Au 31.12.2001, les dettes consolidées à un an au plus, sont composées comme suit :

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	6,3
Dettes financières	27,9
Dettes commerciales	100,2
Acomptes reçus	14,1
Dettes fiscales, salariales et sociales	21,4
Autres dettes	5,0
	174,9

Au 31.12.2001, les dettes commerciales consolidées s'élèvent à 100,2 millions EUR, soit 28,26 % du total bilantaire.

Les autres dettes consolidées à un an au plus comprennent principalement les dividendes à payer par Roularta Media Group NV pour un montant de 3,8 millions EUR.

COMPTE DE RÉSULTATS

Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires consolidé est quasi le même que celui de l'année dernière (438,6 millions EUR). 15 % de ce chiffre d'affaires est réalisé à l'étranger.

Les charges d'exploitation par contre ont augmenté, suite à la hausse des prix du papier; à de nouvelles participations et de nouveaux produits. De plus, les salaires, les charges sociales et les pensions ont subi deux sauts d'index.

Le résultat d'exploitation passe de 30,2 à 16,5 millions EUR.

Résultat financier

Le plus faible résultat financier s'explique surtout par :

- l'augmentation des charges financières due à un endettement accru,
- l'augmentation des amortissements sur écarts de consolidation.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est principalement déterminé par :

- pour ce qui concerne les produits : une plus-value sur la réalisation d'actifs immobilisés (3,7 millions EUR) ;
- pour ce qui concerne les charges : des amortissements exceptionnels (0,6 millions EUR), des provisions pour risques et charges exceptionnels (1,9 millions EUR), une moins-value sur la réalisation d'actifs immobilisés (2,3 millions EUR) et autres charges exceptionnelles (2,5 millions EUR).

Impôts sur le résultat

L'imposition élevée s'explique par un important montant de dépenses refusées et par la non-compensation de pertes et profits réalisés dans les joint-ventures.

Bénéfice consolidé

Le bénéfice consolidé au 31.12.2001 est composé comme suit :

part des tiers	-0,1
part du groupe	-6,8
	-6,9

RAPPORT DU COMMISSAIRE

sur les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2001 présenté à l'Assemblée Générale des actionnaires de la société SA Roularta Media Group.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2001, dont le total du bilan s'élève à 354.680.(000) EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte consolidée de l'exercice de 6.945.(000) EUR. Nous avons également procédé à la vérification du rapport consolidé de gestion.

Attestation sans réserve des comptes consolidés avec paragraphe explicatif

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2001 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

D'après les comptes annuels de la SA VLAAMSE MEDIA MAATSCHAPPIJ et comme répété dans les comptes annuels consolidés de la SA ROULARTA MEDIA GROUP, la SA VLAAMSE MEDIA MAATSCHAPPIJ est concernée dans quelques litiges importants.

D'après les comptes annuels consolidés de la SA ROULARTA MEDIA GROUP, la SA ROULARTA MEDIA GROUP est concernée dans un différend. Le différend porte sur des factures lesquelles sont contestées par la SA ROULARTA MEDIA GROUP pour un montant total de 1.949.(000) EUR en consolidation. Ce différend est repris dans la comptabilité sans effet sur le résultat consolidé de l'exercice.

Le résultat final de ces litiges et du différend et l'effet éventuel sur les comptes annuels ne peuvent pas être déterminé à ce moment.

Attestations et informations complémentaires

Nous complétons notre rapport par l'attestation et les informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés de la SA ROULARTA MEDIA GROUP.

- Le rapport consolidé de gestion contient les informations requises par le Code des Sociétés et concorde avec les comptes consolidés.

Anvers, le 2 avril 2002

Le Commissaire,

DELOITTE & TOUCHE

Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL

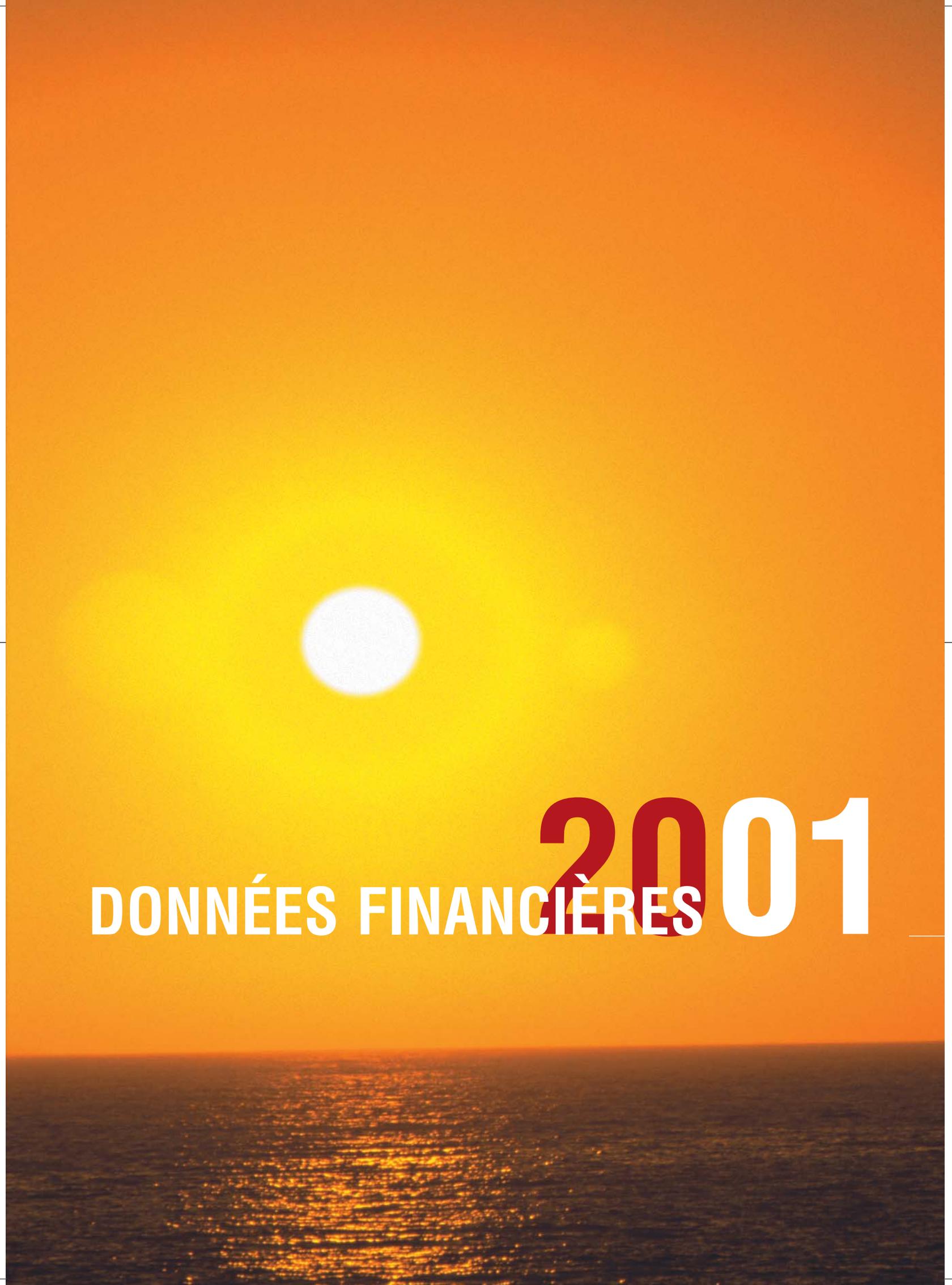
Représentée par Jos Vlamincx

origine et utilisation

RAPPORT ANNUEL 2001 ROULARTA MEDIA GROUP

ORIGINE ET UTILISATION DE FONDS

En milliers d'euros	2001	2000
I. Activités d'exploitation		
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé	-6.787	10.846
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	22.389	23.250
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	6.069	5.289
Réductions de valeur sur immobilisations financières	128	1.018
Plus-/moins valeurs sur réalisation d'actifs immobilisés	-1.466	-2.468
Mutation des provisions pour risques et charges	2.750	-9
Réductions de valeur sur stocks et créances commerciales	789	1.087
Mutation des impôts différés et latences fiscales	-79	312
Mutation des créances commerciales	-207	-18.989
Mutation des autres créances et des comptes de régularisation de l'actif	-1.858	-221
Mutation des stocks	2.476	-12.337
Mutation des dettes à court terme et des comptes de régularisation du passif	8.274	20.515
Cash-flow net des activités d'exploitation (A)	32.478	28.293
II. Activités d'investissement		
Immobilisations (in)corporelles - acquisitions	-18.435	-61.027
Immobilisations (in)corporelles - plus-values actées	0	-22.341
Immobilisations (in)corporelles - autres mutations	3.324	21.755
Immobilisations financières - acquisitions	-1.779	-3.446
Immobilisations financières - autres mutations	1.454	10.699
Ecarts de consolidation - acquisitions	-4.408	-10.250
Cash-flow net des activités d'investissement (B)	-19.844	-64.610
III. Activités financières		
Mutation des dettes à long terme	-7.311	15.023
Créances à plus d'un an	-232	114
Autres mutations des capitaux propres	-6.407	28.504
Mutation des intérêts de tiers	50	4.943
Mise en paiement des dividendes	-3.769	-4.765
Cash-flow net des activités financières (C)	-17.669	43.819
Total 'Origine et utilisation de fonds' (A+B+C)	-5.035	7.502
Placements de trésorerie et valeurs disponibles au 01/01	26.041	18.539
Placements de trésorerie et valeurs disponibles au 31/12	21.006	26.041
Mutation nette des placements de trésorerie et des valeurs disponibles	-5.035	7.502

A full-page background image of a sunset over the ocean. The sun is a bright white circle in the center of a yellow and orange sky. The ocean below is dark blue with shimmering golden reflections from the sun.

DONNÉES FINANCIÈRES **2001**

Comptes annuels statutaires

Rapport annuel du conseil de'administration	72
Comptes annuels abrégés	78
1. Bilan après répartition	78
2. Compte de résultats	80
3. Règles d'évaluation	82
4. Bilan social	84
Rapport du commissaire	87

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires du 21 mai 2002 relatif aux **comptes annuels**, clôturés au 31 décembre 2001

Chers actionnaires,

Conformément aux articles 95 et 96 du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités et la gestion de notre société au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

Ces commentaires se basent sur le bilan après affectation du résultat. Ils sont par conséquent subordonnés à l'approbation de cette affectation par l'Assemblée Générale.

Le projet de comptes annuels a été établi conformément à la loi du 17 juillet 1975 relative à la comptabilité des entreprises et à ses arrêtés d'exécution, et conformément aux dispositions légales et administratives applicables à l'entreprise.

Par rapport à l'exercice précédent, les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées.

Les activités de base de la société Roularta Media Group NV se situent dans trois domaines :

- les médias imprimés,
- les médias audiovisuels,
- les nouveaux médias.

En outre, RMG NV est société détentrice dans plusieurs sociétés du secteur des médias et des imprimeries.

Le bilan, le compte de résultats et les annexes vous donnent un aperçu général des activités de notre société et de ses résultats.

Les investissements en immobilisations incorporelles concernent uniquement l'achat de licences pour logiciels et le développement de logiciels spécifiques, principalement pour le nouveau site Internet Easy.be.

Quant aux investissements en immobilisations corporelles, ils couvrent surtout la finition du bâtiment administratif au siège social à Roulers et l'achat d'un bâtiment annexe, d'ordinateurs et de mobilier de bureau.

Les investissements en immobilisations financières concernent principalement :

- l'acquisition de participations dans Hippos Vademecum NV, Studio Press SAS, Idéat Editions SA et Regionale Media Maatschappij NV ;

- des augmentations de capital dans le contexte d'une conversion du capital en euros et d'une augmentation de capital de Publiregioes Lda ;
- la libération du capital dans VMM NV ;
- le financement, sous forme d'emprunts, d'un nombre de nouvelles participations ainsi que de sociétés filiales où de nouveaux produits ont été lancés.

Au cours de l'exercice, la société a vendu sa participation dans Easy Solutions NV et dans Mass Transit Media NV.

Dans le cadre des nouvelles conventions avec Mercator Printing Group NV, le papier pour nos propres éditions est maintenant acheté directement par RMG et des stocks sont dès lors constitués.

Les créances commerciales comprennent une note de crédit de 3,2 millions d'euros à recevoir, faisant l'objet de discussions dont l'issue n'est pas encore connue à ce jour.

Les placements comprennent les actions propres que la société possède au 31 décembre 2001. Fin décembre 2001, la société a 131.139 actions en portefeuille. Ces actions ont été valorisées au cours de l'action Roularta au 31 décembre 2001 et une moins-value de 691.964,20 euros a dès lors été comptabilisée. Les actions propres en portefeuille au 31 décembre 2000 (119.305 au total) ont été annulées par acte notarial en octobre 2001, avec pour conséquence une diminution équivalente des réserves indisponibles (7.170.230,50 euros).

Par acte notarial, en date du 18 juin 2001, le capital a été converti en euros, soit 111.051.137,73 euros. Par le même acte, le capital de la société a été augmenté de 691.065,17 euros par la création de 61.950 nouvelles actions, assorties d'un strip VVPR, suite à la conversion de warrants, le portant ainsi à 111.742.202,90 euros. Le conseil d'administration, faisant usage du capital disponible, l'a augmenté encore de 797,10 euros pour atteindre un montant arrondi de 111.743.000 euros.

L'augmentation de la provision pour autres risques et charges provient surtout de la constitution d'une provision pour pertes sur le financement d'entreprises filiales en difficulté, début 2002.

Les dettes financières à court terme ont augmenté suite à la prise de crédits à court terme.

Bilan après affectation du résultat (en 1.000 d'euros)

ACTIF	31/12/01	%	31/12/00	%
Actifs immobilisés	215.910	69,32	208.503	66,83
Actifs circulants	95.540	30,68	103.470	33,17
TOTAL DE L'ACTIF	311.450	100	311.973	100

PASSIF	31/12/01	%	31/12/00	%
Fonds propres	164.211	52,72	172.137	55,18
Provisions et impôts différés	3.570	1,15	2.131	0,68
Dettes > 1 an	43.519	13,97	42.849	13,73
Fonds permanents	211.300	67,84	217.117	69,59
Dettes < 1 an	99.199	31,85	94.561	30,31
Comptes de régularisation	951	0,31	295	0,10
TOTAL DU PASSIF	311.450	100	311.973	100

Les données ci-dessus permettent de déduire les ratios suivants :

	31/12/01	31/12/00
1. Liquidité (actifs circulants/dettes à court terme)	0,96	1,09
2. Solvabilité (fonds propres/actif total)	52,72	55,18

COMPTE DE RÉSULTATS

Le chiffre d'affaires est en diminution suite à la baisse des revenus publicitaires. En 2001, Roularta Media Group a également subi une hausse des prix du papier et des hausses salariales. Le rythme des investissements baissant, les amortissements sont en diminution (de 6,8 à 5,2 millions d'euros). Le bénéfice d'exploitation passe de 17,8 à 6,7 millions d'euros.

L'augmentation des produits financiers concerne seulement des octrois de dividendes plus élevés, plus spécifiquement un dividende intérimaire de VMM NV. Dans les charges financières, on remarquera surtout la moins-value sur actions propres, pour les valoriser au cours noté à la date du bilan, et la moins-value sur une créance à long terme dont la récupération est incertaine.

Les charges exceptionnelles ont augmenté sensiblement et ont surtout trait à des moins-values sur immobilisations financières, sur Canal Z/Kanaal Z entre autres.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du résultat

Bénéfice à affecter	+3.818.979,52
Composé de :	
- bénéfice de l'exercice à affecter	+2.254.938,65
- bénéfice reporté de l'exercice précédent	+1.564.040,87
Bénéfice à reporter	- 49.963,52
Bénéfice à distribuer	-3.769.016,00
Composé de :	
la rémunération du capital	-3.769.016,00

La rémunération du capital est composé comme suit :

Type d'actions	Total Brut	P.M. retenu	Total Net	Nombre d'actions	Net/ Action
Actions ordinaires	€ 3.210.902,40	€ 802.725,60	€ 2.408.176,80	8.027.256*	€ 0,30
Actions ordinaires avec strip VVPR	€ 558.113,60	€ 83.717,04	€ 474.396,56	1.395.284	€ 0,34

* = 8.158.395 - 131.139 : voir infra - le dividende sur propres actions est octroyé aux autres actions.

Nous vous proposons de rendre les dividendes payables à partir du 31 mai 2002 contre remise du coupon n° 4 et, le cas échéant, le strip VVPR n° 4, aux guichets de la BBL, de la Banque Degroof et de KBC Bank.

ARTICLE 524 DU CODE DES SOCIÉTÉS

Pour les sociétés cotées en Bourse, les décisions du conseil d'administration qui peuvent résulter en un avantage patrimonial d'un actionnaire qui a une influence significative sur la nomination des administrateurs, sont soumises à une procédure spéciale décrite dans l'article 524 du Code des Sociétés.

Cette procédure, telle que prévue à l'article 524 du Code des Sociétés, a été appliquée par le conseil d'administration pour la vente, par Roularta Media Group NV, des actions de Easy Solutions NV à Cennini NV.

Du fait de son indépendance à l'égard de la décision ou de la réalisation envisagée, le conseil d'administration a donné mission aux administrateurs, messieurs Clement De Meersman, Iwan Bekaert et Jean-Pierre Dejaeghere et à l'expert, monsieur Raphael Despierre, de rédiger un rapport, conformément à l'article 524 du Code des Sociétés.

Les conclusions de ce rapport des trois administrateurs et de l'expert sont ainsi conçues :

Les trois administrateurs et l'expert, désignés sur base de leur indépendance à l'égard de la décision ou de la réalisation envisagée, concluent que la vente de la totalité des 2.500 actions de Easy Solutions NV à Cennini NV, pour un montant de 305.000 euros, est dans l'intérêt de la société et de l'ensemble des actionnaires de la NV Roularta Media Group et ce pour les raisons suivantes :

1) Roularta Media Group a pris une participation dans Easy Solutions NV dans le but de fournir des services à des tiers en matière de développement de logiciels. Deux ans après la constitution de cette société, il est constaté que Easy Solutions NV n'a pas rempli de missions pour d'autres sociétés que Roularta Media Group NV. En outre, il lui manque des commerciaux pour promouvoir ses services auprès de tiers et se constituer ainsi une clientèle propre, autre que Roularta Media

Group NV. La société Easy Solutions semble ne pas avoir réussi à poursuivre les buts pour lesquels elle a été créée.

2) Le développement de base du site portail Easy.be, auquel Easy Solutions a contribué, est terminé. Le suivi et le maintien de ce site peut être assuré par le propre département IT de Roularta Media Group NV. Ainsi, même les commandes émanant de Roularta Media Group NV sont en diminution constante.

3) En général, on peut affirmer que les activités de Easy Solutions NV ne font pas partie du core-business de Roularta Media Group NV.

A cet égard, la décision de vendre les actions de Easy Solutions NV est dans l'intérêt de la société et de l'ensemble de ses actionnaires.

Les trois administrateurs indépendants concluent d'autre part que la vente de la totalité des actions pour le prix de € 305.000 n'avantage pas Cennini NV dans le sens d'une rémunération privilégiée qui serait accordée directement ou indirectement.

Dans la société Easy Solutions NV, il n'y a pas de plus ou moins-values notables. La société n'est pas propriétaire de licences et ne dispose pas de goodwill. Le prix de vente proposé, soit € 305.000, pour la totalité des actions, correspond à la valeur comptable des actions, ce qui est correct, vu ce qui précède.

Pour Roularta Media Group NV, les conséquences financières de cette réalisation envisagée se résument à ce que la société reçoit une compensation de 305.000 euros.

Après en avoir délibéré, sur la base du rapport précité, et tenant compte des abstentions telles que prévues à l'article 523 du Code des Sociétés, le conseil d'administration a pris la décision suivante :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la vente par Roularta Media Group NV des actions de Easy Solutions NV à Cennini NV pour le prix de 305.000 euros.

Le conseil d'administration est également d'avis qu'en ces circonstances il n'y a pas lieu de conclure à une quelconque rémunération privilégiée au bénéfice de l'un des actionnaires de Roularta Media Group.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

En février 2002, Roularta Media Group NV a exercé une option put sur 5,82 % des actions de Mercator Printing Group NV. La participation de Roularta Media Group NV diminue ainsi pour atteindre 33,33 %.

Début 2002, Roularta Media Group NV a pris une participation de 51 % dans la société néerlandaise Zeeuws Vlaams Mediabedrijf BV, responsable entre autres de l'édition Zeeuwsch Vlaams Advertentieblad.

En mars 2002, il a été convenu, en accord avec Uitgeversbedrijf Tijd, actionnaire de Belgian Business Television NV, que RMG NV reprenait l'entière responsabilité pour la direction de Canal Z/Kanaal Z.

Le 1 juin 2002, ECI reprendra Media Club de Roularta Media Group NV. La collaboration entre ECI et Roularta Media Group NV est conclue pour cinq ans au moins.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CIRCONSTANCES QUI POURRAIENT INFLUENCER DE FAÇON CONSIDÉRABLE L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ.

Nous ne prévoyons pas de circonstances notables qui pourraient influencer de façon considérable l'évolution de la société.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Il n'y a pas eu de recherche et de développement au cours de l'année 2001.

AUGMENTATION DU CAPITAL ET ÉMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES ET DE WARRANTS DÉCIDÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration n'a pas pris de décision en matière d'émission d'obligations convertibles et/ou de warrants dans le cadre du capital autorisé.

Le 18 juin 2001, le conseil d'administration, faisant usage du capital autorisé comme prévu dans les statuts, a augmenté le capital de 797,10 euros pour le porter à 111.743.000 euros, par incorporation du montant nécessaire en réserves et sans émission de nouvelles actions.

SUCCURSALES

La société n'a pas de succursales.

ACTIONS PROPRES

Au cours de l'exercice 2001, le conseil d'administration a acheté 131.139 actions propres. Le conseil d'administration y a été autorisé par l'Assemblée Générale du 16 mai 2000. Ce mandat statutaire a été renouvelé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 10 octobre 2001.

Les 131.139 actions ont été acquises pour le montant total de 3.236.060,80 euros. Les actions propres ont été reprises dans l'Actif, sous la rubrique 'Placements', au cours enregistré le 31 décembre 2001, pour un montant total de 2.544.096,60 euros. Suite à la baisse du cours de l'action, une moins-value sur actions propres a été comptabilisée pour un montant de 691.964,20 euros.

Par décision de l'Assemblée Générale extraordinaire du 10 octobre 2001, les 119.305 actions acquises au cours de l'exercice 2000 ont été annulées et diminuées des réserves non disponibles.

Le droit aux dividendes sur actions propres est distribué tel quel au profit des autres actions dont les droits n'ont pas été suspendus. Les dividendes échus (coupon n° 4 - strip VVPR n° 4) sont éliminés (voir supra : tableau rémunération du capital).

ACTIONS DÉTENUES PAR UNE SOCIÉTÉ FILIALE

Les entreprises filiales de la société n'ont pas de participations dans la société Roularta Media Group NV.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES DU COMMISSAIRE

Au cours de l'exercice 2001, le commissaire ou les personnes qui travaillent chez lui sous contrat d'emploi ont facturé un montant de 4.912,79 euros pour travaux complémentaires (entre autres la rédaction d'un rapport spécial relatif à l'émission de warrants avec suppression du droit préférentiel).

Aucune autre activité complémentaire n'a été effectuée par des personnes avec lesquelles le commissaire a, professionnellement parlant, des liens de collaboration.

DÉVELOPPEMENTS PRÉVUS

Le conseil d'administration prévoit que le prix du papier continuera à baisser.

En 2002, le conseil d'administration veillera surtout à la diminution des coûts. Il restera toutefois attentif aux évolutions du marché et dès lors aux opportunités de rachat dans la gamme de produits qui sont familiers au groupe.

Le site de société Roularta Media Group (www.roularta.be) est entièrement renouvelé. Une large rubrique a été spécialement conçue pour les investisseurs, fournissant toutes les informations financières souhaitées. Ce site permet de poser des questions aux CEO et de lire les questions des autres personnes intéressées, avec les réponses qui leur ont été données. En outre, il est loisible de s'annoncer comme membre du club des investisseurs de Roularta. Les membres du club reçoivent un e-mail avec les dernières nouvelles relatives à Roularta, telles que les nouveaux produits et services, les changements de structure du groupe, les reprises, les résultats, etc. Pour les sociétés belges cotées en Bourse, c'est un précédent.

NOMINATIONS

Le mandat d'administrateur de madame Lieve Claeys et de madame Caroline De Nolf arrive à échéance le 21 mai 2002. Le conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale de réélire mesdames Lieve Claeys et Caroline De Nolf comme administrateurs pour une période de six ans.

Monsieur Clement De Meersman va présenter sa démission comme administrateur lors de la réunion annuelle. Il sera proposé à l'Assemblée Générale de nommer la Bvba Clement De Meersman, ayant son siège social à 8000 Brugge, Leffingestraat 17, représentée par son gérant Clement De Meersman, comme administrateur (indépendant) pour une période de six ans.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des membres du conseil d'administration est réglée par l'Assemblée Générale et consiste en un montant global que le conseil répartit entre le président et les autres administrateurs. Pour l'exercice 2001, la société a payé à ses administrateurs 1 million d'euros en rémunérations directes et indirectes.

PLAN DE MOTIVATION DU PERSONNEL

Stock options et warrants

La société veut continuer à motiver son management et son personnel et leur donner la possibilité de participer à la croissance de Roularta Media Group au moyen de l'évolution de l'action Roularta.

Pour cette raison, la société a élaboré, au cours de l'exercice 2001, un plan de stock options et de un plan de warrants.

Le nombre total d'actions qui peut être émis par la société, suite à ce plan de stock options du 27 juin 2001, s'élève à 82.125 actions. Le prix que les détenteurs d'options devront payer au cours des périodes d'exercice, pour exercer une option et acquérir une action, a été fixé à 18,20 euros. Au total, 73.575 options ont été attribuées aux participants sélectionnés par le comité, chaque option donnant droit à une action.

En octobre 2001, l'Assemblée Générale extraordinaire a décidé d'émettre 200.000 warrants qui donnent chacun le droit à souscrire à une nouvelle action, aux conditions et selon les modalités de Plan de Warrants II. Le prix que les détenteurs de warrants devront payer au cours des périodes d'exercice, pour exercer une option et acquérir une action, a été fixé à 20,13 euros. Au total, 114.600 warrants ont été attribués aux participants sélectionnés par le comité.

DÉCHARGE

Nous prions l'Assemblée Générale de vouloir approuver les comptes annuels qui lui ont été présentés, accepter l'affectation du résultat proposée et donner décharge aux administrateurs et au commissaire de l'entreprise relativement à l'exercice de leur mandat.

*Etabli à Roeselare, le 22 mars 2002
Le Conseil d'Administration*



comptes annuels statutaires

RAPPORT ANNUEL 2001 ROULARTA MEDIA GROUP

BILAN STA

1. BILAN STATUTAIRE APRES REPARTITION

ACTIF	EN MILLIERS D'EUROS	2001	2000
Actifs immobilises		215.910	208.503
I. Frais d'établissement		510	1.021
II. Immobilisations incorporelles		6.962	8.621
III. Immobilisations corporelles		18.249	18.628
A. Terrains et constructions		14.365	14.307
B. Installations, machines et outillage		1.274	1.488
C. Mobilier et matériel roulant		2.551	2.425
E. Autres immobilisations corporelles		59	103
F. Immobilisations en cours et acomptes versés		0	305
IV. Immobilisations financières		190.189	180.233
A. Entreprises liées		149.037	138.424
1. Participations		135.183	129.716
2. Créances		13.854	8.708
B. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		40.243	40.833
1. Participations		39.914	40.029
2. Créances		329	804
C. Autres immobilisations financières		909	976
1. Actions et parts		652	714
2. Créances et cautionnements en numéraire		257	262
Actifs circulants		95.540	103.470
V. Créances à plus d'un an		332	0
B. Autres créances		332	
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution		4.332	0
A. Stocks		4.332	0
1. Approvisionnements		4.126	
2. En-cours de fabrication		206	
VII. Créances à un an au plus		77.822	85.575
A. Créances commerciales		73.286	81.980
B. Autres créances		4.536	3.595
VIII. Placements de trésorerie		2.544	7.282
A. Actions Propres		2.544	7.170
B. Autres placements			112
IX. Valeurs disponibles		9.237	9.640
X. Comptes de régularisation		1.273	973
Total de l'actif		311.450	311.973

BILAN STATUTAIRE 2001 2000

PASSIF	EN MILLIERS D'EUROS	2001	2000
Capitaux propres		164.211	172.137
I. Capital		111.743	111.051
A. Capital souscrit		111.743	111.051
II. Primes d'émission		309	312
IV. Réserves		52.025	59.093
A. Réserve légale		11.105	11.105
B. Réserves indisponibles		2.544	7.755
C. Réserves immunisées		1.871	1.768
D. Réserves disponibles		36.505	38.465
V. Bénéfice reporté		50	1.564
VI. Subsidés en capital		84	117
Provisions et impôts différés		3.570	2.131
VII. A. Provisions pour risques et charges		3.067	1.676
1. Pensions et obligations similaires		670	380
4. Autres risques et charges		2.397	1.296
B. Impôts différés		503	455
Dettes		143.669	137.705
VIII. Dettes à plus d'un an		43.519	42.849
A. Dettes financières		43.482	42.613
4. Etablissements de crédit		6.197	6.197
5. Autres emprunts		37.285	36.416
D. Autres dettes		37	236
IX. Dettes à un an au plus		99.199	94.561
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année			1.043
B. Dettes financières		9.618	0
1. Etablissements de crédit		9.618	
C. Dettes commerciales		68.516	68.999
1. Fournisseurs		67.756	67.219
2. Effects à payer		760	1.780
D. Acomptes reçus sur commandes		10.007	10.031
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		6.680	7.441
1. Impôts		2.253	2.061
2. Rémunérations et charges sociales		4.427	5.380
F. Autres dettes		4.378	7.047
X. Comptes de régularisation		951	295
Total du passif		311.450	311.973

COMPTES DE RESULTATS

2. COMPTE DE RESULTATS STATUTAIRE

COMPTE DE RESULTATS	EN MILLIERS D'EUROS	2001	2000
I. Ventes et prestations		281.605	295.932
A. Chiffre d'affaires		271.333	280.267
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution		206	
D. Autres produits d'exploitation		10.066	15.665
II. Coût des ventes et des prestations		-274.884	-278.122
A. Approvisionnements et marchandises		193.364	192.394
I. Achats		197.491	192.394
2. Variation des stocks		-4.127	
B. Services et biens divers		47.843	51.719
C. Rémunérations, charges sociales et pensions		27.350	25.710
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		5.243	6.875
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales		-211	-193
F. Provisions pour risques et charges		155	230
G. Autres charges d'exploitation		1.140	1.387
III. Bénéfice d'exploitation		6.721	17.810
IV. Produits financiers		7.556	3.655
A. Produits des immobilisations financières		7.057	3.311
B. Produits des actifs circulants		377	244
C. Autres produits financiers		122	100
V. Charges financières		-5.001	-3.560
A. Charges des dettes		2.357	1.929
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub II. E		1.735	808
C. Autres charges financières		909	823
VI. Bénéfice courant avant impôts		9.276	17.905
VII. Produits exceptionnels		777	33.126
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		210	10
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		177	869
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		354	32.207
E. Autres produits exceptionnels		36	40

STATUTAIRE 2001 2000

VIII. Charges exceptionnelles	-6.388	-2.110
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	177	362
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	3.684	1.517
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	1.236	84
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	1.166	109
E. Autres charges exceptionnelles	125	38
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts	3.665	48.921
IX. Bis	-48	-153
A. Prélèvements sur les impôts différés	66	188
B. Transfert aux impôts différés	-114	-341
X. Impôts sur le résultat	-1.259	-7.365
A. Impôts	-1.278	-7.365
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	19	
XI. Bénéfice de l'exercice	2.358	41.403
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées	-103	-291
A. Prélèvements sur les réserves immunisées	66	216
B. Transfert aux réserves immunisées	-169	-507
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter	2.255	41.112

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS EN MILLIERS D'EUROS	2001	2000
A. Bénéfice à affecter	3.819	42.853
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	2.255	41.112
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1.564	1.741
C. Affectations aux capitaux propres		-36.524
2. A la réserve légale		9.255
3. Aux autres réserves		27.269
D. Résultat à reporter	-50	-1.564
1. Bénéfice à reporter	50	1.564
F. Bénéfice à distribuer	-3.769	-4.765
1. Rémunération du capital	3.769	4.765

3. RESUME DES REGLES D'EVALUATION

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à la valeur d'acquisition et sont amortis à 100%. Dans le cas où ces frais d'établissement comprennent des montants importants, ils sont amortis linéairement sur une période de 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les titres acquis de tiers ou les titres obtenus par une mise de fonds. Elles sont amorties sur leur durée de vie économique estimée.

La durée de vie de la plupart des titres atteint 10 à 12 ans : ils sont amortis linéairement à 10 % et 8,33 %.

De manière exceptionnelle, il arrive qu'un titre soit amorti linéairement à 25 %.

Les logiciels sont amortis linéairement à 20 % ou à 33,33 %.

Les frais d'étude et de développement sont immédiatement imputés sur le compte de résultats. Le Conseil d'Administration peut décider l'activation de montants importants.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont estimées à la valeur d'acquisition, dont on déduit les amortissements et les diminutions de valeur appliqués. Les frais supplémentaires comme ceux de mise en service et de transport sont imputés au résultat. La TVA non déductible sur les voitures est activée.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant les pourcentages d'amortissement suivants :

	Linéaire		Dégressif	
	min.	max.	min.	max.
- terrains		0%		
- constructions	2%	10%	4%	20%
- parkings			10%	25%
- diverses installations	5%	20%	10%	40%
- gros entretien	10%	50%	10%	25%
- machines	20%	33,33%	20%	50%
- matériel de bureau	10%	33,33%	20%	50%
- matériel roulant	20%	33,33%		
- immobilisations en cours (pas d'acomptes versés)	0%			

Le matériel et les machines d'occasion sont amortis linéairement à 50 %.

Les œuvres d'art qui ne subissent pas de diminution de valeur ne sont pas amorties.

Immobilisations financières

Les participations et actions sont évaluées à la valeur d'acquisition. Des réductions de valeur sur immobilisations financières sont appliquées en cas de dévalorisation durable.

Les créances sur des entreprises liées sont reprises sous les immobilisations financières si le Conseil d'Administration a l'intention de supporter le créancier de manière durable. Ces créances sont reprises à leur valeur nominale.

Stocks

Les matières premières, les matières auxiliaires et les marchandises sont estimées selon la méthode FIFO. Les stocks surannés et à rotation lente sont dépréciés systématiquement. Le stock disponible d'imprimés est estimé au prix de fabrication, frais indirects de production compris.

REGLES D'ÉVALUATION

Créances

Les créances sont estimées sur base de leur valeur nominale.

Les dépréciations sont appliquées proportionnellement soit aux pertes constatées, soit sur base des soldes individuels jugés douteux.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les actions sont évaluées au taux du 31.12 de l'exercice.

Ces rubriques sont imputées à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation

Les frais à transférer (prorata des frais qui sont à la charge des exercices suivants) et les produits acquis (prorata des produits relatifs à l'exercice écoulé) sont imputés sur les comptes de régularisation de l'actif.

Subsides en capital

Cette rubrique comprend les subsides en capital attribués. Ceux-ci sont repris dans le résultat selon le rythme d'amortissement des actifs auxquels ils se rapportent.

Le montant des impôts différés sur les subsides en capital est transféré vers le compte "Impôts différés".

Provisions pour risques et charges

Sur base d'une estimation réalisée par le Conseil d'Administration à la date du bilan, des provisions sont instaurées pour couvrir les pertes éventuelles qui sont probables ou certaines mais dont la portée n'est pas encore déterminée précisément.

Dettes

Les dettes sont reprises dans le bilan sur base de leur valeur nominale.

A la date du bilan, les provisions sociales, fiscales et commerciales nécessaires sont constituées.

Comptes de régularisation (passif)

Les frais à imputer (prorata des frais relatifs à l'exercice social écoulé) et les produits à transférer (prorata des produits pour les exercices sociaux suivants) sont imputés sur les comptes de régularisation du passif.

Devises étrangères

Les créances et les dettes en devises étrangères sont portées en compte lors de leur création au cours en vigueur pendant la période. Les créances et les dettes exprimées en devise étrangère sont converties à la fin de l'exercice au taux de clôture sauf si celles-ci sont garanties spécifiquement. Les écarts de conversion qui en découlent sont imputés au compte de résultats si le calcul par monnaie donne lieu à un écart négatif et ils sont repris sur les comptes de régularisation du passif si le calcul par monnaie donne lieu à un écart positif.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les revenus de publicité net, après déduction des commissions des centrales d'achat et agences de publicité, et après déduction des commissions des distributeurs et libraires pour le chiffre d'affaires de la vente au numéro.

4. BILAN SOCIAL

Numéro ONSS : 036-1551615-87

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise : 130.00 218.00

BILAN

I. Etat des personnes occupées

	Temps plein 2001	Temps partiel 2001	Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) 2001	Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) 2000
A. Travailleurs inscrits au registre du personnel				
1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs	575,8	81,3	632,4 (ETP)	771,3 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	886.911	88.767	975.678 (T)	1.252.533 (T)
Frais de personnel (en milliers d' euros)	25.162	2.188	27.350 (T)	25.710 (T)
			Temps plein	Temps partiel
				Total en équivalents temps plein
2. A la date de clôture de l'exercice				
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel		547	79	602,1
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée		542	78	596,4
Contrat à durée déterminée		4	1	4,7
Contrat de remplacement		1		1,0
c. Par sexe - Hommes		205	9	210,8
- Femmes		342	70	391,3
d. Par catégorie professionnelle				
Employés		494	75	546,6
Ouvriers		53	4	55,5
B. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise				Personnel Intérimaire
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de personnes occupées				50,4
Nombre effectif d'heures prestées				97.075
Frais pour l'entreprise (en milliers d' euros)				1.434

AN SOCIAL 2001 2000

II. Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
A. Entrées			
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	125	14	135,9
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	124	14	134,9
Contrat pour un travail bien défini	1	-	1,0
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes :			
Secondaire	23	1	23,8
Supérieur non universitaire	23	1	23,7
Universitaire	4	-	4,0
Femmes :			
Secondaire	35	9	41,7
Supérieur non universitaire	28	3	30,7
Universitaire	12	-	12,0
B. Sorties			
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	158	18	171,8
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	157	18	170,8
Contrat pour un travail bien défini	1	-	1,0
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes :			
Primaire	4	-	4,0
Secondaire	26	3	28,2
Supérieur non universitaire	33	3	35,1
Universitaire	7	1	7,8
Femmes :			
Secondaire	39	8	45,2
Supérieur non universitaire	39	2	40,6
Universitaire	10	1	10,9
d. Par motif de fin de contrat			
Pension	2	1	2,6
Prépension	2	1	2,8
Licenciement	54	9	61,3
Autre motif	100	7	105,1

BILAN SOCIAL

III. Etat concernant l'usage, au cours de l'exercice, des mesures en faveur de l'emploi

MESURE EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Nombre de travailleurs concernés		3. Avantage financier (en 1.000 EUR)
	1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
1. Mesures comportant un avantage financier			
1.5. Plan d'embauche pour les chômeurs de longue durée	1	0,8	4.951
1.9. Interruption complète de carrière	9	9,0	4.337
1.10 Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)	13	12,6	15.292
2. Autres mesures			
2.3. Stage des jeunes	1	1,0	
2.6. Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	19	18,7	
2.7. Prépension conventionnelle	3	2,8	
Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :			
- Total pour l'exercice	43	42,2	
- Total pour l'exercice précédent	127	126,5	

IV. Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Total des initiatives en manière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	Nombre de travailleurs concernés	Nombre d'heures de formation suivies	Coût pour l'entreprise
Hommes	205	5.533	300
Femmes	342	4.190	236

RAPPORT DU COMMISSAIRE

sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2001 présenté à l'Assemblée Générale des actionnaires de la société.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2001, dont le total du bilan s'élève à 311.450.320,27 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 2.358.495,43 EUR. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

Attestation sans réserve des comptes annuels avec paragraphe explicatif

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2001 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

D'après les comptes annuels et d'après le rapport de gestion, la SA ROULARTA MEDIA GROUP est concernée dans un différend. Le différend porte sur des factures pour un montant total de 3.203.027,35 EUR lesquelles sont contestées par la SA ROULARTA MEDIA GROUP. Ce différend est repris dans la comptabilité sans effet sur le résultat de l'exercice. Le résultat final du différend et les conséquences éventuelles sur les comptes annuels ne peuvent pas être déterminé à ce moment.

Attestations et informations complémentaires

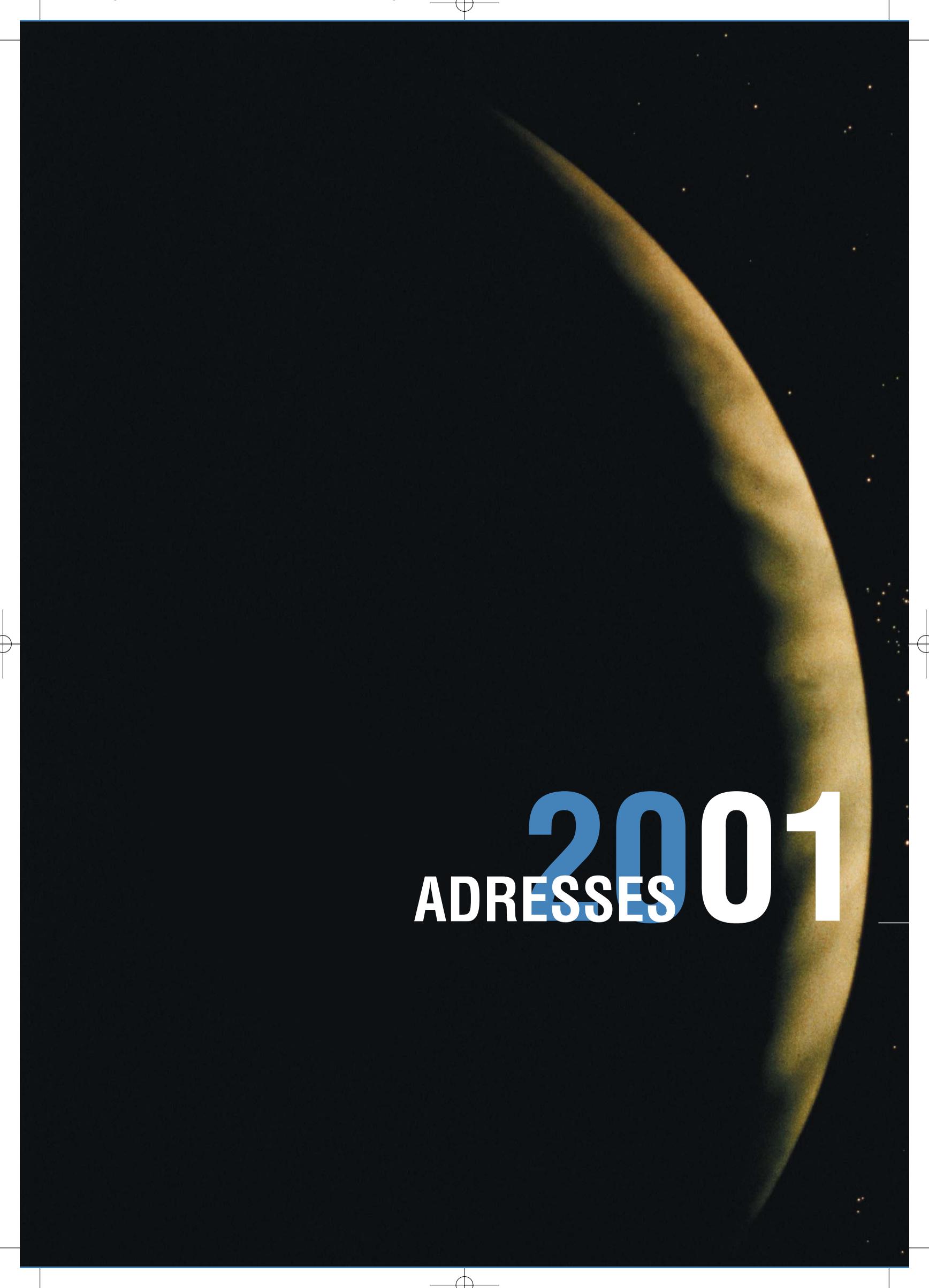
Nous complétons notre rapport par les attestations et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion contient les informations requises par le Code des Sociétés et concorde avec les comptes annuels.
- Par ce rapport, le conseil d'administration vous a informé conformément à l'article 524 du Code des Sociétés, de la conclusion d'un contrat entre votre société et la SA CENNINI. Ce contrat porte sur la vente de la totalité des 2.500 actions de la SA EASY SOLUTIONS à la SA CENNINI pour un montant de 305.000 EUR.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou le Code des Sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'Assemblée Générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

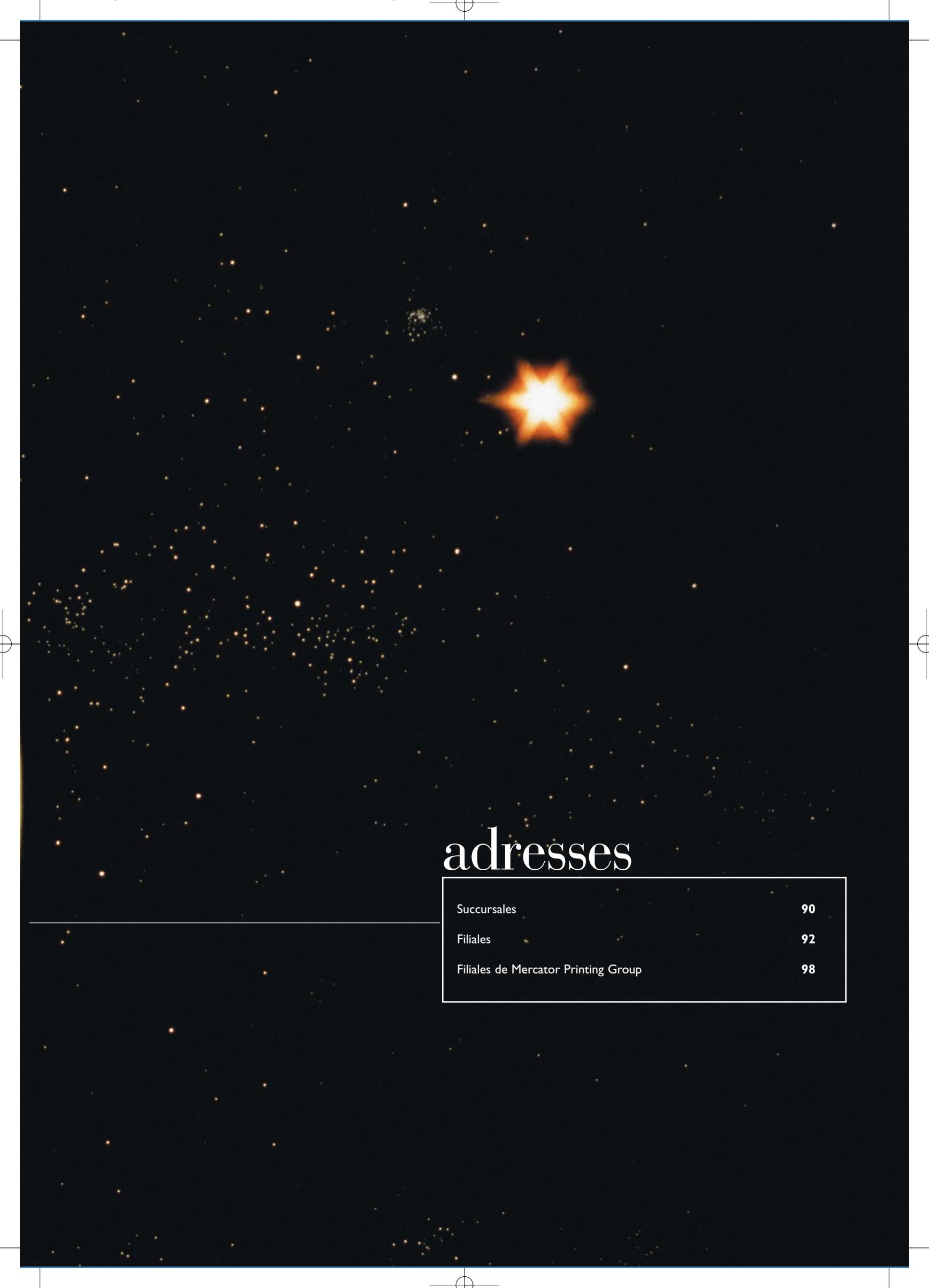
Anvers, le 2 avril 2002

Le Commissaire,

DELOITTE & TOUCHE
Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL
Représentée par Jos Vlamincx



2001
ADRESSES



addresses

Succursales	90
Filiales	92
Filiales de Mercator Printing Group	98

ADRESSES

SUCCURSALES

SIÈGE ROESELARE

Roularta Media Group

Meiboomlaan 33 - 8800 Roeselare

SIÈGE ZELLIK

Roularta Media

Research Park De Haak - 1731 Zellik

Roularta Research

Research Park De Haak - 1731 Zellik

Roularta Conference Centre

Research Park De Haak - 1731 Zellik

Roularta Seminars

Research Park De Haak - 1731 Zellik

SIÈGE BRUXELLES

Brussels Media Centre

Rue de la Fusée 50 - 1130 Brussel

DE STREEKKRANT

Aalst

Hopmarkt 31 - 9300 Aalst

Aarschot

Langdorpsesteenweg 1W2A - 3200 Aarschot

Antwerpen

Amerikalei 196 A - 2000 Antwerpen

Bornem

Boomstraat 77 - 2880 Bornem

Bree

Hoogstraat 36 - 3960 Bree

Brugge

Sint - Jorisstraat 20 - 8000 Brugge

Diest

Hasseltsestraat 5 - 3290 Diest

Drongen

Brouwerijstraat 1 - 9031 Drongen

Genk

Bochtlaan 13 - 3600 Genk

Gent

Vlaanderenstraat 42 - 9000 Gent

Halle

Volpestraat 32 - 1500 Halle

Hasselt

Walenstraat 71/1 - 3500 Hasselt

Herentals

Fraikinstraat 7 - 2200 Herentals

Kampenhout

Oudestraat 19 - 1910 Kampenhout

Kortrijk

Doomniksewijk 83B - 8500 Kortrijk

Leuven

Mgr. Ladeuzeplein 29 - 3000 Leuven

Lier

Antwerpsesteenweg 99 - 2500 Lier

Maasmechelen

Rijksweg 404 - 3630 Maasmechelen

Mechelen

Consciencestraat 9 - 2800 Mechelen

Mol

Molderdijk 130 - 2400 Mol

ADRESSES

Oostende	Torhoutsesteenweg 52-54 - 8400 Oostende
Roeselare	Henri Horriestraat 7 - 8800 Roeselare
Sint-Niklaas	Kokkelbeekstraat 60 - 9100 Sint-Niklaas
Sint-Truiden	Tichelrijstraat 25 - 3800 Sint-Truiden
Tienen	Gilainstraat 83 - 3300 Tienen
Tongeren	Maastrichterstraat 11 - 3700 Tongeren
Turnhout	de Merodelei 153 - 2300 Turnhout
Vilvoorde	J.B. Nowélei 45 - 1800 Vilvoorde
	Riddersstraat 2 - 1800 Vilvoorde
Zeel	Textielstraat 2 - 9240 Zeel

STEPS	
Antwerpen	Baron D'Hanislân 20 - 2000 Antwerpen
Bornem	Boomstraat 77 - 2880 Bornem
Brugge	Sint-Jorisstraat 20 - 8000 Brugge
Diest	Hasseltsestraat 5 - 3290 Diest
Drongen	Brouwerijstraat 1/8 - 9031 Drongen
Halle	Volpestraat 32 - 1500 Halle
Kortrijk	Doomniksewijk 83 B - 8500 Kortrijk
Lier	Antwerpsesteenweg 99 - 2500 Lier
Leuven	Mgr. Ladeuzeplein 29 - 3000 Leuven
Mechelen	Consciencestraat 9 - 2800 Mechelen
Roeselare	Meiboomlaan 33 - 8800 Roeselare
Turnhout	de Merodelei 153 - 2300 Turnhout

KRANT VAN WEST-VLAANDEREN	
Roeselare	Meensesteenweg 290 - 8800 Roeselare
Poperinge	Gasthuisstraat 57 - 8970 Poperinge

TÉLÉVISION RÉGIONALE	
Roeselare	Kleine Weg 19 - 8800 Roeselare
Drongen	Brouwerijstraat 1 - 9031 Drongen
Vilvoorde	Luchthavenlaan 22 - 1800 Villoorde

ADRESSES

FILIALES	BUSINESS UNIT	PRODUIT/ACTIVITE
Academici Roularta Media NV Londenstraat 20-22 - 2000 ANTWERPEN	Livres et annuaires	Go (N&F) Vademecum de la gestion de personnel (N&F)
A nous Paris SA 10, avenue de la Grande Armée - F - 75017 PARIS	Journaux toutes-boîtes	A Nous Paris
Band A Part SARL 15, rue Traverse - F - 93200 SAINT-DENIS	Magazines	CD-musique, cours de musique
Belgian Business Television NV Rue de la Fusée 50 - 1130 BRUXELLES	Radio & TV	Kanaal Z/Canal Z
Belgian Electionic Market NV Research Park - De Haak - 1731 ZELLIK	Services	e-commerce / internet
Belgomedica SA Rue des Grandes Rames 12 - 4800 VERVIERS	Magazines	Télépro
Corporate Media Solutions NV Ingberthoeweweg 3A - 2630 AARTSELAAR	Radio & TV	Vente d'installations audiovisuelles
De Streekkrant - De Weekkrantgroep NV Meiboomlaan 33 - 8800 ROESELARE	Journaux toutes-boîtes	De Streekkrant, De Weekkrant De Zondag
De Vastgoedmakelaar NV Meiboomlaan 33 - 8800 ROESELARE	Journaux toutes-boîtes	Easy Immo Magazine
De Woonkijker NV Rijnkaai 101 - 2000 ANTWERPEN	Radio & TV	De Woonkijker
Editop NV de Jamblinne de Meuxplein 33 - 1030 BRUXELLES	Livres et annuaires	Top 30.000, Top Construction

ADRESSES

<p>Eurocasino NV Rue Steyls 119 - 1020 BRUXELLES</p>	Services	
<p>Eye-d NV Legeweg 2B - 8490 JABBEKE</p>	Radio & TV	Production télévision, films d'entreprises, spots commerciaux production CD-Rom
<p>Faciliteiten NV Meiboomlaan 33 - 8800 ROESELARE</p>	Radio & TV	Production télévision, films d'entreprises, spots commerciaux
<p>Febelma Regie CVBA Av. Paepsem 22 boîte 8 - 1070 BRUXELLES</p>	Services	Régie publicitaire
<p>Focus Televisie NV Industriezone 2 - 8490 JABBEKE</p>	Radio & TV	Télévision Régionale
<p>Follow the Guide NV Londenstraat 20-22 - 2000 ANTWERPEN</p>	Livres et annuaires	Bouwen / Bâtir; Le guide des maison témoins (N&F), Le guide de la rénovation (N&F), La journée nationale des Maisons-Témoins, La journée nationale de la Rénovation
<p>Grieg Media AS Valkendorfsgate 1A - N-5012 BERGEN</p>	Magazines	VI over 60
<p>Himalaya NV Kerkplein 24 bus 7 - 1930 ZAVENTEM</p>	Magazines	Grande
<p>Hippos Vademecum NV Baron Ruzettelaan 27/29 - 8310 BRUGGE Paardeweide 2-4 - NL - 4824 EH BREDA</p>	Livres et annuaires	Hippos Vademecum Belgique Hippos Vademecum Pays-Bas
<p>Idéat Editions SA 12-14, rue Jules César - F - 75012 PARIS</p>	Magazines	Idéat

ADRESSES

<p>Investnet CVBA de Jamblinne de Meuxplein 33 - 1030 BRUXELLES</p>	Magazines	www.het.beleggers.net www.investisseurs.net
<p>Ixsys NV Pastoriestraat 58 - 3370 BOUTERSEM</p>	Magazines	Software pour le secteur de la santé publique
<p>Le Vif Magazine SA Rue de la Fusée 50 Boîte 6 - 1130 BRUXELLES</p>	Magazines	Le Vif/L'Express, Weekend Le Vif/L'Express Télévif
<p>Mercator Printing Group NV Katwilgweg 2 - 2050 ANTWERPEN</p>	Production	Imprimeries
<p>Newsco NV Rue de la Fusée 50 Boîte 12 - 1130 BRUXELLES</p>	Services	Prémédia Publiscopies
<p>Oost-Vlaamse Media Groep NV Meiboomlaan 33 - 8800 ROESELARE</p>	Journaux toutes-boîtes	Het Blad
<p>Paratel NV Medialaan 1 - 1800 VILVOORDE</p>	Radio & TV	Audiotex, sms, internet et wap
<p>Plopsaland NV De Pannelaan 68 - 8660 ADINKERKE</p>	Radio & TV	Parc d'attractions
<p>Promotheus Incorporated NV Meiboomlaan 33 - 8800 ROESELARE</p>	Radio & TV	Radio régionale
<p>Publindus NV de Jamblinne de Meuxplein 33 - 1030 BRUXELLES</p>	Magazines	Rédaction Cash! néerlandais
<p>Publiregioes LDA Rua Duque de Palmela 37-2dt - P - 1100 LISBOA</p>	Journaux toutes-boîtes	Jornal da Região

ADRESSES

<p>Regie De Weekkrant NV Meiboomlaan 33 - 8800 ROESELARE</p>	Services	Régie publicitaire De Weekkrant
<p>Regionale Media Maatschappij NV Kleine Weg 19 - 8800 ROESELARE</p>	Radio & TV	Télévision régionale WTV et Focus
<p>Regionale TV Media NV Research Park - De Haak - 1731 ZELLIK</p>	Radio & TV	Régie publicitaire nationale pour la télévision régionale
<p>Repropress CVBA Paapsemblaan 22 - 1070 BRUXELLES</p>	Services	Encaissement de droits d'auteur
<p>Roularta Books NV Rue de la Fusée 50 - 1130 BRUXELLES</p>	Livres et annuaires	Livres (sport, business) Media Club
<p>Roularta IT-Solutions NV Meiboomlaan 33 - 8800 ROESELARE</p>	Services	Développement de logiciel
<p>Roularta Medica NV Brasschaatsteenweg 308 - 2920 KALMTHOUT</p>	Magazines	De Huisarts / Le Généraliste Semper
<p>Scripta NV E. Demunterlaan 1 Greenland B01 - 1090 BRUXELLES</p>	Services	Régie publicitaire nationale
<p>Senior Publications SA Rue de la Fusée 50 Boîte 10 - 1130 BRUXELLES</p>	Magazines	Plus Magazine (seniors) Pippo, Pompoen (enfants)
<p>Senior Publications Nederland BV Olmenlaan 8 NL-1404 DG BUSSUM</p>	Magazines	Plus Magazine (seniors)

ADRESSES

<p>Senior Publications Deutschland GMBH & CO KG Lütticher Strasse 1-3 - D - 50674 KOLN</p>	Magazines	Lenz (seniors)
<p>Senior Publications Verwaltung GMBH Lütticher Strasse 1-3 - D - 50674 KOLN</p>	Magazines	
<p>Sportmagazine NV Rue de la Fusée 50 Boîte 5 - 1130 BRUXELLES</p>	Magazines	Sport /Voetbal Magazine Sport /Foot Magazine
<p>Studio Press SAS 4, rue Marcel Sembat - F - 93400 SAINT-OUEN</p>	Magazines	Guitar Part, Guitar Collector's, Guitar Classique, Recording Musicien, Drummer; Pianiste
<p>Studio Press LTD Glaston Road - GB - UPPINGHAM RUTLAND</p>	Magazines	Pianist
<p>Style Magazine BV Paardeweide 2-4 - NL-4824 EH BREDA</p>	Journaux-toutes-boîtes	Style
<p>Top Consult SA Rue de la Fusée 50 - 1130 BRUXELLES</p>	Services	Régie publicitaire nationale
<p>Total Music SARL 151, rue Blomet - F - 75015 PARIS</p>	Magazines	Vente par correspondance
<p>Trends Magazine NV Rue de la Fusée 50 Boîte 4 - 1130 BRUXELLES</p>	Magazines	Trends, Trends Top 5000 Bizz, Industrie
<p>Turnkey NV Legeweg 2B - 8490 JABBEKE</p>	Radio & TV	Consultation concernant programmes de télévision, production de documentaires internationaux

ADRESSES

Vacature CVBA Pontbeekstraat 4 - 1702 GROOT-BIJGAARDEN	Journaux	Vacature
Vlaamse Media Holding NV Brusselsesteenweg 347 - 1730 ASSE-KOBBERGEM	Radio & TV	Holding
Vlaamse Media Maatschappij NV Medialaan 1 - 1800 VILVOORDE	Radio & TV	Télévision commerciale nationale VTM, Kanaal 2, JIM TV, Q-Music, Top Radio, Radio Mango
Vlaamse Tijdschriften Uitgeverij NV Rue de la Fusée 50 Boîte 2 - 1130 BRUXELLES	Magazines	Knack, Weekend Knack, Focus Knack Spijs & Drank
VM & Partners NV Brasschaatsteenweg 308 - 2920 KALMTHOUT	Magazines	Info Card, titres trimestriels, guides de congrès et site web pour le corps médical
Vogue Trading Video NV PVerhaeghestraat 8 - 8520 KUURNE	Production	Dublication de cassettes vidéo, Réplication CD, CD-Rom, DVD
West-Vlaamse Media Groep NV Meiboomlaan 33 - 8800 ROESELARE	Journaux	Krant van West-Vlaanderen

ADRESSES

ADRESSES

FILIALES MERCATOR PRINTING GROUP NV

Roularta Printing NV

Meiboomlaan 33 - 8800 ROESELARE

Mercator Press NV

Industriezone 2 - 8490 JABBEKE

Imprimerie Georges Frère SA

47, rue de Reckem

F - 59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN

Mercaprint NV

Industriezone 2 - 8490 JABBEKE

Concentra Grafic NV

Herckenrodesingel 10 - 3500 HASSELT

Concentra Prepress Group NV

Herckenrodesingel 10 - 3500 HASSELT

Concentra Litho Printing LTD

61 Chandos Place - GB - LONDON 2WC 4HG

Binderijgroep Vianen BV

Industrieweg 28 - NL - 4131 NK Vianen ZH

Binderijgroep Antwerpen NV

Katwilgweg 2 - 2050 ANTWERPEN

calendrier financier

RAPPORT ANNUEL 2001 ROULARTA MEDIA GROUP

Assemblée Générale	21 mai 2002
Mise en paiement du dividende coupon n° 4	31 mai 2002
Communiqué des résultats du premier trimestre 2002	deuxième partie mai 2002
Communiqué des résultats semestriels 2002	16 septembre 2002
Communiqué des résultats du troisième trimestre 2002	deuxième partie novembre 2002
Communiqué des résultats 2002	24 mars 2003
Assemblée Générale 2002	20 mai 2003

INVESTOR RELATIONS

	Rik DE NOLF	Jean Pierre DEJAEGHERE
Téléphone :	32+ 51-26 63 23	32+ 51-26 63 26
Fax :	32+ 51-26 65 93	32+ 51-26 66 27
e-mail :	rik.de.nolf@roularta.be	jean.pierre.dejaeghere@roularta.be
Website :	www.roularta.be	

NV Roularta Media Group, Meiboomlaan 33, 8800 Roeselare, TVA BE 434.278.896, RC Kortrijk 115.456